This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06181423 6

T.

V.1
SLG
1Tab

MÉMOIRES

D'UN FORÇAT.

TOME I.

ЦАРСКОСЕЛЬСКАЯ
ДВОРЦОВАЯ
БИБЛІОТЕКА.

PARIS, IMPRIMERIE DE E. POCHARD,
RUE DU POT-DE-FER, N° 14.

MÉMOIRES

D'UN FORÇAT

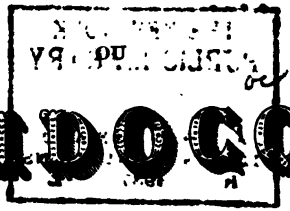

VIDOCQ

DÉVOILÉ.

Louis François Bruneau
et Emile Marie Bruneau
dit Marcé St. Hélène

TOME PREMIER.

PARIS.

H. LANGLOIS FILS ET Cie, ÉDITEURS,

RUE DE SAVOIE, N° 6.

1828

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
874654 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1937 L

Avis de l'Auteur.

NOUVEAU

VOL DE VIDOCQ.

L'IMPRESSION de ce volume n'était pas encore terminée, lorsque j'appris, par un de mes anciens compagnons de captivité, qu'une reponse de Vidocq à ce volume était sous presse. La chose me parut d'abord impossible; puis je la trouvai seulement

extraordinaire ; puis enfin j'en trouvai l'explication facile.

Je n'entrerai point dans les détails d'un fait peu important par lui-même, et qui ne peut, en aucune façon, intéresser le public ; mais je ferai seulement remarqner que cet empressement de Vidocq à se procurer les feuilles qui contiennent tant de faits horribles dont je l'accuse, ne prouve qu'une chose ; c'est qu'il sentait la nécessité de faire préparer sa défense par son *faiseur*, et que cela n'étant pas chose aisée, tant les preuves sont accablantes, il a cru devoir tout mettre en usage, même le crime, pour gagner quelques jours. Rien n'est si difficile à défendre qu'une mauvaise cause ; et quand il s'agit de répondre par des phrases creuses à des faits avérés, on ne saurait se préparer trop longuement.

Vidocq innocent n'eût rien dit; coupable, il cherche à se débattre sous le poids de la vérité qui l'écrase.

J'attends tranquillement cette réponse qu'il prépare à si grands frais, et que le cerveau de son auteur élabore si péniblement. Je suis pourtant assez curieux de voir comment il tentera de se justifier, et ce qu'il opposera à des preuves, à l'évidence même.

En attendant, je ferai remarquer que c'est pour hâter cette prétendue justification, que l'honnête propriétaire s'est fait le complice d'un fait qu'il est aisé de qualifier. On dirait que toutes les actions de cet homme doivent être marquées au coin de la bassesse.

Puisque Vidocq veut absolument être un homme célèbre, il sera satisfait; je lui promets une célébrité au moins égale à celle de Cartouche, de Castaing, de Clara-Wendel. Pour atteindre à ce but, je joindrai tous mes efforts aux siens : le succès ne peut être douteux.

Vidocq dit quelque part, dans ses Mémoires, que l'on s'est plu à l'accuser de tous les crimes imaginables, et qu'on ne lui a fait grâce que du parricide. *Grâce* est en effet le mot propre; car non-seulement il fit mourir de chagrin son malheureux père, mais il traita souvent sa mère comme il traitait ses maîtresses, ses femmes, son fils: il la punissait ainsi d'avoir donné le jour à un monstre, et d'avoir eu pour lui une indulgence coupable. Ainsi, que Vidocq se rassure; s'il ne manquait à sa célébrité

qu'une accusation de parricide, c'est une lacune que je remplirai peut-être.

Le délit qui fait l'objet de cet Avis aura d'ailleurs un résultat tout autre que celui auquel s'attendait le coupable : loin de retarder la publication de mon second volume, il la hâtera ; et dût l'immense quantité de mes matériaux m'obliger à en faire un troisième, je promets à Vidocq de lui donner le second pour ses étrennes.

PRÉFACE

DES ÉDITEURS.

Un lieutenant-général de police, auquel on reprochait d'employer des voleurs et des escrocs, répondit : *Trouvez-moi donc d'honnêtes gens qui veuillent et qui puis-*

sent faire un métier pareil. Nous répondrons à ceux qui s'étonneraient de voir figurer au frontispice de cet ouvrage la qualité de son auteur : *Qui plus qu'un ancien pensionnaire des bagnes était capable de réfuter M. Vidocq ?*

Mais, dira-t-on, publier les *Mémoires d'un forçat !*..... Eh ! pourquoi non, si ces Mémoires peuvent être utiles à la morale publique ? s'ils peuvent servir à l'étude du cœur humain ? Or, c'est particulièrement à montrer, sous son véritable jour, l'ex-chef de la brigade de sûreté, que s'attache l'auteur de ce livre : il le suit pas à pas, et lui arrache à chaque instant le masque dont il essaie de se couvrir; à une révélation insignifiante il substitue une horrible révélation ; il rétablit les faits tronqués, et rapporte une foule d'anec-

dotés, que l'on chercherait vainement dans les Mémoires de M. Vidocq.

Nous n'avons pas voulu qu'un homme de lettres, ou, selon l'expression consacrée, qu'un *faiseur* noyât dans un déluge de phrases des faits dont le principal mérite est d'être présentés sans art; et nous avons poussé le scrupule jusqu'à conserver l'ordonnance et le style de l'auteur.

D'autres auraient aisément fabriqué quatre volumes avec les évènemens que renferme celui-ci; ils auraient fait des épisodes aux dépens de la vérité; sous leur plume exercée, le forçat qui écrit serait devenu une espèce de moraliste, un administrateur profond, un légiste distingué, qui, après avoir indiqué savamment les sources du mal, aurait longuement déve-

loppé les moyens de le prévenir et de le réprimer ; le tout assaisonné de phrases philosophiques et morales, comme on en rencontre à chaque page dans les Mémoires de M. Vidocq.

Cela eût été très beau, peut-être, et surtout très vraisemblable ; mais nous avons pensé qu'il serait plus agréable au public de lire l'ouvrage tel qu'il est sorti des mains de son auteur ; et c'est volontairement que nous avons laissé subsister les incorrections, les phrases de mauvais goût, et les expressions triviales que l'on y trouvera, et qu'il nous eût été si facile de faire disparaître.

On reconnaîtra tout d'abord que le but principal de l'auteur n'est pas de parler de lui (et en cela il n'a pas tort) ; il semble au contraire n'avoir qu'une idée fixe,

celle d'écrire non sa vie, mais la vie d'un homme vers lequel une espèce de fatalité le poussa pendant long-temps; il parle peu de lui-même et beaucoup de M. Vidocq. Ainsi, par exemple, il néglige ou dédaigne de faire connaître sa famille, et de nous apprendre par quels concours de circonstances il fut entraîné dans la carrière du crime, qu'il avoue cependant avoir long-temps parcourue sans remords. C'est surtout la mauvaise foi de M. Vidocq qui allume sa bile; on dirait qu'il est disposé à lui pardonner tout, excepté le mensonge; et il nous paraît impossible que l'on ne soit pas frappé tout d'abord de l'air de vérité qui règne dans son récit : il cite les lieux, nomme les personnes, et appelle en témoignage beaucoup d'entre elles qui vivent encore.

On conçoit néanmoins, que cette pre-

mière partie ne peut contenir les faits les plus intéressans. Obligé de parler de la jeunesse de M. Vidocq, l'auteur n'a pu donner d'importance à des faits qui n'en avaient point. Mais, à mesure que l'on avance dans la lecture de l'ouvrage, on sent l'intérêt s'accroître : au portrait de Vidocq enfant, succède celui de Vidocq soldat, mari, escroc, faussaire, galérien, dénonciateur, voleur, habitué de prison, et enfin.....! C'est surtout sur la dernière période de la vie de M. Vidocq, que notre livre abonde en faits curieux, en révélations ou piquantes ou atroces; aussi notre second volume est-il d'une tout autre importance que le premier, bien que celui-ci soit assez convenablement doté pour piquer vivement la curiosité.

L'ouvrage entier étant terminé depuis

plusieurs jours, nous eussions pu publier le second volume sans attendre que la dernière livraison des Mémoires de M. Vidocq eût paru; mais notre auteur nous ayant confié qu'il tenait en réserve des faits dont la publication dépend de certaines circonstances, nous avons craint, le cas échéant, de nous trouver dans l'obligation de faire un supplément à notre livre.

Au reste, la fin de ce premier volume fait assez pressentir ce que sera le second : l'auteur montrera comment M. Vidocq faisait la police; il estimera à leur juste valeur les nombreuses expéditions de l'ex-chef de la prétendue brigade de sûreté; il rapportera tout au long le mémoire rédigé contre lui par tous les membres de la brigade; mémoire tellement rempli de faits horribles

et incontestables, que M. Delavau fut en quelque sorte contraint de destituer l'homme dont les turpitudes se trouvaient ainsi dévoilées.

Puisque M. Vidocq vise à la célébrité, il est juste qu'il en subisse toutes les conséquences. Alexandre ne voulait être peint que par Apelle; il fallut un Plutarque aux grands hommes de l'antiquité; c'est un forçat qui se fait l'historien de M. Vidocq : tout est relatif. Si M. Vidocq, écrivant ses hauts faits, s'était abstenu de toute restriction ou réticence; si au lieu de dire en vingt endroits : *J'ai fait partie d'une bande de voleurs, mais je n'ai pas volé,* il disait : *J'ai volé parce que je faisais partie d'une bande de voleurs,* peut-être ces aveux disposeraient-ils à l'indulgence. Il fallait qu'il dît tout ou qu'il ne dît rien. Il a eu le tort de

chercher un terme moyen ; et cela est d'autant plus étonnant, qu'un homme doué d'une perspicacité aussi grande, devait aisément prévoir ce qui arrive aujourd'hui, c'est-à-dire, que quelqu'une de ses anciennes connaissances se chargerait de faire un supplément à son aventureuse publication, et que, dans ce cas, le supplément serait plus intéressant que l'ouvrage lui-même.

Peut-être aurons-nous à nous défendre contre ces gens qui, toujours à cheval sur les convenances, nous reprocheront de les avoir violées en publiant ce livre ; et pourtant il est aisé de prouver que les *Mémoires d'un forçat* sont beaucoup moins scandaleux que les Mémoires de Tilly, que ceux de Madame la comtesse de G..., et surtout que les interminables aventures de cette contemporaine éhontée, dont les confes-

sions ont fait rougir de vieux soldats devenus généraux. Le mal, nous dira-t-on, ne se justifie pas par le mal. Eh bien, soit ! nous passons condamnation, et nous nous reconnaissons aussi coupables que les éditeurs des livres que nous venons de citer.

Au moment où nous terminons cette préface, nous apprenons que l'annonce de notre livre a suffi pour donner à M. Vidocq un accès de fureur, espèce de maladie à laquelle il est, dit-on, fort sujet. Nous n'avons rien à dire à cela, et d'ailleurs M. Vidocq, en finissant son deuxième volume, a eu le soin de nous apprendre que depuis le mois de juillet dernier, il est *citoyen libre;* or, le moyen d'empêcher qu'un citoyen libre soit furieux du matin au soir si cela lui plaît?..... Pourtant si, entre deux accès, M. Vidocq voulait nous entendre,

nous lui dirions que puisqu'il n'a pas hésité à farcir son livre d'une certaine quantité de noms propres, il doit trouver tout naturel que le sien n'ait pas été épargné dans un ouvrage du même genre; que, puisque lui, ancien forçat, a publié des Mémoires, il ne saurait, sans injustice, trouver mauvais que d'autres héros de galères suivissent l'exemple du plus célèbre de leur confrère; que d'ailleurs, nous sommes dans le même cas que l'éditeur des Mémoires de M. Vidocq, c'est-à-dire que le matériel seulement de ce livre est notre fait.

M. Vidocq affirme qu'il a rendu de grands services à la société : nous le lui accordons; il soutient qu'il est devenu honnête homme : nous le voulons bien; car, il est bon que M. Vidocq le sache, nous sommes gens de très bonne pâte et d'excellente com-

position, qui aimons la paix par-dessus tout, et qui ne voudrions pas dire à un *citoyen libre* plus haut que son nom. Mais nous ne pouvons non plus empêcher qu'un autre citoyen libre du même genre, ait aussi ses prétentions et publie ses Mémoires.

Voilà, certes, des raisons excellentes. Si M. Vidocq a quelques instans lucides, il ne pourra s'empêcher de les trouver telles, et nous en serions charmés ; le suffrage de cet homme célèbre étant pour nous quelque chose de précieux.

VIDOCQ

DÉVOILÉ.

CHAPITRE PREMIER.

L'auteur au lecteur. — Les coups de bâton. — Le monseigneur.

Frappé d'une condamnation terrible, mais méritée, au moins n'est-ce pas contre mes juges que j'ose élever la voix. De retour dans mes foyers, après avoir subi la peine qui m'avait été infligée, je ne songeais depuis longues années qu'à faire oublier, par une conduite exemplaire, les aventures de ma jeunesse, malheureusement plus qu'orageuse: la pensée de faire gémir la presse sur le récit de ma vie passée était bien loin de moi, et, chaque jour, je me félicitais de ce que la génération nouvelle ignorait mes coupables er-

reurs , lorsque j'appris qu'un homme dont le nom seul est depuis long-temps une injure; qu'un homme qui, successivement voleur, faussaire, et peut-être pis, n'avait dérobé sa tête à l'échafaud qu'en se jetant dans les rangs les plus fangeux de la police; lorsque j'appris, dis-je, qu'un tel homme allait publier des mémoires, dans lesquels il prétendait justifier la série d'atrocités qui composent son histoire. Dans mon indignation, je m'écriai : « Et moi aussi j'écrirai !... J'écrirai, pour arracher à ce fourbe le masque à l'aide duquel il espère cacher le sang et la fange dont il s'est couvert : c'est en vain que ce Vidocq espère échapper à la vindicte publique ; je dirai ce qu'il fut, ce qu'il est, ce qu'IL DEVRAIT ÊTRE !... Je le dirai sans haine et sans crainte, et l'on ajoutera foi à mes récits; car je ne parlerai que dans l'intérêt de la morale publique, et je parlerai d'un homme que je connais depuis son enfance; d'un homme que j'ai connu à l'armée, aux bagnes et dans le monde; d'un homme dont j'ai partagé le cachot, la chaîne, et,..... le di-

rai-je?..... la maîtresse!..... d'un homme..... mais que parlé-je d'homme? Vidocq mérite-t-il ce titre? N'est-ce pas plutôt un tigre altéré de sang humain? Au milieu des ordures et des infamies qu'il vient de livrer à l'impression, n'est-il pas facile de reconnaître ce sbire féroce, instrument d'une police passionnée?.... On conçoit qu'un homme, touché de repentir, avoue qu'il a volé ; mais qu'un misérable ose écrire et imprimer ces mots : *Je suis voleur..... je deviens mouchard*, voilà qui est inconcevable, et c'est bien le cas de dire :

.... *Le brigandage* a des licences, mais
Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

Certes, je ne me dissimule point ce que ma position a de défavorable; elle pourra sans doute faire naître contre moi des préventions fâcheuses; mais aux gens mal prévenus je me contenterai de dire : *Lisez et jugez.* Je serai vrai, car je parlerai d'un être qui ne fut ni mon ami, ni mon ennemi, dont cependant les nombreux méfaits me sont particulièrement connus, et qui, malgré les lettres de grâce qui lui furent récemment accordées,

n'en est pas moins à jamais banni de la société des gens de bien. Pour moi, mon but est de faire connaître toute la vérité ; et afin de prouver, autant que cela est possible, que cette tâche n'est pas au-dessus de mes forces, je commencerai, dans ce préambule, par réfuter l'espèce d'introduction intitulée : *Vidocq au lecteur*, et dans laquelle cet ex-voleur, forçat, mouchard, s'exprime ainsi :

« Ce fut au mois de janvier 1828, que je terminai ces mémoires, dont je voulais diriger moi-même la publication. Malheureusement, dans le courant de février, je me cassai le bras droit ; et comme il était fracturé en cinq endroits différents, il fut question de me le couper ; pendant plus de six semaines mes jours furent en péril ; j'étais en proie à d'horribles souffrances, etc. »

Vidocq, comme on le voit, dit qu'*il s'est cassé le bras* : il ment ; on le lui a cassé, et voici comment :

Parti le matin de Saint-Mandé avec son cabriolet, il était venu à Paris, où quelques affaires d'argent le retinrent plus long-temps

qu'il ne se proposait d'y rester, de sorte qu'au lieu de partir à la fin du jour pour son domicile, comme il en avait le projet, il ne se mit en route qu'à sept heures du soir. Mais alors même qu'il eût quitté Paris de meilleure heure, il est vraisemblable qu'il n'eût pas échappé à la terrible correction que se proposaient de lui administrer quelques-uns de ses anciens compagnons de chaîne, pour se venger de tout le mal que leur avait fait cet espion émérite. Ces hommes, armés de lourds bâtons, étaient dispersés dans la campagne; l'un d'eux seulement faisait faction sur le grand chemin, avec la consigne de donner le signal lorsqu'il apercevrait le cabriolet de Vidocq. Ils passèrent ainsi plusieurs heures dans une attente inutile; un froid très vif, le besoin de prendre quelque nourriture, la nuit qui commençait à étendre ses voiles, rien ne put les engager à renoncer à leur dessein, tant était violent le désir qu'ils ressentaient de se venger de l'homme auquel ils attribuaient tous les maux qu'ils avaient soufferts. Enfin, entre sept et huit heures, le bruit d'une voiture se fait

entendre; au coup de sifflet de la sentinelle, ses compagnons accourent, Vidocq effrayé veut pousser son cheval; mais déjà deux des assaillans avaient saisi les rênes; le cheval tombe mort. Vidocq, arraché de sa voiture, est roué de coups; son bras droit, avec lequel il essaie de parer, est fracassé; sa tête est ouverte en plusieurs endroits, le sang coule sur son visage; il tombe, et ses ennemis croyant l'avoir tué, se retirent satisfaits.

Le soir même, je me trouvais dans un lieu où se rassemblent ordinairement les forçats libérés ou évadés qui se trouvent à Paris.

« — Eh bien, dit le nommé Lancin, en s'adressant à l'un des acteurs de la scène tragique que je viens de rapporter, a-t-on *fait suer le chêne* (a-t-on tué l'homme)?

— J'm'en vante, répondit l'autre, *il y a du raisiné sur le grand trimar* (il y a du sang sur le grand chemin), et le *cuisinier* (le mouchard) a pris un potage qui ne passera pas....» Et après s'être assuré par un coup-d'œil scrutateur, qu'il n'y avait point de faux frères

parmi nous, il nous raconta les détails que j'ai consignés plus haut.

— Ma foi, reprit Lancin, celui-là ne l'a pas volé ; mais j'aurais mieux aimé le voir monter à *l'abbaye de monte-à-regret* (la guillotine), où il a fait passer tant de bons enfans qui n'avaient *grinchi* (volé) que pour lui faire plaisir.

— Pour moi, dit un autre, ce n'est pas sa faute si je suis encore sur mes pieds : j'avais quitté la *petite marine* sans dire adieu au capitaine ; je viens à Paris. Vidocq, que j'avais connu dans les prisons de Lyon et de Lille, me rencontre un jour.

Écoute, me dit-il, il ne faut pas croire que je sois capable de *manger le morceau* (de dénoncer) avec les amis. Au contraire, je leur rends service quand l'occasion s'en présente, et *si tu files quelque affaire* (si tu projettes quelque vol), personne n'est plus en situation de te servir que moi.

Grand'merci, M. Jules (1), répliquai-je ; mais je suis dégoûté du métier.

(1) C'est le nom de guerre de Vidocq, devenu chef de mouchards.

— Tu me bats un quart....

— Non, en vérité.

— Mais, si tu n'as pas le sou, comment mangeras-tu sans *grinchir* (voler)? — Je n'en sais rien, mais ma résolution est prise, et elle est inébranlable.

Vidocq réfléchit alors quelques instans, puis il me dit : — Écoute, si tu veux me servir, je te garantis que tu pourras vivre librement à Paris : viens me voir demain, nous causerons.

J'aurais volontiers accepté un rendez-vous d'un chef de bande; mais un mouchard ne m'inspirait pas la même confiance : je soupçonnais quelque trahison; cependant un moment de réflexion me décida à aller voir Vidocq : je manquais du nécessaire, et j'étais, à chaque instant, exposé à être arrêté. Bien persuadé que, un peu plus tôt, un peu plus tard, je serais remis dans la *petite marine*, je me dis qu'il était bien indifférent que ce fût par les soins de Vidocq ou de tout autre; et d'après ces considérations, je risquai la visite dans la petite rue Sainte-Anne.

— A la bonne heure, me dit Jules, j'aime les gens de parole. Passe par ici; nous allons causer.

Il me fit alors entrer dans un cabinet, et reprenant la parole : — Écoute, le métier va mal; j'ai pris l'engagement de livrer à la police au moins vingt voleurs par mois, et jusqu'à présent j'ai rempli mes engagemens; mais je m'aperçois que la marchandise devient rare; on n'en trouve presque plus aujourd'hui sur la place; et pourtant il m'en faut, car sans cela, adieu mon emploi, et par suite ma liberté. Je connais, à la vérité, la retraite d'une bande nombreuse; mais soit crainte, soit paresse, elle ne travaille pas, et vit sur ses réserves. Tu peux aisément te lier avec ces gens-là, les tirer de l'apathie où ils sont, et me tenir au courant de leurs opérations, moyennant quoi, tu seras logé et nourri ici, avec de bons vivans comme nous, et je t'allouerai deux francs par jour. Cela te va-t-il ?

J'hésitai; car je sentais autant de répugnance à accepter cette proposition qu'à re-

prendre mon premier métier. Mais un refus me perdait : j'étais à la discrétion de mon ancien camarade.... J'acceptai, et je me mis à l'œuvre. Trois jours après, je dis à Vidocq : Nos gens sont disposés à travailler ce soir : il s'agit *d'écorner deux ou trois boucards* (de forcer deux ou trois boutiques) ; mais je crois que la partie sera remise, parce que nous n'avons pas de *monseigneurs* (de pinces).

—Si ce n'est que ça, dit Vidocq, viens avec moi, je vais t'en donner deux.... Ah ça, ajouta-t-il, ne vas pas faire l'enfant; afin qu'on ne te soupçonne pas d'avoir mangé le morceau, tu seras arrêté comme les autres, mais demain matin tu seras libre.

Je partis avec les monseigneurs. L'expédition eut lieu, et je fus arrêté avec ceux que j'avais eu la faiblesse de vendre; mais je fus bien puni de cette trahison; car Vidocq, loin de me faire relâcher, me chargea plus que les autres dans son rapport. J'appris depuis que le gibier étant rare, il avait fait valoir l'importance de ma capture, et que j'avais compté

pour quatre. Vu la récidive, ma *sorbonne* (tête) courait grand risque de servir de boule au *faucheur* (bourreau); j'en fus heureusement quitte pour retourner dans la petite marine, d'où je sortis comme la première fois; mais en me promettant bien de ne plus me faire *cuisinier* (mouchard). »

Cette anecdote fut suivie de plusieurs autres du même genre. Mais, tandis que nous chantions ainsi les louanges de Vidocq, que nous croyions mort, il était parvenu, malgré l'état pitoyable dans lequel l'avaient mis nos collègues, à se traîner jusqu'à sa maison de Saint-Mandé.

Sachant bien que s'il disoit la vérité, chacun, loin de le plaindre, rirait de sa mésaventure, il fit courir le bruit qu'il était tombé dans sa cave, par suite de la négligence de son domestique, qui avait laissé la trape ouverte. Quelques personnes le crurent. Quant à moi, qui connais les localités, je puis affirmer qu'il n'y a point de cave à trape dans la maison de Vidocq, mais seulement un cellier qui est presque de niveau avec le rez-de-chaussée.

Vidocq, dans son Avis au lecteur, parle ensuite d'un prétendu homme de lettres qui, non content de le rançonner, s'avisait encore de lui faire dire la vérité, et de le montrer dans son véritable jour.

« Au mois de juillet dernier, dit-il, j'allai à Douai pour faire entériner des lettres de grâces qui m'avaient été accordées en 1818. A mon retour, je demandai en communication les feuilles imprimées de mes Mémoires, et comme ma réintégration dans les droits de citoyen ne me laissait plus redouter aucune rigueur arbitraire de la part de l'autorité, je me proposai de refondre dans mon manuscrit tout ce qui est relatif à la police, afin de le compléter par des révélations dont je m'étais jusqu'alors abstenu.

« Quel ne fut pas mon étonnement, lorsqu'à la lecture du premier volume et d'une partie du second, je m'aperçus que ma rédaction avait été entièrement changée, et qu'à une narration dans laquelle se retrouvaient à chaque instant les saillies, la vivacité et l'énergie de mon caractère, on en avait substitué une au-

tre, tout-à-fait dépourvue de vie, de couleur et de rapidité. Sauf quelques altérations, les faits étaient bien les mêmes, mais tout ce qu'il y avait de fortuit, d'involontaire, de spontané dans les vicissitudes d'une carrière orageuse, ne s'y présentait plus que comme une longue préméditation du mal. L'empire de la nécessité était soigneusement dissimulé; j'étais en quelque sorte le Cartouche de l'époque, ou plutôt un autre *Compère Matthieu*, n'ayant ni sensibilité, ni conscience, ni regrets, ni repentir. Pour comble de disgrâce, la seule intention qui pût justifier quelques aveux d'une sincérité peu commune, devenait imperceptible; je n'étais plus qu'un éhonté qui, accoutumé à ne plus rougir, joint à l'immoralité de certaines actions, celle de se complaire à les raconter. »

De quoi donc vous plaignez-vous, M. Vidocq? Savez-vous bien qu'il serait moins honteux d'être le Cartouche du dix-neuvième siècle que d'en être le Vidocq? Cartouche était voleur, mais il n'était pas espion, et vous avez presque toujours exploité simultanément ces

deux branches d'industrie ; Cartouche serait mort plutôt que de dénoncer ses camarades ; et vous avez cent fois vendu les vôtres à beaux deniers comptans ; on raconte de Cartouche plusieurs traits de bienfaisance, et l'on ne cite de vous que des traits horribles. Le seul point de ressemblance qui existe entre vous, c'est que Cartouche commença aussi par voler son père. Si l'on vous a peint comme un homme « n'ayant ni sensibilité, ni conscience, ni regrets, ni repentir, » le portrait doit être bien ressemblant ; mais je crains fort, quoi que vous en disiez, que le peintre ne vous ait flatté ; c'est ce que je vais examiner.

Puisque vous êtes tout à coup devenu un si grand ami de la vérité, vous serez sans doute charmé de la résolution que j'ai prise de vous seconder, de vous aider dans le pénible détail des belles actions qui composent votre vie ; vous me saurez gré, bien certainement, de rétablir les faits que vous avez tronqués ou dénaturés, et de raconter ceux que vous avez oubliés. Cela d'ailleurs est d'autant plus nécessaire, que les anecdotes que votre mémoire

infidèle n'a pas retenues, sont précisément les plus intéressantes; et il eût été déplorable que le public ne connût pas les plus beaux titres que vous avez à son estime.

CHAPITRE II.

Naissance de Vidocq.—Ses premiers exploits. — Retour à Arras. — Nouveau vol. — Vidocq est la coqueluche des plus belles Artésiennes. — Vidocq soldat. — Les coups d'épée.—Ce que Vidocq appelle une bonne action.—La savate.—Vidocq déserte, etc., etc.

Dès le début de ses mémoires, Vidocq fait tous ses efforts pour se rendre intéressant; à l'entendre, sa naissance fut presque un événement dans la capitale de l'Artois. S'il faut l'en croire, à dix ans c'était un petit Hercule; à douze c'était un Apollon. Cet Apollon volait à la vérité; mais c'était avec gentillesse.

Son père était assez généralement estimé dans Arras; c'était un brave homme que je crois voir encore; il avait, au-dessus de la tempe gauche, une verrue grosse comme le pouce, ce qui augmentait l'air de bonhomie répandu sur son visage. Cet honnête artésien cumulait les professions de marchand de grains, d'eau-de-vie, et de bou-

langer; mais il s'en fallait de quelque chose qu'il fût aussi riche que son fils le fait entendre dans ses mémoires mensongers. Quoi qu'il en soit, pauvre ou riche, Vidocq volait le bon homme, et bientôt, las de voler en détail, ce bon fils, secondé par un nommé Poyant, prend la résolution de mettre tout d'un coup ses parens sur la paille.

« Un soir, dit-il, que ma mère était seule au logis, un affilié de Poyant vint l'avertir, jouant le bon apôtre, qu'engagé dans une orgie avec des filles, je battais tout le monde, que je voulais tout casser et briser dans la maison, et que si l'on me laissait faire, il y aurait au moins pour 100 fr. de dégât, qu'il faudrait ensuite payer.

« En ce moment, ma mère, assise dans son fauteuil, était à tricoter; son bas lui échappe des mains; elle se lève précipitamment et court toute effarée au lieu de la prétendue scène, qu'on avait eu le soin de lui indiquer à l'une des extrémités de la ville. Son absence ne devait pas durer long-temps: nous nous hâtâmes de la mettre à profit. Une clé que j'avais esca-

motée la veille nous servit à pénétrer dans la boutique. Le comptoir était fermé; je fus presque satisfait de rencontrer cet obstacle. Cette fois, je me rappelai l'amour que me portait ma mère, non plus pour me promettre l'impunité, mais pour éprouver un commencement de remords; j'allais me retirer, Poyant me retint, son éloquence infernale me fit rougir de ce qu'il appelait ma faiblesse, et lorsqu'il me présenta une pince dont il avait eu la précaution de se munir, je la saisis presque avec enthousiasme : la caisse fut forcée; elle contenait à peu près deux mille francs, que nous partageâmes, et une demi-heure après j'étais seul sur la route de Lille. Dans le trouble où m'avait jeté cette expédition, je marchai d'abord fort vîte, de sorte qu'en arrivant à Lens, j'étais déjà excédé de fatigue; je m'arrêtai. Une voiture de retour vint à passer, j'y pris place, et en moins de trois heures j'arrivai dans la capitale de la Flandre française, d'où je partis immédiatement pour Dunkerque, pressé que j'étais de m'éloigner le plus possible pour me dérober à la poursuite. »

Que Vidocq mente pour se disculper, cela se conçoit; mais qu'il mente même en s'accusant, c'est pousser bien loin la force de l'habitude. J'ai dit que son père était dans une situation voisine de l'indigence; mais alors même qu'il eût été riche, est-il croyable qu'un boulanger laisse deux mille francs dans son comptoir? Qu'il y laisse la recette de la journée, c'est déjà beaucoup. Quand on veut bâtir une fable, au moins faut-il éviter de tomber dans de si grossières invraisemblances. La vérité est que ces deux garnemens emplirent leurs poches des sous qu'ils trouvèrent. Poyant, qui avait de l'expérience et qui savait qu'on ne pouvait aller loin quand on n'avait que du billon dans son gousset, ne quitta pas Arras; mais Vidocq, qui n'avait jamais possédé tant d'argent, crut qu'il en avait assez pour aller aux antipodes, et il partit.

Il craignait, dit-il, d'être poursuivi; mais vraiment il avait grand tort de craindre. Ses parens étaient trop contens d'être débarrassés d'un sujet qui donnait d'aussi belles espérances, pour s'aviser de le contraindre de revenir.

Ce vol cependant était accompagné d'une circonstance dont Vidocq ne parle pas, et qui pouvait avoir les suites les plus terribles. Sa sœur, qui était alors dans la maison, essaya de le détourner de l'action infâme qu'il se disposait à exécuter; ne pouvant y parvenir, elle l'accabla de reproches : Vidocq devint furieux; il poursuivit cette jeune fille jusque dans sa chambre où, l'ayant saisie à bras-le-corps, il la jeta par la fenêtre. Mademoiselle Vidocq demeura estropiée par suite de cet événement, qui est à la connaissance de tous les anciens habitans d'Arras. Qu'on juge, d'après cela, si les parens de Vidocq ne devaient pas souhaiter qu'il fût parti sans retour!

Arrivé à Ostende, il commence par faire connaissance avec des filous et des filles publiques; il ne le dirait pas, qu'on le devinerait; en effet, ne sait-on pas que les gens de cette sorte sont doués d'une espèce de propriété attractive qui les pousse sans cesse à se rassembler? C'est cette espèce d'attraction qui a donné naissance à ce proverbe : *Qui se ressemble s'assemble.* Mais bientôt la

poche de Vidocq fut veuve de ses gros sous, et comme il n'était pas encore, malgré ses heureuses dispositions, initié à tous les secrets des voleurs du haut bord, on le jeta tout simplement à la porte de la maison de débauche où il s'était réfugié. Après avoir passé quelque temps parmi ce que l'espèce humaine a de plus abject, il devient le paillasse d'un père Godard, qui vendait des pilules pour toutes sortes de maladies, et avec lequel il prend la route de Lille.

« J'étais défrayé, dit-il, par le père Godard; quelque mauvais que fussent les gîtes et l'ordinaire, comme chaque pas me rapprochait d'Arras, il m'importait de ne pas me séparer de lui. Enfin nous arrivâmes à Lille; nous y fîmes notre entrée un jour de marché. Le père Godard, pour ne pas perdre de temps, alla droit à la grande place, et m'ordonna de disposer sa table, sa cassette, ses fioles, ses paquets; puis il me proposa de faire la parade. J'avais bien déjeûné, la proposition me révolta : passe pour avoir porté le bagage comme un dromadaire depuis Ostende jusqu'à Lille, mais faire la pa-

rade ! à dix lieux d'Arras ! j'envoyai promener le père Godard, et pris aussitôt mon essor vers ma ville natale, dont je ne tardai pas à revoir le clocher ».

La susceptibilité de M. Vidocq est bien naturelle sans doute : faire la parade à dix lieues d'Arras !... Passe encore pour voler des couverts d'argent, forcer les serrures, vider un comptoir, et faire ensuite bombance avec des escrocs; mais faire la parade... Fi donc !.... Pour qui le père Godard prenait-il M. Vidocq ? Malheureusement cet homme si bien élevé, et qui avoit un tel sentiment des convenances, ne put toujours se dispenser de figurer sur un théâtre en plein vent, et on le vit quelques années après monter sur des planches pour l'arrangement desquelles le bourreau avait fait les fonctions de machiniste. Mais avant d'en venir au récit de cette aventure, M. Vidocq a encore bien des choses à nous dire, et des choses assurément très surprenantes. Par exemple, on s'imagine peut-être que de retour à Arras, cet homme supérieur eut quelque honte à se montrer; on croit que la réputation

d'adroit voleur qu'il s'était faite suffit pour le faire repousser de toute espèce de société.... Point du tout; M. Vidocq nous apprend que les habitans d'Arras étaient enchantés de son mérite : on courait après lui, on se l'arrachait, les femmes surtout.... Mais laissons-le parler.

« Mes aventures avaient fait du bruit dans la ville, chacun voulait en entendre le récit de ma bouche; mais personne, à l'exception d'une actrice de la troupe qui résidait à Arras, ne s'y intéressait davantage que deux modistes de la rue des *Trois Visages* ; je leur faisais de fréquentes visites. Toutefois, la comédienne eut bientôt le privilége exclusif de mes assiduités; il s'en suivit une intrigue, dans laquelle, sous les traits d'une jeune fille, je renouvelai auprès d'elle quelques scènes du roman de Faublas. Un voyage impromptu à Lille avec ma conquête, son mari et une fort jolie femme de chambre, qui me faisait passer pour sa sœur, prouva à mon père que j'avais bien vite oublié les tribulations de ma première campagne. »

On ne dit point ce que devinrent les deux

modistes sacrifiées à la comédienne, et il y a par le monde des gens d'assez bonne composition pour croire qu'elles moururent de chagrin, ce qui serait d'autant moins invraisemblable qu'un amant comme Vidocq peut difficilement être remplacé.... Ames sensibles, gardez vos larmes pour une meilleure occasion : rien de semblable n'arriva, et cela par la raison toute simple, que les modistes et l'actrice n'ont jamais existé que dans l'imagination de M. Vidocq. Ce qui est vrai, c'est que, à peine de retour dans sa famille, qui l'avait reçu avec beaucoup trop d'indulgence, il recommença à vivre comme par le passé : il ne quittait presque pas un cabaret, appelé *la Bouteille noire*, situé près de la prison du *Rivage*, et qui servait, en quelque sorte, d'asile aux filles du plus bas étage, que Vidocq trouvait le moyen de faire contribuer. Après avoir une seconde fois dévalisé le comptoir de son père, il s'enfuit avec une de ces filles dont il s'était fait le souteneur. Mais arrivés à Lille, la compagne de ce Lovelace ayant renoué avec un ancien racoleur qui avait autrefois

été son amant, Vidocq, forcé de céder la place, reprit encore une fois le chemin d'Arras. Ce fut alors que, son père refusant de le recevoir, il se décida, pour ne pas mourir de faim, à endosser l'uniforme, et il s'engagea dans le régiment de Bourbon.

« Six mois après, dit-il, j'avais eu quinze duels et j'avais tué deux hommes. » Quand cela serait vrai, il n'y aurait pas de quoi se vanter; mais M. Vidocq est bien aise que ses lecteurs croient qu'il avait du cœur; après tout, il n'y a pas grand mal à cela, et quoique les deux hommes qu'il dit avoir tués soient encore très bien portans, je ne le chicanerai pas là-dessus. Plût à Dieu que ceux que plus tard il a poussés sous le couteau de la guillotine n'en eussent pas reçu d'atteinte plus terrible que celles sous lesquelles ses prétendus adversaires ont succombé!

N'allez pas croire cependant que Vidocq, exclusivement occupé à distribuer des coups de sa redoutable épée, fût incapable de songer à autre chose, vous seriez dans une erreur complète: grâce à l'activité extraordinaire dont

il est doué, il trouvait encore le temps de visiter les mauvais lieux et de faire des dettes de toute nature, ce que les filles de plusieurs marchands trouvèrent si joli, qu'elles se cotisèrent pour faire une haute paie à cet étonnant jeune homme. Croyez cela; car c'est M. Vidocq lui-même qui l'a dit, qui l'a écrit, et qui l'a imprimé dans ses mémoires !....

Mais voici bien autre chose! Tandis que M. Vidocq subissait une détention de quinze jours à laquelle il avait été condamné pour avoir trois fois de suite oublié l'heure de l'appel, il s'avise de profiter de cette retraite forcée pour faire ce qu'il appelle *une bonne action*. Écoutez!

« Je subissais ma peine dans un cachot creusé sous un des bastions, lorsqu'un de mes amis et compatriotes y fut enfermé avec moi. Soldat dans le même régiment, il était accusé d'avoir commis plusieurs vols, et il en avait fait l'aveu. A peine fûmes-nous ensemble, qu'il me raconta le motif de sa détention. Nul doute, le régiment allait l'abandonner; cette idée, jointe à la crainte de déshonorer sa famille, le

jetait dans le désespoir. Je le pris en pitié, et ne voyant aucun remède à une situation si déplorable, je lui conseillai de se dérober au supplice, ou par une évasion ou par un suicide; il consentit d'abord à tenter l'une avant d'essayer de l'autre; et, avec un jeune homme du dehors, qui venait me visiter, je me hâtai de tout disposer pour sa fuite. A minuit, deux barreaux de fer sont brisés; nous conduisons le prisonnier sur le rempart, et là je lui dis : « Allons! il faut *sauter ou être pendu.* » Il calcule la hauteur, il hésite, et finit par déclarer qu'il courra les chances du jugement plutôt que de se casser les jambes. Il se dispose à regagner son cachot; mais au moment où il s'y attend le moins, nous le précipitons; il pousse un cri, je lui recommande de se taire, et je rentre dans mon souterrain, où, sur ma paille, je goûtai le repos que procure la conscience d'une bonne action. »

Honnêtes lecteurs, vous n'auriez jamais imaginé que l'on pût commettre une bonne action en précipitant un pauvre diable du haut des remparts d'une ville de guerre! Mais chacun a

sa manière d'agir et de penser ; c'était là celle de M. Vidocq, et il ne vous appartient pas de le trouver mauvais ; seulement priez Dieu qu'il n'envoie jamais à cet homme la fantaisie d'exercer sur vous sa bienfaisance!

Tandis qu'il était en train de faire de bonnes actions, M. Vidocq voulut étendre ses bienfaits jusque sur l'un des sergens de sa compagnie, auquel, pour commencer, il se disposa à administrer des coups de sabre ; malheureusement il y a partout des gens qui ont l'habitude de prendre en mauvaise part les choses les plus simples : le sergent, qui était justement de ces gens-là, eut l'ingratitude de menacer Vidocq d'un conseil de guerre ; et Vidocq, prévoyant que ce conseil ne conseillerait rien de bon pour lui, prit le parti de déserter. Il avoue, à peu de chose près, tous ces faits ; mais ce qu'il oublie de dire dans ses très véridiques Mémoires, c'est qu'ayant été arrêté trois jours après, il fut reconduit au régiment où la savate lui fut administrée avec tant d'énergie, qu'il passa immédiatement du lieu de l'exécution à l'hôpital, où il fit un séjour de plu-

sieurs semaines, et qu'il ne quitta que pour déserter de nouveau, de compagnie avec l'un de ses camarades presqu'aussi bon soldat que lui.

Ces deux braves, qui tournaient le dos à l'ennemi, n'étaient pourtant pas sans inquiétude : ils n'avaient point d'argent. Fort heureusement Vidocq, qui prenait goût aux bonnes actions, poussa la bienfaisance jusqu'à débarrasser un pauvre diable d'un portefeuille assez bien garni d'assignats, et dès lors les deux amis se trouvèrent en fonds. Voici comment ce fait est rapporté dans ses Mémoires :

« ..... Heureusement une bonne aubaine nous attendait à Châlons. Dans la même auberge que nous, logeait un soldat de Beaujolais, il nous invita à boire : c'était un franc Picard, je lui parlai le patois du pays, et insensiblement, le verre à la main, il s'établit entre nous une si grande confiance, qu'il nous montra un portefeuille rempli d'assignats qu'il prétendait avoir trouvé aux environs de Château-Labbaye. « Camarades, nous dit-il, je ne sais pas lire ; mais si vous vouliez m'indiquer

ce que ces papiers valent, je vous en donnerais votre part. » Le Picard ne pouvait pas mieux s'adresser : sous le rapport du volume, il eut le plus gros lot ; mais il ne soupçonnait pas que nous nous étions adjugé les neuf dixièmes de la somme. Cette petite subvention ne nous fut pas inutile pendant le cours de notre voyage, qui s'acheva le plus gaîment du monde. Parvenus à notre destination, il nous resta de quoi *graisser généreusement la marmite.*

C'est sans doute un passe-temps aussi agréable qu'innocent que de *graisser la marmite ;* mais certains rigoristes prétendent qu'il n'est pas permis de s'approprier le bien d'autrui, quand bien même on devrait graisser toutes les marmites des janissaires ; or, ce n'était pas seulement une partie des assignats du bon Picard que Vidocq avait pris, mais bien le portefeuille tout entier avec ce qu'il contenait. Et que les amis du merveilleux ne s'imaginent pas qu'il y eut dans ce fait quelque chose d'extraordinaire, ils seraient dans l'erreur. Vidocq le prit tout simplement en introduisant, *comme une personne naturelle*, le pouce

et l'index dans la poche du Picard qui dormait sur la table, et qui dut être un peu surpris, en se réveillant, de ne pas trouver dans son gousset de quoi payer son écot; mais qui, bien certainement, ne se doutait pas que ses assignats devaient, dès le lendemain, servir à graisser la marmite d'un régiment de cavalerie dans lequel Vidocq et son compagnon s'étaient engagés en arrivant à Vitry-le-Français.

Quelques jours après, ce régiment eut un engagement sérieux avec l'ennemi; M. Vidocq nous assure que, dans cette circonstance, il fit des prodiges de valeur; mais comme il a oublié de joindre à ses Mémoires ses états de service en forme de pièces justificatives, on peut hardiment rabattre les neuf dixièmes de ses hauts faits, auxquels, pour mon compte, je prends la liberté de ne pas croire du tout. Ce dont il n'est pas permis de douter, c'est que, le lendemain de ce jour où M. Vidocq avait, selon son expression, *taillé des croupières* aux Autrichiens, il sella son cheval de bonne heure et passa à l'ennemi. Il craignait,

dit-il, d'être reconnu comme déserteur du régiment de Bourbon. Cela est possible ; il est seulement bien extraordinaire qu'il n'ait pas eu cette crainte-là plus tôt, et qu'elle lui soit venue précisément le lendemain d'un jour où il s'était signalé par sa bravoure. Dans tous les cas, ce ne pouvait être qu'un accès de valeur intermittente, car je me rappelle parfaitement l'avoir vu plus tard, au camp de Famars, panser les chevaux pour éviter d'aller au feu. Au surplus, M. Vidocq nous l'affirme, et cette fois nous l'en croyons sur parole, ce n'était pas pour faire le coup de sabre contre les Français qu'il avait déserté, mais bien pour enseigner à ces pauvres Allemands le grand art *de la tierce et de la quarte*... Et voyez un peu ce que l'on gagne à vouloir faire le bien ! Les Allemands, pour reconnaître les services que leur rendait M. Vidocq en leur démontrant l'art de tuer son homme par principes, ne trouvèrent rien de mieux que de lui donner autant de coups de schlag que de florins. Ce régime ne convenant pas au maître d'armes improvisé, il revint de nouveau dans l'armée française, et s'engagea

dans le 14e léger, qu'il fut bientôt forcé de quitter pour rentrer dans son ancien régiment.

Un adage populaire dit : *Qui est heureux au jeu ne l'est pas auprès des femmes.* M. Vidocq, à ce qu'il paraît, faisait exception à cette règle ; car, bien qu'il possédât l'art de toujours gagner au jeu, comme on le verra par la suite, il avait encore l'avantage d'être le point de mire de toutes les femmes qui le connaissaient, et non seulement ces femmes lui prodiguaient leurs faveurs, mais encore elles l'accablaient de présens : celles qui avaient de l'argent lui ouvraient leurs bourses, et celles qui n'en avaient pas..., celles-là faisaient à peu près comme M. Vidocq avait fait avec le Picard dont nous avons parlé plus haut, et comme il fit depuis avec beaucoup d'autres. Voici comment il raconte ce qui lui arriva à cette époque :

« On ne sera pas surpris qu'à dix-sept ans j'eusse captivé la gouvernante d'un vieux garçon. Manon était le nom de cette fille ; elle avait au moins le double de mon âge ; mais elle m'aimait beaucoup, et pour me le prou-

ver, elle était capable des plus grands sacrifices, rien ne lui coûtait; j'étais à son gré le plus beau des chasseurs, parce que j'étais le sien, et elle voulait encore que j'en fusse le plus pimpant; déjà elle m'avait mis la montre au côté, et j'étais tout fier de me parer de quelques précieux bijoux, gages du sentiment que je lui inspirais, lorsque j'appris que, sur la dénonciation de son maître, Manon allait être traduite pour vol domestique. Manon confessait son crime, mais en même temps, pour être bien certaine qu'après sa condamnation, je ne passerais pas dans les bras d'une autre, elle me désignait comme son complice; elle alla même jusqu'à dire que je l'avais sollicitée : il y avait de la vraisemblance; je fus impliqué dans l'accusation, et j'aurais été assez embarrassé de me tirer de ce mauvais pas, si le hasard ne m'eût fait retrouver quelques lettres desquelles résultait la preuve de mon innocence. Manon confondue se rétracta. J'avais été enfermé dans la maison d'arrêt de Stenay; je fus élargi et renvoyé blanc comme neige. »

Qu'un homme comme Vidocq soit sorti *blanc comme neige* d'une affaire de cette nature, cela bien certainement paraîtra extraordinaire à plus d'un lecteur. Pour moi qui ai vu cet homme sous tant de couleurs différentes, le fait n'a rien d'étonnant : je ne le démentirai donc pas positivement ; mais je raconterai l'aventure comme je l'entendis raconter à cette époque ; car je me trouvais alors, non pas dans le même régiment, mais dans la même brigade que l'homme dont j'entreprends aujourd'hui, dans l'intérêt de la vérité et de la morale publique, de réfuter les sales confessions.

Manon avait volé, elle l'avoua ; mais elle déclara d'abord n'avoir point de complices. Ce ne fut qu'après avoir subi plusieurs interrogatoires, que pressée de questions, et cédant au cri de sa conscience, elle avoua que Vidocq l'avait aidée à détourner et à vendre une foule d'objets. Vidocq fut arrêté ; mais il n'avait pas attendu ce moment pour se procurer des moyens de défense. Manon lui avait adressé plusieurs lettres, et comme elle ne savait pas écrire, ces lettres étaient d'écritures

différentes ; il fut donc très facile à Vidocq d'en fabriquer quelques-unes qui prouvaient son innocence prétendue.

Voilà la version que j'ai entendu répéter dix fois ; et ce qui peut en quelque sorte la confirmer, c'est que Vidocq, remis en liberté, fut forcé de quitter son régiment. Ce fut alors qu'il entra dans la *Légion germanique*, composée d'une foule de mauvais garnemens de son espèce. L'un des officiers supérieurs de cette légion lui fit entendre que si son courage répondait à sa jactance, il ne pourrait manquer d'obtenir promptement l'épaulette de sous-lieutenant ; Vidocq jura qu'il ferait merveilles ; mais lorsqu'on fut en présence de l'ennemi, il sollicita et obtint un congé provisoire avec lequel il revint à Arras.

que puisqu'il s'agit de guillotine, cela ne saurait être déplacé dans l'histoire de Vidocq.

Bientôt pourtant, il revient à ce qui le regarde, il parle de lui, et par conséquent de prison; car dans toutes les villes où cet homme a séjourné, c'est toujours dans la prison qu'il a fini par faire élection de domicile. Vous voulez savoir pourquoi on l'arrêta cette fois, et M. Vidocq qui, comme vous le savez déjà, est un Lovelace, un irrésistible, raconte que, ayant voulu forcer le premier amant d'une femme qui le chérissait, à mettre l'épée à la main, les gendarmes prévenus par son timide adversaire vinrent l'arrêter sur le terrain. Peut être y avait-il encore dans cette affaire quelque chose de semblable aux générosités de mademoiselle Manon; on peut le présumer; mais comme je ne vous affirme que ce que je sais, j'abandonne au lecteur les conjectures et les probabilités. Ce que je puis avancer comme certain, c'est que Vidocq était alors lié avec tout ce qu'il y a de plus abject parmi les sans-culottes, pour lesquels il affecte aujourd'hui

tant de mépris; et ce qui le prouve, c'est qu'il ne dut la liberté qu'il recouvra bientôt, qu'à l'intérêt qu'il parvint à inspirer au farouche Joseph Le Bon, qui était alors chargé de fournir du *gibier à la guillotine*, et de tenir le bourreau en haleine, en faisant arrêter tous les habitans de l'arrondissement qui avaient quelque fortune. Avec un tel protecteur, Vidocq ne pouvait manquer de se pousser; aussi cet homme qui, comme on l'a vu, passait à juste titre pour le plus mauvais soldat des divers régimens dont il avait fait partie, obtint-il sans difficulté le grade de sous-lieutenant dans un bataillon de volontaires qui s'organisait alors à Arras, et qui partit bientôt pour Saint-Sylvestre-Capelle. On avançait vite dans ce temps-là, quand on était brave, que l'on se comportait bien, et que l'on avait le bonheur de ne pas se trouver en futur contingent avec quelque boulet. Or Vidocq, qui n'était pas en fonds du côté des qualités que nous venons d'énumérer, et qui ne se souciait guère d'avoir quelque chose à démêler avec la mitraille des Autrichiens, s'avisa d'un expédient qui,

il l'espérait, devait le conduire au même but. Au nombre de ses ennemis, la République avait mis, les saints de bois ou de plâtre, les madones, et les tableaux d'églises. Ce fut à cette armée toute pacifique que Vidocq jura une guerre d'extermination. Pourquoi donc, au lieu de nous parler longuement dans ses Mémoires de l'aventure d'une vieille fille chez laquelle il logeait à Saint-Sylvestre-Capelle, ne nous dit-il pas quelque chose de l'action d'éclat qu'il fit dans cette commune? Pourquoi néglige-t-il d'apprendre à ses contemporains et à la postérité que là, lui, sous-lieutenant, se couvrit d'une gloire ineffaçable en rassemblant et brûlant de sa propre main les nombreux prisonniers qu'il avait faits dans l'église, où, immobiles dans leurs niches, ils conspiraient contre la République une et indivisible!... Et remarquez que cette gloire, il lui était d'autant plus facile de la revendiquer, qu'il existe encore, et que j'ai vu tout récemment à Paris plusieurs témoins de ce brillant fait d'armes... Mais voyez la bizarrerie du destin! M. Vidocq qui était parti officier, et qui s'at-

tendait à devenir capitaine incessamment, revint bientôt simple soldat. Vous voulez savoir pourquoi il revint, qui lui en donna la permission ? Personne. Cette permission, M. Vidocq l'avait, pour la cinquième ou sixième fois, prise sous la semelle de ses souliers, à la suite d'une aventure qu'il raconte ainsi :

« Le bataillon était cantonné à Fresnes. Dans une ferme ou j'étais logé, arriva un jour la famille entière d'un patron de barque, composée du mari, de la femme et de deux enfans, dont une fille de dix-huit ans, qu'on eût remarquée partout. Les Autrichiens leur avaient enlevé un bateau chargé d'avoine, qui composait toute leur fortune, et ces pauvres gens, réduits aux vêtemens qui les couvraient, n'avaient eu d'autre ressource que de venir se réfugier chez mon hôte, leur parent. Cette circonstance, leur fâcheuse position, et peut-être aussi la beauté de la jeune fille, qu'on nommait Delphine, me touchèrent.

« En allant à la découverte, j'avais vu le bateau, que l'ennemi ne déchargeait qu'au fur et à mesure des distributions. Je proposai à

douze de mes camarades d'enlever aux Autrichiens leur capture, ils acceptèrent; le colonel donna son consentement, et, par une nuit pluvieuse, nous nous approchâmes du bateau sans être aperçus du factionnaire, qu'on envoya tenir compagnie aux poissons de l'Escaut, muni de cinq coups de baïonnette. La femme du patron, qui avait absolument voulu nous suivre, courut aussitôt à un sac de florins qu'elle avait caché dans l'avoine, et me pria de m'en charger. On détacha ensuite le bateau, pour le laisser dériver jusqu'à un endroit où nous avions un poste retranché : mais, au moment où il prenait le fil de l'eau, nous fûmes surpris par le *werdaw* d'un factionnaire que nous n'avions pas aperçu au milieu des roseaux où il était embusqué. Au bruit du coup de fusil, dont il accompagna une seconde interpellation, le poste voisin prit les armes : en un instant, la rive se couvrit de soldats qui firent pleuvoir une grêle de balles sur le bateau; il fallut bien alors l'abandonner. Nous nous jetâmes, mes camarades et moi, dans une espèce de chaloupe qui nous avait amenés à bord; la

femme prit le même parti. Mais le patron, oublié dans le tumulte, ou retenu par un reste d'espoir, tomba au pouvoir des Autrichiens, qui ne lui épargnèrent ni les gourmades, ni les coups de crosse. Cette tentative nous avait d'ailleurs coûté trois hommes, et j'avais eu moi-même deux doigts cassés d'un coup de feu. Delphine me prodigua les soins les plus empressés. Sa mère étant partie sur ces entrefaites pour Gand, où elle savait que son mari avait été envoyé comme prisonnier de guerre, nous nous rendîmes de notre côté à Lille : j'y passai ma convalescence. Comme Delphine avait une partie de l'argent retrouvé dans l'avoine, nous menions assez joyeuse vie. Il fut question de nous marier, et l'affaire était si bien engagée, que je me mis en route un matin pour Arras, d'où je devais rapporter les pièces nécessaires et le consentement de mes parens. Delphine avait obtenu déjà celui des siens, qui se trouvaient toujours à Gand. A une lieue de Lille, je m'aperçois que j'ai oublié mon billet d'hôpital, qu'il m'était indispensable de produire à la municipalité d'Arras; je

reviens sur mes pas. Arrivé à l'hôtel, je monte à la chambre que nous occupions, je frappe, personne ne répond ; il était cependant impossible que Delphine fût sortie d'aussi grand matin, il était à peine six heures ; je frappe encore ; Delphine vient enfin ouvrir, étendant ses bras et se frottant les yeux, comme quelqu'un qui s'éveille en sursaut. Pour l'éprouver, je lui propose de m'accompagner à Arras afin que je puisse la présenter à mes parens ; elle accepte d'un air tranquille. Mes soupçons commencent à se dissiper ; quelque chose me disait cependant qu'elle me trompait. Je m'aperçois enfin qu'elle jetait souvent les yeux vers certain cabinet de garde-robe : je feins de vouloir l'ouvrir, ma chaste fiancée s'y oppose en me donnant un de ces prétextes que les femmes ont toujours à leur disposition ; mais j'insiste, et je finis par ouvrir le cabinet, où je trouve caché sous un tas de linge sale un médecin qui m'avait donné des soins pendant ma convalescence. Il était vieux, laid et malpropre : le premier sentiment fut à l'humiliation d'avoir un pareil rival ; peut-être eussé-je été plus fu-

rieux de trouver un beau fils : je laisse le cas à la décision des nombreux amateurs qui se sont trouvés à pareille fête; pour moi, je voulais commencer par assommer mon Esculape à bonnes fortunes, mais, ce qui m'arrivait assez rarement, la réflexion me retint. Nous étions dans une place de guerre, on pouvait me chicaner sur mon permis de séjour, me faire quelque mauvais parti; Delphine, après tout, n'était pas ma femme, je n'avais sur elle aucun droit; je pris toutefois celui de la mettre à la porte à grands coups de pied dans le derrière, après quoi je lui jetai par la fenêtre ses nippes et quelque monnaie pour se rendre à Gand. Je m'allouai ainsi le reste de l'argent, que je croyais avoir légitimement acquis, puisque j'avais dirigé la superbe expédition qui l'avait repris sur les Autrichiens. J'oubliais de dire que je laissai le docteur effectuer paisiblement sa retraite.»

Il existe cependant des gens assez heureusement organisés pour prendre tout cela au pied de la lettre, et dire : après tout ce n'est pas un si méchant homme que ce Vidocq; et

il y a du bon dans la première partie de cette anecdote. Eh bien, que ces braves gens apprennent de moi qu'il n'y a rien de vrai dans tout cela, si ce n'est qu'en dernier résultat Vidocq est resté possesseur du sac de florins dont il parle. Cette Delphine était tout simplement la fille d'un fermier chez lequel Vidocq était logé; le sac de florins n'était pas dans un bateau au pouvoir des Autrichiens, mais bien dans l'armoire du bonhomme de fermier, et si l'on fit jouer la baïonnette dans cette circonstance, ce fut tout simplement pour faire sauter la serrure. Au reste, Delphine, qui était fille unique du fermier, ne faisait en quelque sorte que prendre, par ce moyen, un à compte sur la dot qui lui était destinée. Vidocq qui avait séduit cette jeune fille, et qui désertait avec une facilité toute particulière, partit alors avec sa maîtresse pour Lille : ils se logèrent rue *Basse*, dans une auberge située près de l'hôtel *de l'Europe*, et qui, je crois, avait pour enseigne *à la Bombe*. Après quelques jours d'assez bonne intelligence entre les amans, Vidocq s'aperce-

vant que les florins diminuaient à vue d'œil, chercha une querelle d'allemand à sa compagne, et la renvoya chez son père; mais il n'eut garde d'y renvoyer aussi le sac de florins, qu'il s'adjugea par *droit de conquête*. Bientôt, malgré la précaution qu'il avait prise de s'habiller en femme, il fut arrêté et reconduit à Arras, où, mis en liberté de nouveau par la protection de Lebon, il recommença à mener le train de vie qui paraissait avoir tant de charmes pour lui; il me semble voir encore sa mère, en mantelet noir, le chercher dans tous les mauvais lieux de la ville, et employer, bien souvent sans succès, tous les moyens imaginables pour le ramener à la maison paternelle, où il ne paraissait cependant que pour commettre de nouveaux méfaits. Il est juste de dire aussi que cette femme avait pour son fils une indulgence coupable.

Tous les anciens habitans d'Arras se rappellent encore l'histoire d'un loup-garou qui, pendant plusieurs nuits, jeta l'épouvante dans la ville, qu'il parcourait en poussant des hurlemens effroyables et en traînant sur le pavé

de lourdes chaînes; mais personne ne sait mieux que moi quel était ce prétendu monstre : c'était Vidocq. Quel était son but? je l'ignore; il refusa constamment de me le dire; mais je le demande, est-ce gratuitement que l'on s'expose à être pousuivi et tué comme une bête fauve ? Je lui représentai vainement qu'il courait de grands risques, que c'était jouer un mauvais jeu; il se contenta de me rire au nez en me répondant qu'il savait ce qu'il avait à faire. Néanmoins cette belle résolution disparut bientôt; un coup de fusil tiré par une fenêtre suffit pour chasser à jamais le loup-garou.

Ce fut à cette époque que Vidocq se maria; et c'est particulièrement en cet endroit de ses mémoires qu'il entasse les mensonges et les calomnies.

Après nous avoir peint Chevalier, le frère de sa femme, comme un jacobin, un terroriste effréné, il prétend que ce fut pour conserver les bonnes grâces de cet homme qu'il consentit à épouser sa sœur..... Mais laissons-le parler, afin de réfuter une à une ses assertions toutes de la plus insigne fausseté.

« La sœur de Chevalier qui avait de bonnes intentions pour moi, redoubla ses agaceries à mon égard ; d'un autre côté, l'habitude de la voir me familiarisait insensiblement avec sa laideur ; bref, les choses en vinrent au point que je ne dus pas être étonné de l'entendre me déclarer un jour qu'elle était enceinte ; elle ne parlait pas de mariage, elle n'en prononçait même pas le mot ; mais je ne voyais que trop qu'il en fallait venir là, sous peine de m'exposer à la vengeance du frère, qui n'eût pas manqué de me dénoncer comme suspect, comme aristocrate, et surtout comme déserteur. Mes parents, frappés de toutes ces considérations, et concevant l'espoir de me conserver près d'eux, donnèrent leur consentement au mariage, que la famille Chevalier pressait très vivement ; il se conclut enfin, et je me trouvai marié à dix-huit ans. Je me croyais même presque père de famille, mais quelques jours s'étaient à peine écoulés, que ma femme m'avoua que sa grossesse simulée n'avait eu pour but que de m'amener au *conjungo*. On conçoit toute la satisfaction que dut me causer une pareille confidence ; les mêmes

motifs qui m'avaient décidé à contracter me forçaient cependant à me taire, et je pris mon parti tout en enrageant. Notre union commençait d'ailleurs sous d'assez fâcheux auspices. Une boutique de mercerie, que ma femme avait levée, tournait fort mal; j'en crus voir la cause dans les fréquentes absences de ma femme, qui était toute la journée chez son frère; je fis des observations, et pour y répondre, on me fit donner l'ordre de rejoindre à Tournai. J'aurais pu me plaindre de ce mode expéditif de se débarrasser d'un mari incommode, mais j'étais de mon côté tellement fatigué du joug de Chevalier, que je repris avec une espèce de joie l'uniforme que j'avais eu tant de plaisir à quitter.

« A Tournai, un ancien officier du régiment de Bourbon, alors adjudant-général, m'attacha à ses bureaux comme chargé de détails d'administration, et particulièrement en ce qui concernait l'habillement. Bientôt les affaires de la division nécessitent l'envoi d'un homme de confiance à Arras; je pars en poste, et j'arrive dans cette ville à onze heures du

soir. Comme chargé d'ordres, je me fais ouvrir les portes, et par un mouvement que je ne saurais trop expliquer, je cours chez ma femme; je frappe long-temps sans que personne vienne répondre; un voisin m'ouvre enfin la porte de l'allée, et je monte rapidement à la chambre de ma femme; en approchant, j'entends le bruit d'un sabre qui tombe, puis on ouvre la fenêtre, et un homme saute dans la rue. Il est inutile de dire qu'on avait reconnu ma voix: je redescends aussitôt les escaliers en toute hâte, et je rejoins bientôt mon Lovelace, dans lequel je reconnais un adjudant-major du 17e chasseurs à cheval, en semestre à Arras. Il était à demi nu; je le ramène au domicile conjugal; il achève sa toilette, et nous ne nous quittons qu'avec l'engagement de nous battre le lendemain.

Cette scène avait mis tout le quartier en rumeur. La plupart des voisins accourus aux fenêtres m'avaient vu saisir le complice; devant eux il était convenu du fait. Il ne manquait donc pas de témoins pour provoquer et obtenir le divorce, et c'était bien ce que je

me proposais de faire; mais la famille de ma chaste épouse, qui tenait à lui conserver un chaperon, se mit aussitôt en campagne pour arrêter toutes mes démarches, ou du moins pour les paralyser. Le lendemain, avant d'avoir pu joindre l'adjudant-major, je fus arrêté par des sergens de ville et par des gendarmes, qui parlaient déjà de m'écrouer aux *Baudets*. Heureusement pour moi, j'avais pris quelqu'assurance, et je sentais fort bien que ma position n'avait rien d'inquiétant. Je demandai à être conduit devant Joseph Le Bon; on ne pouvait pas s'y refuser. Je parus devant le représentant du peuple, que je trouvai entouré d'une masse énorme de lettres et de papiers. *C'est donc toi*, me dit-il, *qui viens ici sans permission....*, *et pour maltraiter ta femme encore !...* Je vis aussitôt ce qu'il y avait à répondre; j'exhibai mes ordres, j'invoquai le témoignage de tous les voisins de ma femme et celui de l'adjudant-major lui-même, qui ne pouvait plus s'en dédire. Enfin, j'expliquai si clairement mon affaire, que Joseph Le Bon fut forcé de convenir que les torts n'é-

taient pas de mon côté. Par égard pour son ami Chevalier, il m'engagea cependant à ne pas rester plus long-temps à Arras, et comme je craignais que le vent ne tournât, comme j'en avais eu tant d'exemples, je me promis bien de déférer le plus promptement possible à cet avis. Ma mission remplie, je pris congé de tout mon monde, et le lendemain au point du jour j'étais sur la route de Tournai. »

Pour quelqu'un qui sait la vérité, il est impossible de lire sans indignation ce tissu de mensonges. Le misérable ! il ne soupçonnait pas en écrivant ses honteux mémoires, qu'un homme qui fut souvent son complice, viendrait l'accabler de ses révélations : peut-être aussi a-t-il pensé qu'il lui suffirait, dans tous les cas, de nier les faits horribles que l'on pourrait lui reprocher... Eh bien, je lui ôterai jusqu'à la possibilité de me démentir : je citerai les lieux ; je donnerai sur les localités les détails les plus minutieux ; j'appellerai en témoignage une foule de personnes qui vivent encore, et je l'écraserai sous le poids de la vérité.

Ce fut dans un bal, à Arras, que Vidocq rencontra pour la première fois mademoiselle Chevalier, fille d'honorables commerçans. Vidocq était jeune, bien fait; il parlait avec assez de facilité; mais, malgré tout cela, il s'était fait dans le pays une réputation épouvantable; ce qu'il est aisé de concevoir en se rappelant tous les hauts faits par lesquels il s'était déjà signalé. Cette réputation était telle, que les parens de mademoiselle Chevalier ne voulurent pas permettre qu'elle dansât avec lui. Vidocq ne se découragea point, il eut recours aux billets doux, qu'il n'écrivit point, par la raison toute simple qu'à cette époque il savait à peine lire, mais qu'il fit écrire par l'un de ses amis, que j'ai connu, que je connais encore, et qui bien certainement ne me refuserait pas son témoignage si je le réclamais. Cet homme, que des considérations particulières m'empêchent de nommer, non seulement écrivit les épîtres amoureuses, mais ce fut encore lui qui les remit adroitement à leur adresse, en faisant emplète de quelques mouchoirs dans la boutique de Chevalier. Malgré

l'adresse du messager, les lettres ne tardèrent pas à tomber entre les mains du frère de la demoiselle, et par suite de cette mésaventure, mademoiselle Chevalier fut emfermée dans une chambre de l'étage le plus élevé de la maison. Là au moyen de quelques ardoises détachées du toit, et de quelques cordes trouvées dans le grenier, la prisonnière entretint encore pendant quelques jours une correspondance assez active avec le jeune Vidocq.

Tout cela cependant n'avançait guère les affaires des amans, et Vidocq était impatient, non de posséder la jeune personne, mais de palper la dot, qui, d'après les apparences, devait être assez gentille. Pour arriver à ce but, il se rendit chez la sœur de mademoiselle Chevalier, alors religieuse dans un couvent d'Arras : il vanta à cette sainte fille sa fortune qu'il disait considérable; de plus il se dit le neveu d'un général qui, par son crédit, ne pouvait manquer de lui faire obtenir une place importante. La bonne religieuse, ne soupçonnant pas qu'un jeune homme qui paraissait à la fois si doux et si amoureux, fût capable de la trom-

per, trouva mauvais que son frère voulût empêcher sa jeune sœur d'accepter un si bon parti; elle interposa son autorité, et le mariage se fit; car, de leur côté, les parens de Vidocq n'avaient garde de s'y opposer; ils espéraient que le mariage le rendrait plus raisonnable, et, dans tous les cas, ils se trouvaient, par ce moyen, débarrassés d'un mauvais sujet, qui leur inspirait beaucoup plus de crainte que d'amitié.

Le repas des noces se fit chez un traiteur de la ville; et tout alla bien jusqu'au dessert. Entre la poire et le fromage, le père Chevalier, croyant faire quelque chose de fort agréable à son gendre, étala sur la table la dot de sa fille, en assignats.

— Qu'est-ce que c'est que ces chiffons-là? dit Vidocq.

— Eh! mon gendre, répondit le père, ces chiffons-là valent des écus.

Cela était vrai; les assignats ne perdaient rien à cette époque.

— Qu'ils soient bons ou mauvais, reprend

Vidocq, je n'en veux point : gardez cela pour vous... le... et donnez-moi des louis.

Le père Chevalier trouve mauvais qu'un homme qui n'est son gendre que depuis quelques heures, lui parle sur ce ton; Vidocq devient furieux, se jette sur le père de sa femme, le saisit à la gorge, et le vieillard ne dut qu'au secours des assistans de n'être pas étranglé !...

Je le répète : il existe encore dix témoins de ce fait, et tous sont prêts à rendre hommage à la vérité. Il est d'ailleurs assez facile de voir que ce ne sont pas là des scènes de roman, comme la plupart de celles qui remplissent les Mémoires de l'ex-chef de la brigade de sûreté; des faits comme ceux que je rapporte ne s'inventent point : cela ne ressemble pas aux chapitres de *Monsieur Botte*. Revenons.

Vidocq ne pouvant assouvir sa rage sur le respectable vieillard que l'on avait, non sans peine, arraché à ses mains parricides, s'en prit aux meubles et à la vaisselle du restaurateur, et il brisa tout ce qui lui tomba sous la main; enfin on parvint à calmer cet enragé,

et bien que dans son accès, il eût juré de ne pas coucher avec sa femme, avant qu'on lui eût compté la dot en or; la soirée et la nuit se passèrent tranquillement.

Indépendamment de l'argent et du trousseau que le père Chevalier avait donné à sa fille, il l'aida encore à élever une boutique de mercerie, dans la rue Miolant. Ce commerce, ainsi que le dit Vidocq, tourna mal, et cela est facile à expliquer. A peine marié, ce bon sujet avait recommencé à vivre comme par le passé; il ne quittait presque plus le cabaret de la *Bouteille noire*, où il faisait des orgies continuelles. La dot de sa femme fut mangée en quelques mois; et lorsqu'il n'eut plus d'argent, il recourut aux marchandises : chaque jour, quelque pièce de toile ou d'indienne disparaissait et était vendue à vil prix; une partie de l'argent que Vidocq en recevait restait dans les estaminets où se faisait la vente ; une autre partie devenait la proie des filles, et le reste servait à alimenter la passion du jeu que cet honnête homme joignait à toutes les bonnes qualités qu'on lui connaît déjà.

Il n'y avait presque plus rien dans la boutique; le train de vie que menait Vidocq ne pouvait durer encore long-temps : il le sentit, et voici l'expédient qu'il imagina pour éviter le dénuement qu'il prévoyait. Après trois jours d'absence, il rentre chez lui ayant l'air fatigué comme un homme qui vient de faire un long voyage. — J'apporte de bonnes nouvelles, dit-il à sa femme, je viens d'être nommé *agent de commerce* à Bruxelles; c'est une place qui rapporte plus de dix mille francs par an. Cela vaut un peu mieux que de vendre de la toile.

Madame Vidocq laisse éclater la joie que lui cause cet heureux événement, et elle déclare qu'elle veut suivre son mari.

— J'espère bien aussi partir avec toi, dit Vidocq, mais nous n'avons pas de temps à perdre : ainsi, dès demain je vais vendre nos meubles dont le transport nous coûterait trop cher; nous emporterons seulement les marchandises qui nous restent.

Cela paraissait trop raisonnable pour souffrir quelque difficulté : le lendemain le mobi-

lier est estimé par un tapissier, et acheté par un nommé Duplessis, qui est aujourd'hui coiffeur à Paris, près du Palais-Royal, et dans la boutique duquel se trouve encore une des glaces qui faisaient partie de ce mobilier. Ce fut un chapelier du voisinage, qui prêta les malles nécessaires pour emballer les marchandises. Les préparatifs étant terminés, Vidocq se rend chez le nommé Minton, son oncle, et le père de la femme avec laquelle il vit aujourd'hui à Saint-Mandé. Cet homme était loueur de voitures; sans avoir un grand génie, il trouva assez extraordinaire que son neveu, qui savait à peine écrire, eût obtenu une place d'agent de commerce, et il refusa d'abord la voiture et les deux chevaux qu'on lui demandait. Vidocq alors invoqua le témoignage de sa femme qui, soit crainte, soit légèreté, dit qu'effectivement son mari avait la place en question, et le bonhomme Minton, ne doutant plus de la bonne fortune de son neveu, donna les chevaux et la voiture avec lesquels le couple artésien se mit en route.

Le troisième jour, on arrive à Tournay, et l'on

descend à l'hôtel du *Lion belgique*. Vidocq, sous le prétexte de choisir un logement à son gré, se fait conduire dans toutes les chambres de l'hôtel, et finit par s'accommoder d'une petite pièce et d'un cabinet qui, indépendamment de l'entrée ordinaire, avaient issue sur la cour, par un escalier dérobé. Après avoir fait déposer ses malles en ce lieu, notre prétendu agent de commerce se mit à battre le pavé de la ville où j'étais depuis quinze jours, et où il rencontra encore quelques autres bons garnemens de ses amis, tels qu'un nommé Planquier, et César Herbaux avec lequel il fut plus tard condamné aux fers, et qui finit par être guillotiné à Paris. En moins de deux heures, la voiture et les chevaux furent vendus, sans que madame Vidocq s'en doutât. Mais cela ne suffisait pas à l'honnête mari; il n'était point d'humeur à abandonner les malles. Vers le soir, il dit à sa femme : « Habille-toi, nous irons au spectacle. » La proposition est acceptée avec plaisir. Pendant un entr'acte, Vidocq, laissant sa jeune moitié dans une loge, disparaît, et tandis qu'il court, dans les coulisses, après une

choriste de sa connaissance, un officier supérieur s'approche de la jeune femme, et lui offre quelques pastilles, qu'elle accepte. Vidocq revient et demande à l'officier raison de sa conduite. Jusque là, il n'y avait rien d'extraordinaire; mais Vidocq ne tarda pas à prouver qu'il ne faisait rien comme un autre. Pendant un second entr'acte, il se procure un sabre, et après le spectacle, il somme l'officier de le suivre; celui-ci parle de témoins. « Ma femme nous en servira, » répond ce forcené. En effet, il entraîne cette malheureuse dans une rue déserte, se dépouille de son habit qu'il lui remet en jurant que si elle ose faire le moindre mouvement, il lui passera son sabre au travers du corps, et se jetant sur son adversaire, qui avait à peine eu le temps de se mettre en garde, il le force de rompre quelques semelles; mais celui-ci reprend bientôt l'avantage; Vidocq rompt à son tour, et après quelque secondes, un coup de sabre lui coupe la lèvre supérieure.

Cette correction, bien que légère, parut le calmer. — « Va, dit-il à sa femme, va à

à l'hôtel commander le souper, tandis que je ferai panser cette égratignure chez l'apothicaire voisin. » Elle obéit, et il revint bientôt avec un morceau de taffetas d'Angleterre sur la lèvre; mais ce n'était pas là la seule emplète qu'il eût faite chez le pharmacien, et il trouva, pendant le repas, le moyen de jeter, dans le verre de sa compagne, une dose d'opium telle que cette infortunée ne dut qu'à la force de son tempérament de ne pas s'endormir d'un sommeil éternel!....

Le lendemain de grand matin, Vidocq fit ses malles dans lesquelles il entassa les effets de sa femme. Pensant peut-être qu'elle ne devait plus s'éveiller, il lui prit ses boucles d'oreilles, enleva les bagues qu'elle avait aux doigts; enfin jupons, corset, bonnet, tout lui sembla de bonne prise, et il partit avec ce butin en disant qu'il reviendrait le soir, et en priant que l'on n'éveillât pas sa femme, qui, dit-il, avait grand besoin de repos. Quelques heures après, nous étions ensemble sur la route de Bruxelles, où nous arrivâmes le len-

demain, et où il commença par vendre toute la pacotille dont je viens de parler.

Quarante-huit heures s'écoulèrent sans que madame Vidocq s'éveillât, et ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté que les maîtres de l'hôtel qu'un si long sommeil effrayait, parvinrent à la tirer de cette espèce de léthargie. On veut l'habiller.... Point de robe, de schall, de fichu! On cherche dans la ruelle du lit, et l'on trouve seulement deux bas, l'un blanc et l'autre bleu..... c'était là tout ce qui avait échappé à la rapacité de Vidocq! De nouvelles recherches font découvrir dans le lit une lettre ainsi conçue :

« Ma bonne amie,

« C'est avec peine que je me vois dans la nécessité de t'abandonner à ton triste sort; mais j'emporte au moins la certitude que tu pourras repasser la frontière en toute sécurité : j'ai déposé à cet effet, sous ton oreiller, ton acte de naissance, notre acte de mariage, et huit ducats, somme suffisante pour te permettre de retourner tranquillement à Arras.

« Adieu, ma chère Jenny; je t'embrasse et je suis toujours ton sincère et fidèle mari.

VIDOCQ. »

Que l'on se fasse, si cela est possible, une idée de la position de cette malheureuse, et du désespoir qui succéda à sa longue léthargie!.... La plus grande partie des huit ducats que lui avait laissés le misérable qui l'abandonnait, fut employée à acheter les vêtemens nécessaires; il restait encore assez d'argent pour aller à Arras qui n'est éloigné de Tournay que de quinze lieues, mais osera-t-elle se montrer dans cette ville?... Que dira l'oncle Minton? ne l'accusera-t-il pas de s'être entendue avec son mari pour le tromper et lui voler ses chevaux et sa voiture?.... Cependant le retour à Arras était le seul parti raisonnable, et le soir même, madame Vidocq, profitant de l'obligeance d'un avocat de l'Artois, nommé Leduc, qui retournait en poste dans son pays, madame Vidocq, dis-je, reprit le chemin de ses foyers, et fut recueillie par son frère qui connaissait assez le mari pour n'être pas fort surpris du récit que lui fit la femme.

Voilà, je le répète encore, la plus exacte vérité; et de tout cela pourtant on ne trouve pas un mot dans les Mémoires de cet homme éhonté, qui se croit un grand personnage, parce qu'il a commandé à des mouchards !....

CHAPITRE IV.

Vidocq à Bruxelles.—La vie qu'il mène.—Service que je lui rends. — La vérité sur la baronne d'I***. — Vidocq me dénonce. — Je suis arrêté. — Mon évasion.—J'arrive à Paris.

Rien n'est plus ridicule que le conte que Vidocq fait dans ses Mémoires, relativement au but de son voyage à Bruxelles : il était, dit-il, attaché aux bureaux d'un officier supérieur, comme si un officier supérieur avait des bureaux! Et puis qu'aurait fait dans des bureaux un homme qui ne savait pas écrire?... Voilà certes un mensonge qui ne fera pas honneur à la finesse de l'ex-chef de la brigade de sûreté!... La vérité est qu'il venait à Bruxelles pour se faire enrôler dans *l'armée roulante*, bande d'escrocs qui exploitaient alors avec beaucoup d'adresse et de bonheur les pays conquis. Herbaux et moi, nous nous étions engagés à le faire recevoir sans difficulté; et cela d'ailleurs était d'autant plus facile que Vi-

docq pouvait alors rendre de grands services à la bande, tant à cause de son savoir faire que par le parti que l'on pouvait tirer du cachet d'un régiment dans lequel Vidocq avait servi, et qu'il avait escamoté. Au moyen de cet instrument on pouvait se fabriquer des papiers fort utiles ; et des papiers étaient quelque chose de précieux pour les héros de *l'armée roulante.*

Arrivé dans la capitale de la Belgique, Herbaux et moi nous logeâmes avec d'anciennes connaissances ; quant à Vidocq, il commença, selon sa coutume, par chercher un asile dans les plus mauvais lieux, ce qu'il avoue, au reste, mais de telle sorte que ses aveux équivalent à des mensonges. Écoutons-le :

« Ce fut, dit-il, sans faire grande violence à ma délicatesse, que je me vis installé, à Bruxelles, chez une femme galante de ma connaissance, qui, après avoir été entretenue par le général Van-der-Nott, était à peu près tombée dans le domaine public. Oisif comme tous ceux qui sont jetés dans cette existence précaire, je passais les journées entières et une

partie des nuits au *Café Turc* et au *Café de la Monnaie*, où se réunissaient de préférence les chevaliers d'industrie et les joueurs de profession; ces gens-là faisaient de la dépense, jouaient un jeu d'enfer; et comme ils n'avaient aucune ressource connue, je ne revenais pas de leur voir mener un pareil train. Un jeune homme avec lequel je m'étais lié, et que je questionnai à ce sujet, parut frappé de mon inexpérience, et j'eus toutes les peines du monde à lui persuader que j'étais aussi neuf que je le disais. « Les hommes que vous voyez ici tous les jours, me dit-il alors, sont des escrocs; ceux qui ne font qu'une apparition sont des dupes qui ne reparaissent plus, une fois qu'ils ont perdu leur argent. » Munis de ces instructions, je fis une foule de remarques qui jusque-là m'avaient échappé; je vis des tours de passe-passe incroyables, et, ce qui prouverait qu'il y avait encore du bon chez moi, je fus souvent tenté d'avertir le malheureux qu'on dépouillait; ce qui m'arriva prouverait que les faiseurs m'avaient deviné.

« Une partie s'engage un soir au *Café Turc;*

on jouait quinze louis en cinq impériales; le *gonse* (dupe) perd cent cinquante louis, demande une revanche pour le lendemain, et sort. A peine a-t-il mis le pied dehors, que le gagnant, que je vois encore tous les jours à Paris, s'approche, et me dit du ton le plus simple : *Ma foi, monsieur, nous avons joué de bonheur, et vous n'avez pas mal fait de vous mettre de mon jeu... j'ai gagné dix parties.... A quatre couronnes que vous avez engagées, c'est dix louis.... les voilà!* Je lui fis observer qu'il était dans l'erreur, que je ne m'étais pas intéressé à son jeu; il ne répondit qu'en me mettant les dix louis dans la main, après quoi il me tourna le dos. *Prenez*, me dit le jeune homme qui m'avait initié aux mystères du tripot, et qui se trouvait à côté de moi, *prenez, et suivez-moi.* Je fis machinalement ce qu'il me disait, et lorsque nous fûmes dans la rue, mon Mentor ajouta : « On s'est aperçu que vous suiviez les parties, on craint qu'il ne vous prenne fantaisie de découvrir le pot aux roses, et comme il n'y a pas moyen de vous in-

timider, parce qu'on sait que vous avez le bras bon et la main mauvaise, on s'est décidé à vous donner part au gâteau : ainsi, soyez tranquille sur votre existence, les deux cafés peuvent vous suffire, puisque vous en pouvez tirer, comme moi, de quatre à six couronnes par jour. Malgré toute la complaisance qu'y mettait ma conscience, je voulus repliquer, et faire des observations : « Vous êtes un enfant, me dit mon honorable ami, il ne s'agit pas de vol.... on corrige tout bonnement la fortune...., et croyez que les choses se passent ainsi dans le salon comme dans la taverne.... Là on triche, c'est le mot reçu...., et le négociant qui, le matin dans son comptoir, se ferait un crime de vous faire tort d'une heure d'intérêt, celui-là même vous attrape fort tranquillement le soir au jeu. » Que répondre à d'aussi formidables argumens? Rien. Il ne restait qu'à garder l'argent, et c'est ce que je fis. »

Quand même M. Vidocq n'aurait pas dit, dans son avertissement, qu'il a eu *un teinturier*, on le devinerait aisément en lisant ce passage : Voyez avec quel art ce récit est

arrangé ; avec quel soin la vérité y est habillée..... M. Vidocq vit avec une fille publique ; mais cette fille a été *entretenue par un général.* Il prend parti dans une bande d'escrocs ; mais il les laisse faire, et se contente d'être le spectateur de leurs travaux. Il reçoit sa part de l'argent volé ; mais c'est malgré lui. C'est, pour ainsi dire, le pistolet sur la gorge qu'on le force à accepter de l'or.... Le pauvre homme!..... Quant à moi, qui n'ai point, qui ne veux pas avoir de teinturier, c'est la vérité toute nue que je dirai, ainsi que j'en ai pris l'engagement. Ce ne fut pas avec la maîtresse d'un général que Vidocq vécut alors, mais avec une fille qui demeurait dans une petite rue qui se nomme, je crois, la *Rue d'argent*, et qui sert de communication entre la place de la Monnaie et la place Saint-Michel. Je crois voir encore la petite porte couverte de gros clous, près de laquelle se tenait, le soir, cette beauté facile qui se nommait, non pas *Émilie*, mais Marie, et que, dans le patois du pays, on appelait *Miki*. C'était une bonne fille, j'en sais quelque chose ; mais, pour être bien avec

elle, il fallait que l'on *travaillât*; et l'on sait ce que l'on appelle *travailler* dans la profession qu'avait alors adoptée Vidocq. Il travaillait donc, non au *Café turc*, mais dans quelques misérables estaminets où la besogne était moins lucrative, et plus facile.

Ce qui est vrai, c'est que Bruxelles était à cette époque le paradis terrestre des escrocs de tout genre. J'y étais, et bien que plus de trente années se soient écoulées depuis, je ne l'ai pas oublié. La police y était douce, tolérante, et les dupes étaient de la meilleure composition. Cela, à la vérité, ne dura pas longtemps, mais j'avoue que ce fut notre faute; nous allâmes trop vite; et nous tirâmes à la poule tant de plumes à la fois, qu'elle fut en quelque sorte forcée de crier. Comme je veux rendre justice à chacun, j'avoue que Vidocq était alors l'un des plus grands *travailleurs*, et cela fut probablement cause qu'il devint l'une des premières victimes du réveil de la police. Mais, encore dans cette circonstance, il ne rapporte pas les choses avec exactitude. Par exemple, il dit qu'il fut arrêté au *théâtre du*

Parc, et il n'y avait alors à Bruxelles qu'un théâtre, lequel ne se nommait pas ainsi. Il dit qu'il fut conduit à la prison des *Madelonnettes;* comme je connais les prisons beaucoup mieux que les théâtres, j'affirme qu'il n'y avait point de *Madelonnettes* à Bruxelles. Il dit que le défaut de papiers fut la seule cause de son arrestation, et cette assertion n'est pas plus vraie que les deux autres. Voici la vérité. Vidocq, ainsi que je l'ai dit plus haut, avait pris goût au travail : il arriva qu'un jour, il gagna deux cents ducats à un Hollandais qui perdit d'abord d'assez bonne grâce, mais qui finit par prendre de l'humeur, et qui prétendit qu'un homme, à moins qu'il ne fût sorcier ou fripon, ce qui est à peu près la même chose, qu'un homme, dis-je, ne pouvait trouver plus de quatre as dans un jeu de piquet. On s'échauffa, la querelle devint vive, la garde vint; Vidocq fut arrêté et conduit à l'*Amigo*, d'où, quelques jours après, il parvint à s'évader.

Malgré le désagrément qu'il venait d'éprouver, Vidocq prétendit bien ne pas abandonner une ville où il avait fait, où il pouvait

faire encore de si bonnes affaires. Pour cela, il fallait d'abord changer de nom, ce qui n'était pas difficile ; mais ce qui l'était davantage, c'était de se procurer des papiers sous ce nom d'emprunt. Ce n'était pas qu'il n'y eût parmi nous une certaine quantité de personnages qui n'auraient pas hésité à fabriquer les pièces nécessaires à la tranquillité d'un ami qui passait à juste titre pour l'un des plus habiles à corriger la fortune ; mais la bonne volonté ne suffisait pas, il fallait un certain talent pour confectionner les pièces en question. Ce ne fut pas, ainsi que le dit Vidocq, un capitaine nommé Labbre qui se chargea de lui procurer ces fausses pièces, ce fut moi qui les lui fabriquai ; non pas *moyennant quinze louis*, comme il le dit encore, mais pour le seul plaisir d'obliger cet homme. J'étais le seul capable de lui rendre ce service, et comme je ne pense pas qu'après un tel aveu il soit possible que l'on soupçonne ma sincérité, j'espère que l'on me croira lorsque j'affirmerai que je commis alors quelques centaines de faux de la même nature, sans que j'aie jamais reçu le

moindre salaire pour ce genre de travail ; je ne rougissais pas de commettre un crime ; j'aurais rougi de rançonner les gens en faveur de qui je le commettais. Que l'on pense ce qu'on voudra de cette singulière délicatesse, je l'avais alors, et elle ne m'a jamais quitté. On va voir comment j'en fus récompensé par l'ex-chef de la brigade de sûreté.

J'avais fait depuis quelque temps la conquête d'une baronne d'I***, veuve, riche, d'un tempérament ardent, et qui, satisfaite de ma jeunesse, de ma vigueur, et de quelques autres qualités que je passerai sous silence, me traitait comme un enfant gâté. Je n'étais plus obligé d'être constamment heureux au jeu pour faire une certaine figure, ma bourse était toujours bien garnie, j'avais une voiture à mes ordres, et il ne se passait point de jour que je n'obligeasse mes amis et que je ne les servisse, au moyen du crédit que ma maîtresse avait près des autorités. Vidocq qui, plus que tout autre, partageait ma bonne fortune, en fut bientôt jaloux, et voici ce qui arriva.

Un soir la baronne me prie de passer dans

son appartement. Je la trouvai tout en larmes. « Mon ami, me dit-elle, il court sur votre compte les bruits les plus défavorables, d'après lesquels vous ne seriez point, comme vous le dites, le fils d'un négociant de Paris, mais un chevalier d'industrie, compromis dix fois dans des affaires très graves, et dont une seule suffirait pour déshonorer un homme. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces bruits ont pris une telle consistance que le chef de la police, sachant que je m'intéresse à vous, a cru devoir m'en donner avis. J'espère qu'il vous sera facile de vous justifier, et je vous supplie de le faire promptement. »

Je fus atterré par ce discours; mais je me remis promptement; j'eus même l'air de ne pas prendre cela sérieusement, et je dis à la baronne que je ne manquerais pas de laver la tête à ce chef de police qui s'était permis de répéter d'aussi ridicules calomnies. Tout cela cependant ne rassura que bien faiblement madame d'I***; il me fut aisé de voir que le soupçon avait pénétré dans son cœur, et que mes paroles ne suffisaient pas pour l'en chas-

ser. Je passai une nuit fort agitée ; car je m'attendais, non seulement à perdre les bonnes graces de la baronne, mais encore à être obligé de quitter Bruxelles, où je me trouvais si bien. Dès qu'il fit jour, je me levai pour aller faire part de ma mésaventure aux camarades, et pour leur demander conseil, mais je n'eus pas fait dix pas dans la rue, que plusieurs agens de police m'entourèrent en me sommant de les suivre. Le même jour, je fus interrogé, et d'après les questions que l'on me fit, il me fut aisé de voir que j'avais été vendu par quelque faux frère. Je répondis néanmoins avec beaucoup d'assurance, car déjà je roulais dans ma tête des projets d'évasion. Un mois s'écoula sans que je trouvasse l'occasion de les mettre à exécution ; la baronne, qui probablement avait eu un nouvel entretien avec le chef de la police, paraissait m'avoir entièrement abandonné ; pour comble de disgrace, j'appris bientôt que Vidocq m'avait supplanté auprès de cette intéressante femme, et il ne me fut pas, dès lors, difficile de deviner quel était l'officieux personnage qui avait procuré

à la police des notes si favorables sur mon compte. Tels furent les premiers pas de cet homme dans la carrière de dénonciateur, où il s'est acquis depuis une si grande et si honorable célébrité. Tout ce que Vidocq dit, dans ses mémoires, de la baronne d'I*** et du rôle qu'il joua près de cette femme, est absolument faux, à l'exception de son voyage à Amsterdam, où il quitta la baronne pour venir à Paris; mais afin de conserver un souvenir de cette tendre personne, il emporta avec lui, et sans lui en demander la permission, une cassette richement garnie.

Tandis que cela se passait, j'étais toujours en prison, d'où pourtant je brûlais du désir de sortir. Pour atteindre à ce but, je feignis d'abord d'être malade, et comme je ne manquais pas d'argent, je sollicitai et j'obtins la faveur de n'être pas mis à l'infirmerie, et de faire venir un médecin dans la chambre où j'étais enfermé. L'Esculape, que je payais généreusement, me visitait tous les jours. Comme il me restait quelques amis dans la ville, je me procurai aisément un costume semblable

à celui du médecin ; je m'en affublai presqu'entièrement, et je me mis au lit; puis lorsque le docteur vint, je lui dis qu'un prisonnier de mes amis, dont la chambre était située à l'extrémité du corridor, avait le plus grand besoin de son secours ; je le pressai de l'aller visiter. A peine fut-il sorti, que me jetant hors du lit, j'achevai ma toilette, je me grimai, et me présentai hardiment à la porte, qui me fut ouverte sans difficulté. Je partis aussitôt pour Paris, où je ne tardai pas à rencontrer Vidocq qui, sous le nom de Rousseau, mangeait joyeusement le contenu de la cassette qu'il avait escamotée à la baronne.

CHAPITRE V.

Je retrouve Vidocq à Paris. — Réconciliation. — Rosalie. — Les aigles et les oisons. — Restitution forcée. — Vidocq disparaît. — Le Picard et la sacoche. — A quoi je dois de ne pas être un assassin. — L'opium. — Je quitte Paris. — Quelle sorte de gens je rencontre à Malines.

Ce qui vient de la flûte s'en retourne au tambour. J'ai été bien des fois à même de reconnaître la vérité de ce proverbe. Que de fois il m'est arrivé de faire le matin un emprunt forcé considérable sur quelque caisse, et de ne plus avoir le soir dans ma bourse de quoi payer mon gîte! C'est là d'ailleurs une des conséquences presque inévitables de la profession que nous exercions, Vidocq et moi, depuis notre enfance, à moins que l'on n'ait, comme ce personnage, deux cordes à son arc, c'est-à-dire que l'on soit à la fois voleur et

espion ; encore n'est-ce pas toujours une garantie, et la preuve de cela, c'est que lorsque je revis Vidocq à Paris, il avait déjà mangé les quatre-cinquièmes du contenu de la cassette dont j'ai parlé. Il vivait alors, non, comme il le dit dans ses Mémoires, avec une de ces femmes que l'on appelle *entretenues*, mais avec une fille de la rue du Chantre. Ce fut dans cette rue, où j'avais aussi cherché un asyle, que je le rencontrai. J'éclatai en reproches ; il me rit aux nez. « Comment est-il possible, me dit-il, que tu n'aies pas deviné la vérité ? Ne t'étais tu pas aperçu que la baronne sentait le besoin du changement, et qu'elle ne te faisait claquemurer que pour se débarrasser de toi plus aisément ? Si j'ai quelque chose à me reprocher, dans cette circonstance, c'est d'avoir consenti à être ton successeur. Mais, après tout, puisqu'il fallait absolument que quelqu'un aidât la baronne à manger ses ducats, autant valait-il que ce fût moi qu'un autre. »

Je n'étais pas disposé à me payer de ces raisons ; mais de deux choses l'une : ou Vi-

docq était un mouchard, et alors je devais le craindre, ou ce n'était qu'un escroc, et dans ce cas, il pouvait m'être fort utile, car je n'avais jamais exercé à Paris, et je n'y connaissais personne de la partie. Ces considérations puissantes m'engagèrent à prendre ce qu'il me disait pour argent comptant; j'eus l'air de le croire, et je le priai de me faire connaître les êtres de la place. « Si tu fais quelqu'affaire, lui dis-je, et que tu aies besoin d'un second, je suis ton homme, et je te servirai avec d'autant plus de zèle, que j'ai besoin de *travailler*, car j'ai vu ce matin le fond de ma bourse.

Pour des affaires, me répondit-il, je n'ai pas encore songé à en faire depuis que je suis ici; mais, en attendant qu'il s'en présente une bonne, je te donnerai un gîte chez Rosalie, bonne fille que j'ai mise dans ses meubles pour être moins sous l'œil du commissaire. »

J'acceptai la proposition qui m'était faite avec une franchise apparente, capable de me réconcilier avec cet homme, alors même que j'aurais été certain qu'il était l'auteur du désagrément que j'avais éprouvé à Bruxelles.

Nous allâmes aussitôt chez Rosalie, à laquelle il me présenta comme un ami d'enfance, un autre lui-même; et mademoiselle Rosalie prit si bien la chose au pied de la lettre, que vingt-quatre heures ne s'écoulèrent pas sans que j'eusse l'avantage de suppléer M. Vidocq dans son plus doux emploi auprès de cette docile personne.

Il y avait quatre jours que nous faisions ménage ensemble; de temps en temps je demandais à Vidocq s'il n'avait pas quelque affaire en vue. « Non, me disait-il, mais qu'est-ce que cela te fait? n'es-tu pas bien ici?..... Sois tranquille, ajoutait-il en frappant sur son gousset, il y a des pigeons au colombier, et quand il n'y en aura plus, il y en aura encore. »

On me croira si on veut, mais j'affirme que je me trouvais assez bien de la vie d'honnête homme, si l'on peut appeler ainsi celle que je menais chez Rosalie, qui d'ailleurs avait momentanément suspendu son commerce. Il était clair néanmoins que cette vie ne pouvait durer long-temps; je le sentais avec peine,

mais je ne pensais pas qu'elle dût finir si vite.

Un soir, Vidocq rentre pâle, défait; il jette son chapeau sur une chaise, se croise les bras, et se met à marcher à grands pas sans proférer une syllabe.

— Qu'y a-t-il donc? lui demandai-je, effrayé de le voir en cet état.

— Il y a, répondit-il, que j'ai trouvé mon maître, et que je suis *la gonze* (la dupe).

— S'il ne s'agit que d'une perte au jeu, repris-je, c'est un mal facile à réparer.

— Oui; mais pour le réparer, il faudrait des *philippes* (argent), et je n'ai plus un sou.

— Plus un sou!

— Cela t'étonne, parce que tu connais mon talent, et que tu me crois un aigle... La vérité est que nous étions des aigles à Bruxelles, et que nous ne sommes que des oisons à Paris.

— C'est ce que nous allons voir, m'écriai-je; change d'habit, grime-toi, et conduis-moi à la porte du tripot.

Vidocq ne savait pas quel était mon dessein; mais comme il ne pouvait manquer de trouver excellent tout moyen propre à lui faire

recouvrer l'argent qu'il avait perdu, il fit sans hésiter ce que je voulus, et me conduisit à la porte d'une maison d'assez triste apparence, située petite rue du Rempart, près la rue de la Loi. — C'est ici, me dit-il.

— Crois-tu que ton homme y soit encore?

— Sans doute, il n'est que onze heures et demie, et il n'en sort jamais qu'après minuit sonné.

— Eh bien, attendons.

J'expliquai alors à mon collègue le projet que j'avais formé; il l'approuva, et nous entrâmes dans un café pour y attendre plus commodément le moment de l'exécution. A minuit précis, nous revînmes dans la rue du Rempart, et après une faction d'un quart d'heure, Vidocq me dit à l'oreille, en me montrant un individu enveloppé dans une large houpelande: « Voici mon homme. » Aussitôt nous avançons vers lui, et le saisissant au collet, je dis: « Au nom de la loi, suivez-nous! » Il cherche à se dégager; je tiens ferme, Vidocq me seconde, et tout en protestant que nous nous trompons, notre ex-

croc, voyant l'impossibilité de nous échapper, paraît résigné à nous suivre; mais à peine avons nous fait dix pas, qu'il nous dit: « Il est certain, messieurs, que vous me prenez pour un autre; cependant, comme il est toujours fort désagréable pour un honnête homme d'être traîné chez un commissaire de police, je vous offre dix louis pour m'éviter ce désagrément.

— Dix louis, dis-je, croyez-vous que cela vaille la peine de se compromettre?

— Eh bien, je vais vous en donner quinze, et qu'il n'en soit plus question. »

Je ne répondis pas, et notre homme sachant bien qu'en pareil cas le silence équivaut au consentement, tira sa bourse pour exécuter le marché. A peine eus-je aperçu cette bourse, que l'ardent désir de rendre service à mon ami, et peut-être aussi la vue de l'or doublant mes forces, je me jette dessus et l'arrache à son propriétaire. Celui-ci, voyant alors à qui il a affaire, me saisit à la gorge; mais tandis que je me défends d'une main, de l'autre je jette loin de moi le sac d'or. Vidocq le ramasse

et disparaît. Pour moi, je rassemble mes forces pour soutenir la lutte; mais malgré mes efforts, mon adversaire, beaucoup plus vigoureux que moi, allait probablement me faire repentir de ma témérité, lorsque le bruit des pas d'une patrouille arriva jusqu'à nous, et comme mon antagoniste avait probablement, ainsi que moi, de bonnes raisons pour éviter cette rencontre, il s'enfuit d'un côté, tandis que je me retirai tranquillement de l'autre. J'arrivai bientôt chez Rosalie, où je fus très surpris de ne pas trouver Vidocq; mais ce fut en vain que nous l'attendîmes toute la nuit. Trois jours s'écoulèrent, il ne parut pas. Cependant j'avais pris des informations, et j'étais sûr qu'il n'était pas arrêté. L'argent nous manquait; Rosalie vendit pièce à pièce une partie du mobilier. Cela nous fit vivre encore une quinzaine, après quoi Rosalie se remit dans le *commerce*, et nous nous séparâmes.

C'est un triste séjour que Paris, quand on y est sans argent; et telle était à peu près ma situation; car en quittant Rosalie, il ne me restait que les débris d'un louis changé la veille.

Je me mis à battre le pavé, me reposant sur ma bonne étoile du soin de me procurer quelqu'*affaire*. En passant sur le Pont-Neuf, j'aperçus un garçon de recette, portant sur son épaule une lourde sacoche : soit instinct, soit pressentiment, je le suivis. Arrivé au coin de la rue Thionville, mon homme rencontre un de ses amis qui lui crie : Eh! bonjour Rigaud! Tous deux s'arrêtent, ils causent, et j'entends l'ami du garçon de caisse dire à ce dernier, en le quittant : « *Ben jour à c'quiot fieux!* » Bon, me dis-je, mon homme est Picard, et il s'appelle Rigaud; il y aura bien du malheur si avec ces renseignemens je ne parviens pas à lui arracher une plume de l'aile. Cela dit, je double le pas, et je dépasse le Picard, puis faisant volte-face, je viens droit à lui en m'écriant : « Dieu me pardonne, c'est Rigaud. » Puis sans lui donner le temps de me répondre, je commence à lui parler le patois du pays, et à lui demander des nouvelles de sa famille.

— C'est drôle, me dit-il, votre voix ne

m'est pas inconnue; mais j'ai beau regarder votre visage, je ne peux pas me remettre.

Morzieu ! pays, repris-je, vous avez la mémoire courte; nous allons prendre un canon pour la rafraîchir.

Et sans attendre qu'il répondît, je l'entraînai chez un marchand de vin en face duquel nous nous trouvions. Je fis verser deux verres de vin sur le comptoir, et je bus le premier; mais lorsque j'eus avalé le quart du verre, je fis la grimace, et jetant le reste du vin sur le comptoir, je dis au garçon de caisse en lui arrêtant le bras : « *Pays, n'bois mie cha, c'hest d'la poison!* »

Le marchand proteste que son vin est excellent; je soutiens qu'il n'est pas potable, et jetant un écu de six francs sur le comptoir, je demande une bouteille du meilleur. L'usage n'est pas de boire une bouteille sur le comptoir; le marchand nous invite à passer dans la salle. Quand bien même mon Picard eût eu quelque soupçon, cette manière d'agir le lui aurait ôté. Il me suivit dans la salle, où l'on

nous servit le vin, ainsi que du pain et un morceau de fromage que j'avais demandé.

J'ai promis de dire toute la vérité; je tiendrai parole, quoiqu'il m'en coûte... Frémissez, lecteurs! A la vue du couteau qui accompagnait le pain qu'on nous servit, il me vint une pensée horrible... J'examinai ce couteau, j'éprouvai la force de la lame en l'appuyant sur la table; elle fléchit, se courba..... Je dois à cette seule circonstance de n'être pas un assassin! . . . . . .

. . . . . .

Maintenant, lecteur, je me sens débarrassé d'un poids terrible; après un tel aveu, je suis sûr de moi... . revenons :

Le Picard m'accablait de questions auxquelles je répondais tant bien que mal, en lorgnant la sacoche : soit défiance, soit habitude, mon homme l'avait placée sur la table en face de lui; et tandis que du bras droit il me faisait raison des santés que je portais à sa famille, son bras gauche était appuyé sur les écus que je convoitais. Résolu à tout risquer, je me lève, et je sors, sous le prétexte de sa-

tisfaire à un léger besoin. A peine dans la rue, je prends ma course; j'entre chez le premier apothicaire que je rencontre, et je demande un grain d'opium. Une si faible dose se donne à tout le monde; je l'obtiens sans difficulté. Je cours à une seconde pharmacie, puis à une troisième, et en moins de dix minutes, je suis de retour auprès de mon Picard, avec trois grains de ce précieux somnifère, que d'une main je jette dans son verre, tandis que de l'autre je lui offre une prise de tabac. Un instant après il avait la vue trouble, et un quart d'heure ne s'était pas écoulé, que déjà il dormait sur la table. Sans perdre de temps, je fais, avec le couteau dont j'ai déja parlé, une large ouverture au sac sur lequel le dormeur est appuyé; j'emplis mes poches, mon chapeau et mes bas de louis et d'écus, et bien que le poids de la somme fût assez fort, je disparais comme un trait.

Il y avait déja long-temps que je marchais, et je ne savais encore où m'arrêter, lorsqu'une de ces voitures publiques que l'on appelait alors des guinguettes vint à passer près de moi.—Où

allez-vous? dis-je au conducteur. — A Saint-Quentin.—Avez-vous une place ?—Oui. Me voilà parti.

Grâce à la facilité avec laquelle je fabriquais des papiers, je pouvais sans danger parcourir la France. Je passai quelques jours à Saint-Quentin, et je ne tardai pas à reconnaître que le pays ne valait rien pour les gens de ma profession. Il y avait bien quelques tripots; mais on ne jouait là que des petits écus : cela ne valait pas la peine de se mettre à la besogne. Je songeai alors à ces bienheureux Pays-Bas, où j'avais fait tant et de si bons coups; je résolus d'y retourner, et quinze jours après j'étais à Malines où je devais retrouver Vidocq : il semblait que le destin me poussât sur les traces de cet homme.

CHAPITRE VI.

Vidocq et les chauffeurs. — Vidocq se justifie tant bien que mal. — Nous quittons Malines pour nous rendre à Lille. — Calomnies de Vidocq. — Les malles et les cailloux. — La vérité sur Francine. — Histoire du faux qui fit condamner Vidocq aux galères.

J'avais mes raisons en me dirigeant vers Malines : c'était le temps de la foire; il devait y avoir beaucoup de monde, et par conséquent beaucoup de dupes.

Le lendemain de mon arrivée, je me promenais sur le champ de foire, afin de reconnaître le terrain et de prendre langue. J'en avais déjà fait plusieurs fois le tour, lorsqu'au milieu d'un groupe de paysans qui regardaient une parade, j'aperçus un confrère qui enleva successivement, et avec beaucoup de dextérité, la bourse de trois ou quatre des curieux. Je me trompe fort, me dis-je alors, ou

je serai bientôt ici en pays de connaissance. Cela dit, je suivis le coupeur de bourses, et je ne tardai pas à le voir se réunir à trois personnages de la même encolure, parmi lesquels je reconnus Vidocq!...

Je ne sais si tout le monde est organisé de même manière; pour moi il m'a toujours été très difficile de me mettre en colère, ayant la bourse bien garnie. L'explication eût été vive, et très probablement nous eussions passé des mots aux gestes, si ma bourse eût été vide; mais j'avais encore plus de six mille francs! le moyen d'être de mauvaise humeur avec cela! «—Parbleu! tu es un joli garçon»! lui dis-je en l'abordant. Je crus qu'il allait être interdit, qu'il balbutierait une excuse.... Point du tout : il leva les yeux, et m'ayant reconnu, il se jeta à mon cou en s'écriant : « — Ah! mon ami, que je suis content de te revoir!.... Tu ne sais donc pas le malheur qui m'est arrivé?

— Ce que je sais, répondis-je, c'est que tu avais perdu environ mille écus au jeu la dernière fois que nous nous vîmes, et que tu as

dû en trouver au moins deux fois autant dans la bourse avec laquelle tu as détalé si lestement.

— Je vois bien que tu ne sais rien, reprit-il; entrons au café, et nous causerons.

J'acceptai, et alors il me raconta qu'après m'avoir quitté rue du Rempart, il avait été assailli sur la place du Palais-Royal par une demi-douzaine de *grinches* (voleurs) qui l'avaient dépouillé et l'avaient laissé pour mort sur le pavé ; que ramassé par une patrouille il avait été mis à l'hôpital, et qu'à sa sortie de là il avait fait d'inutiles recherches pour me trouver, etc., etc.

Je l'ai déjà dit, dans toute autre situation, je ne me serais pas payé de ces raisons; mais j'étais en fonds, je m'en contentai et je tendis la main à Vidocq.

— Maintenant, me dit-il, sais-tu avec qui je suis?

— Parbleu ! Quand même je ne les aurais pas vus travailler, je devinerais en te voyant avec ces gens-là que ce sont des confrères.

— Tu te tromperais : c'est quelque chose de mieux ou de pire.

874654 A

— Je ne comprends pas.

— Eh bien, mon ami, ce sont des chauffeurs !.... (1).

Cette confidence m'effraya ; je représentai à Rousseau (Vidocq avait conservé ce nom) que pris avec ces gens-là, il y allait de la tête, tandis qu'en continuant à *travailler* comme nous l'avions fait jusqu'alors, nous n'avions à craindre tout au plus que de faire un tour dans la *petite marine*, d'où, avec un peu d'adresse, on parvient toujours à sortir sans permission. Il convint que j'avais raison, et je n'eus pas de peine à le décider à quitter les *chauffeurs* pour s'associer à moi. Voici comment Vidocq, dans ses Mémoires, rapporte la suite de cette entrevue :

« Me voyant bien décidé à fausser compagnie aux chauffeurs, *Malgaret* (c'était le nom que je portais alors) me proposa de l'accompagner à Courtrai, où il y avait, disait-il,

(1) Nom que l'on donnait alors à plusieurs bandes d'assassins qui, pour forcer leurs victimes à dire où était leur argent, leur mettaient les pieds dans le feu.

à faire *quelques bonnes parties.* Après avoir retiré de mon auberge le peu d'effets que j'y avais apportés, je me mis en route avec mon nouvel associé, mais nous ne trouvâmes pas à Courtrai les *paroissiens* que Malgaret y comptait rencontrer, et au lieu de leur argent, ce fut le nôtre qui sauta. Désespérant de les voir paraître, nous revînmes à Lille. Je possédais encore une centaine de francs; Malgaret les joua pour notre compte, et les perdit avec ce qui lui restait; j'ai su depuis qu'il s'était entendu pour me dépouiller, avec celui qui jouait contre lui. »

Que de mensonges, que de calomnies dans ce peu de lignes! Ce n'était pas pour faire *quelques bonnes parties*, que j'engageai Vidocq à me suivre; mais seulement pour l'arracher à l'échafaud qu'il n'eût pas évité, en restant quinze jours de plus parmi les chauffeurs. Arrivés à Lille, ce ne fut pas moi qui jouai son argent, ce fut lui qui joua le mien. J'ignore encore s'il s'entendit avec son adversaire pour me dépouiller; mais il est certain qu'il perdit constamment, et il est au moins bien

extraordinaire qu'un homme qui avait, comme on dit, *de si bons tours dans son sac*, n'ait pas pu, une seule fois, forcer la fortune à être pour lui !

Tandis qu'il est en train de traiter la vérité comme il traitait jadis les gens qui avaient de l'argent, Vidocq continue :

« Dans cette extrémité, j'eus recours à mes connaissances : quelques maîtres d'armes, auxquels je dis un mot de la position où je me trouvais, donnèrent à mon bénéfice un assaut qui me fournit une centaine d'écus. Muni de cette somme, qui me mettait pour quelque temps à l'abri du besoin, je recommençai à courir les lieux publics, les bals. Ce fut alors que je formai une liaison dont les circonstances et les suites ont décidé du sort de ma vie toute entière. Rien de plus simple que le commencement de cet important épisode de mon histoire. Je rencontre au *bal de la Montagne* une femme galante, avec laquelle je me trouve bientôt au mieux; Francine (c'était son nom) paraissait m'être fort attachée, elle me faisait à chaque instant des protestations de fidélité,

ce qui ne l'empêchait pas de recevoir quelquefois en cachette un capitaine du génie.

« Je les surprends un jour soupant tête à tête chez un traiteur de la place Riourt : transporté de rage, je tombe à grands coups de poing sur le couple stupéfait. Francine, tout échevelée, prend la fuite, mais son partner reste sur la place : plaintes en voies de fait ; on m'arrête, on me conduit à la prison du *Petit-Hôtel*. Pendant que mon affaire s'instruit, je reçois la visite de quantité de femmes de ma connaissance, qui se font un devoir de me porter des consolations. Francine l'apprend, sa jalousie s'éveille, elle congédie le désastreux capitaine, se désiste de la plainte qu'elle avait d'abord déposée en même temps que lui, et me fait supplier de la recevoir ; j'eus la faiblesse d'y consentir. Les juges ont connaissance de ce fait, qu'on envenime, en présentant la déconfiture du capitaine comme un guet-à-pens concerté entre moi et Francine ; le jour du jugement arrive, et je suis condamné à trois mois de prison. »

Les maîtres d'armes de Lille étaient peut-

être très généreux, c'est une chose que je ne conteste pas; seulement j'affirme que si Vidocq se trouva alors à l'abri du besoin, il ne le dut qu'à moi qui, avant de le quitter, eus la générosité de lui donner la moitié des cinquante louis qui me restaient. A cette époque, il ne vivait pas encore avec cette Francine, dont il parle tant, mais avec une fille assez laide, nommée Julie de Létré.

Toujours muni des papiers que je lui avais fabriqués à Bruxelles, et sur lesquels il avait apposé le cachet dont il a déjà été question, il menait, sous le nom de Rousseau, une vie assez joyeuse : indépendamment du parti qu'il tirait, au café *de la Montagne*, de l'habileté qu'il avait acquise dans l'art de rassembler les couleurs, et de faire sauter la coupe, il se faisait, à l'aide du précieux cachet, un revenu fort gentil. Un de ces braves, que l'odeur de la poudre incommode, désirait-il rentrer dans ses foyers? l'obligeant Vidocq, moyennant quelques louis, lui délivrait un congé de réforme. Un évadé de prison avait-il besoin de papiers? on lui en faisait, d'après le même procédé. Le

métier d'obligeant n'avait jamais été plus productif, et tout allait le mieux du monde, lorsqu'une rencontre que fit Vidocq changea tout à coup sa situation.

Bien que Chevalier ne fût pas surpris de la conduite atroce de Vidocq envers sa femme, il ne laissait pas de faire des recherches pour découvrir la retraite de ce misérable, qui, si jeune encore (il n'avait que dix-neuf ans), semblait être depuis long-temps familiarisé avec le crime. La famille Chevalier comptait parmi ses membres plusieurs ecclésiastiques; c'était cette raison qui avait engagé le frère de madame Vidocq à rechercher l'amitié du féroce Joseph Lebon, et de quelques autres républicains farouches; et ce fut à ces hommes qu'il s'adressa pour découvrir la retraite de son beau-frère. Après beaucoup de démarches inutiles, il apprit enfin que Vidocq vivait à Lille sous un nom supposé. Il part aussitôt avec sa sœur, pour la capitale de la Flandre française; et à peine sont-ils arrivés, que, traversant la place d'armes, ils aperçoivent l'objet de leurs recherches. A la vue de son mari, dont

elle était séparée depuis plusieurs mois, la jeune femme oublie et les mauvais traitemens dont il l'a accablée, et la situation épouvantable dans laquelle il l'a abandonnée à Tournay; l'amour qu'elle a conservé pour cet homme l'emporte sur l'amertume de ses souvenirs, et, cédant à l'impulsion de son cœur, elle vient se précipiter dans ses bras. — «Dieu soit loué! s'écrie-t-elle, puisque j'ai le bonheur de te retrouver!... Au nom du ciel, ne nous séparons plus!... »

Mais Vidocq, la repoussant, répond avec le plus grand sang-froid : « — Vous me prenez pour un autre, madame; je ne vous connais point, et je vous prie de finir cette scène ridicule.

— Eh quoi! tu ne reconnais point ta femme, ta Jenny?...

Et l'infortunée, se traînant sur ses genoux, cherche à le retenir en serrant entre ses mains le fourreau de l'épée que portait Vidocq. Alors le monstre devient furieux; il tire cette épée, déjà souillée du sang de quelques braves gens, et il menace d'en frapper cette femme, dont le

seul crime est d'aimer encore un scélérat qu'elle avait tant de raisons pour haïr. En ce moment, Chevalier, que la surprise avait d'abord rendu immobile, se précipite sur Vidocq, qu'il parvient à désarmer. Quelques passans se rassemblent; l'un d'eux effrayé, à la vue de l'épée nue, court au prochain corps-de-garde; Vidocq est arrêté et conduit à la prison du Petit-Hôtel; où, grâces à l'influence de Chevalier sur les autorités de la ville, il est aussitôt écroué et recommandé.

Comme tous les misérables de son espèce, Vidocq, audacieux dans la prospérité, devint lâche et rampant dès qu'il se vit sous la main de la justice; ce fut surtout lorsque l'argent lui manqua que son âme fangeuse se montra à découvert. Il écrivit alors à Chevalier, qui était retourné à Arras; il lui fit l'aveu de ses fautes, de ses crimes; il implora la pitié de sa femme, dont naguère encore il avait menacé la vie. C'était à mains jointes qu'il implorait la grâce d'être mis en liberté :

« Je suis bien coupable, écrivait-il, mais vous ne serez pas sourds à la voix du repen-

tir; ce ne sera pas dans ma famille que je trouverai des juges inflexibles.... Ayez pitié d'un malheureux qui, un instant égaré, n'aspire qu'à rentrer dans la bonne voie.... Et puis, je ne suis pas aussi coupable que vous le pensez : les malles avec lesquelles je suis parti de Tournay sont intactes ; obtenez ma mise en liberté, et je jure sur l'honneur de vous renvoyer ces malles sur le champ, etc., etc. »

Chevalier, qui avait de l'expérience, refusait de croire à cette conversion subite; mais la jeune femme de Vidocq, pleine de confiance dans les promesses d'un homme qui pourtant avait assez fait pour lui être odieux, sollicita pour lui : l'amour est si éloquent !.. Chevalier céda, quoique à regret, et Vidocq fut mis en liberté.

En sortant du *Petit-Hôtel*, son premier soin fut de se procurer des malles à peu près semblables à celles qu'il avait emportées à Bruxelles, ce qui était d'autant plus facile que celles-ci, comme on se le rappelle sans doute, étaient tout simplement des caisses de chapelier. Ce qui présentait plus de difficulté, c'é-

tait de les remplir de marchandises : à défaut de toiles, d'indiennes, de linge et de bijoux, Vidocq entassa dans ces coffres de la houille, des pierres, des bouteilles cassées, le tout emballé proprement, et recouvert d'une double couche de foin. Il y avait une espèce de profusion dans cet envoi; car les trois caisses ne pesaient pas moins de six cents livres, lorsque Vidocq les fit charger sur la voiture publique d'Arras, en recommandant au conducteur, qui s'appelait D'Orléans, d'en avoir le plus grand soin.

Il est facile d'imaginer quels furent la colère de Chevalier et le désapointement de sa sœur, à l'ouverture des malles, dont le port leur avait coûté fort cher; mais Vidocq avait déja pris ses précautions : après avoir changé de nom, il eut recours, pour remonter ses finances, au précieux cachet qu'il possédait. Ce fut alors aussi qu'il fit la connaissance de cette Francine, qu'il a la politesse d'appeler une femme galante. Pour n'être pas pris au dépourvu, et afin d'avoir une double corde à son arc, il se fit le souteneur de cette fille,

Les querelles ne manquent pas aux gens qui font ce métier : un capitaine, qui, après avoir payé, avait été battu, mais qui, malgré cela, eut le mauvais esprit de n'être pas content, s'avisa de porter plainte contre Vidocq, qui dut se trouver fort heureux de n'être condamné qu'à trois mois de prison.

Ici, dans les mémoires de Vidocq, vient l'aventure qui le fit condamner à huit années de fers ; je n'ai pas été l'un des acteurs de ce drame ; mais j'ai connu tous ceux qui y figurèrent. Ne pouvant pas dire *j'ai vu*, je me contenterai de rapporter, après la version de l'ex-chef de brigade de sûreté, celle de ses co-accusés. Voici comment Vidocq raconte cet événement.

« Du *Petit-Hôtel*, on me transféra à la *Tour Saint-Pierre*, où j'obtins une chambre particulière, qu'on appelait *L'œil-de-Bœuf*. Francine m'y tenait compagnie une partie de la journée, et le reste du temps se passait avec les autres détenus. Parmi eux se trouvaient deux anciens sergents-majors, Grouard et Herbaux, ce dernier, fils d'un bottier de Lille,

tous deux condamnés pour faux, et un cultivateur nommé Boitel, condamné à six années de réclusion, pour vol de céréales. Ce dernier, père d'une nombreuse famille, se lamentait continuellement d'être enlevé, disait-il, à l'exploitation du petit bien que lui seul pouvait faire valoir avantageusement. Malgré le délit dont il s'était rendu coupable, on s'intéressait à lui, ou plutôt à ses enfans, et plusieurs habitans de sa commune avaient présenté en sa faveur des demandes de commutation qui étaient demeurées sans résultat; le malheureux se désespérait, répétant souvent qu'il donnerait telle ou telle somme pour acheter sa liberté. Grouard et Herbaux, qui restaient à la *Tour Saint-Pierre*, en attendant le départ de la chaîne, imaginèrent alors d'obtenir sa grâce, au moyen d'un mémoire qu'ils rédigèrent en commun; ou plutôt ils combinèrent de longue main le plan qui devait m'être si funeste.

«Bientôt Grouard se plaignit de ne pas pouvoir travailler tranquillement, au milieu du brouhaha d'une salle qu'il partageait avec dix-huit ou vingt détenus, qui chantaient, bavar-

daient ou se querellaient toute la journée. Boitel, qui m'avait rendu quelques petits services, me pria de prêter ma chambre aux rédacteurs, et je consentis, quoiqu'avec répugnance, à les y laisser quatre heures par jour. Dès le lendemain on s'y installa, et le concierge s'y introduisit plusieurs fois lui-même en secret. Ces allées et venues, le mystère dont on s'entourait, eussent éveillé les soupçons d'un homme familiarisé avec les intrigues de prison; mais, étranger à toutes ces menées, occupé a me divertir à la cantine avec les amis qui venaient me visiter, je m'occupais assez peu de ce qu'on faisait ou de ce qu'on ne faisait pas à *l'Œil-de-Bœuf*.

« Au bout de huit jours, on me remercia de mon obligeance, en m'annonçant que le mémoire était achevé, et qu'on avait l'espoir bien fondé d'obtenir la grâce du pétitionnaire, sans envoyer les pièces à Paris, attendu qu'on se ménageait de puissantes protections auprès du représentant du peuple en mission à Lille. Tout cela ne me paraissait pas fort clair, mais je n'y fis pas grande attention, en songeant

que n'étant pour rien dans l'affaire, je n'avais aucune raison de m'en inquiéter; elle prenait cependant une tournure qui eût dû triompher de mon insouciance; quarante-huit heures s'étaient à peine écoulées depuis l'achèvement du mémoire, que deux frères de Boitel, arrivés tout exprès du pays, vinrent dîner avec lui à la table du concierge. A la fin du repas, une ordonnance arrive et remet un paquet au concierge, qui l'ouvre et s'écrie : « Bonne nouvelle, ma foi !... c'est l'ordre de mise en liberté de Boitel. » A ces mots, on se lève en tumulte, on s'embrasse, on examine l'ordre, on se félicite, et Boitel, *qui avait fait partir ses effets la veille*, quitte immédiatement la prison, sans faire ses adieux à aucun des détenus.

« Le lendemain, vers dix heures du matin, l'inspecteur des prisons vient visiter la maison; le concierge lui montre l'ordre de mise en liberté de Boitel; il ne fait qu'y jeter un coup-d'œil, dit que l'ordre est faux, et s'oppose à l'élargissement du prisonnier, jusqu'à ce qu'il en ait été référé à l'autorité. Le con-

cierge annonce alors que Boitel est sorti la veille. L'inspecteur lui témoigne son étonnement de ce qu'il se soit laissé abuser par un ordre revêtu de signatures qui lui sont inconnues, et finit par le consigner : il part ensuite avec l'ordre, et acquiert bientôt la certitude, qu'indépendamment de la fausseté des signatures, il présente des omissions et des erreurs de formule de nature à frapper la personne la moins familière avec ces sortes de pièces.

On sut bientôt dans la prison que l'inspecteur avait consigné le concierge, pour avoir laissé sortir Boitel sur un faux ordre, et je commençai alors à soupçonner la vérité. Je voulus obliger Grouard et Herbaux à me la dire toute entière, entrevoyant confusément que cette affaire pouvait me compromettre ; ils me jurèrent leurs grands dieux qu'ils n'avaient fait rien autre chose que de rédiger le mémoire, et qu'ils étaient eux-mêmes étonnés d'un succès si prompt. Je n'en crus pas un mot ; mais n'ayant pas de preuve à opposer à ce qu'ils avançaient, il ne me restait qu'à attendre l'événement. Le lendemain je fus mandé au greffe :

aux questions du juge d'instruction, je répondis que je ne savais rien touchant la confection du faux ordre, et que j'avais seulement prêté ma chambre, comme le seul endroit tranquille de la prison, pour préparer le mémoire justificatif. J'ajoutai que tous ces détails pouvaient être attestés par le concierge, qui venait fréquemment dans cette pièce pendant le travail, paraissant s'intéresser beaucoup à Boitel. Grouard et Herbaux furent également interrogés, puis mis au secret; pour moi je conservai ma chambre. A peine y étais-je entré, que le camarade de lit de Boitel vint me trouver, et me déclara toute l'intrigue, que je ne faisais encore que soupçonner.

Grouard, entendant Boitel répéter à chaque instant qu'il donnerait volontiers cent écus pour obtenir sa liberté, s'était concerté avec Herbaux sur les moyens de le faire sortir de prison, et ils n'avaient pas trouvé de moyen plus simple que de fabriquer un faux ordre. Boitel fut mis, comme on le pense bien, dans la confidence; seulement on lui dit que comme il y avait plusieurs personnes à gagner, il don-

nerait quatre cents francs. Ce fut alors qu'on me pria de prêter ma chambre, qui était indispensable pour confectionner le faux ordre, sans être aperçu des autres détenus; le concierge était du reste dans la confidence, à en juger par ses visites fréquentes, et par les circonstances qui avaient précédé et suivi la sortie de Boitel. L'ordre avait été apporté par un ami d'Herbaux, nommé Stofflet. Il paraissait, au surplus, que pour décider Boitel à donner les quatre cents francs, les faiseurs lui avaient persuadé qu'ils partageraient avec moi, quoique je n'eusse rendu d'autre service que de prêter ma chambre.

« Instruit de toute la menée, je voulus d'abord décider celui qui me donnait ces détails à faire sa déclaration, mais il s'y refusa obstinément, en disant qu'il ne voulait pas révéler à la justice un secret confié sous serment, et qu'il ne se souciait pas d'ailleurs de se faire assommer tôt ou tard par les detenus, pour avoir *mangé le morceau* (révélé). Il me dissuada même de rien découvrir au juge d'instruction, en m'assurant que je ne courais pas

le moindre danger. Cependant on venait d'arrêter Boitel dans son pays; ramené à Lille, et mis au secret, il nomma, comme ayant concouru à son évasion, Grouard, Herbaux, Stofflet et Vidocq. Sur ses aveux, nous fûmes interrogés à notre tour, et, fort des consultations de prison, je persistai dans mes premières déclarations, tandis que j'eusse pu me tirer à l'instant d'affaire, en déposant de tout ce que m'avait appris le camarade de lit de Boitel; j'étais même tellement convaincu qu'il ne pouvait s'élever contre moi aucune charge sérieuse, que je restai atterré, lorsque, voulant sortir à l'expiration de mes trois mois, je me vis écroué comme prévenu de *complicité de faux en écritures authentiques et publiques.* »

Ce récit fourmille d'invraisemblances. Est-il possible de croire qu'un homme comme Vidocq ait prêté sa chambre à des gens dont il connaissait le savoir-faire, sans avoir, au préalable, été mis dans la confidence?....Voici au surplus comment cette affaire m'a été dix fois racontée par Herbaux, qui n'en était pas

à son coup d'essai, et qui fut plusieurs années après guillotiné à Paris.

« Vidocq me dit un jour : « Si tu veux m'aider dans une affaire, il y a à gagner cent écus que nous partagerons. Je demandai de quoi il s'agissait, et Vidocq me parla de fabriquer un ordre de sortie pour Boitel. Je lui fis observer que c'était courir trop de risques pour si peu d'argent. — Bah ! reprit il, quand même nous serions découverts, il ne s'agit que d'une tentative d'évasion, et nous en serions quittes pour six mois de plus. — Six mois ! répliquai-je, ça n'est pas le diable à tirer ; et si Grouard était des nôtres, la chance serait meilleure, car il écrit comme un notaire ; tâche d'avoir quatre cents francs, et c'est une affaire bâclée. »

« Le lendemain Vidocq me dit que Boitel consentait à donner cent francs de plus, et l'on se mit à la besogne. Mais lorsque l'ordre fut fabriqué, nous songeâmes que, n'étant revêtu d'aucun timbre, la fraude serait aisément découverte. — « Je me charge de cela, dit Vidocq. » Et tirant de sa poche le cachet d'un régiment où il avait servi, il timbra la

pièce. Cela est si vrai, que, à force de recherches, on parvint à trouver ce cachet que Vidocq avait caché sous l'un des pieds de son lit. Mais ce qui nous monta contre lui, c'est qu'il s'adjugea, sans façon, les deux tiers de la somme que lui avait comptée Boitel. »

Ainsi s'exprimait Herbaux, qui, comme je l'ai dit, m'a plusieurs fois raconté cette aventure, et toujours de la même manière. Maintenant, je le demande à tous les lecteurs désintéressés : quelle est la plus vraisemblable de ces deux versions? Le cachet apposé sur la pièce fausse était celui d'un régiment dans lequel avait servi Vidocq; c'est un fait constaté au procès.

Que l'on se rappelle l'usage que depuis long temps Vidocq faisait de ce cachet, et la vérité sera palpable. Herbaux et les autres complices de Vidocq savaient aussi bien que moi tout le parti que l'on avait précédemment tiré de ce précieux instrument à Lille et dans les Pays-Bas. Jusqu'alors on avait joué de bonheur, grâce au désordre qui régnait en France dans toutes les parties de l'administration;

l'impunité les encouragea. Ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'ils jouaient leur liberté contre quelques centaines de francs, et l'on sait assez qu'une fois entré dans cette carrière, il est, sinon impossible, du moins très difficile de revenir sur ses pas. Ce qui pourra paraître d'abord extraordinaire, c'est que Vidocq, dont on connaît l'adresse, n'ait pu parvenir à faire disparaître l'instrument du faux; mais l'étonnement cessera lorsque l'on aura vu, dans le chapitre suivant, comment il échoua dans les tentatives qu'il fit pour se débarrasser de ce muet et terrible accusateur.

Tout cela n'empêche pas le *propriétaire de Saint-Mandé* de dire, dans une autre partie de ses Mémoires :

« Lorsque j'affirme que je n'avais point coopéré à ce misérable faux, on doit m'en croire, puisqu'il ne s'agissait, en définitive, que d'une mauvaise plaisanterie de prison, qui, prouvée, donnerait lieu tout au plus aujourd'hui à l'application d'une peine correctionnelle. »

Je conviens qu'il faut être peu poli, et manquer de savoir vivre, pour ne pas croire une chose que M. Vidocq affirme; mais ce n'est pas ma faute si le monde est plein d'incrédules qui, malgré l'affirmation de cet honnête fabricant de papier, s'obstinent à croire qu'il avait bien mérité de faire un tour dans la *petite marine*, et qui vont jusqu'à regretter qu'il n'y ait pas fait un plus long séjour. Voyez donc aussi comme ce bon homme de *propriétaire* est tout à coup devenu indulgent! Il y a quelques années, son plus doux passe-temps consistait à livrer à toute la rigueur des lois, les industriels qui, n'ayant rien, faisaient bourse commune avec les bonnes gens qui avaient de l'argent; et voilà qu'aujourd'hui, censurant le code pénal, il prétend qu'une peine correctionnelle seulement devrait être infligée aux faussaires... Quoi qu'il en soit, je ne conseille pas à M. Vidocq de chercher de nouveau querelle à la justice : il n'est pas fort en droit.

Huit mois s'écoulèrent entre la mise en accusation et le jugement de Vidocq ; l'histoire

de ce qu'il fit pendant ce temps, remplit soixante pages de ses Mémoires; et ces soixante pages, comme nous l'allons voir, sont écrites avec autant de véracité que celles qui précèdent.

CHAPITRE VII.

Je rencontre madame Vidocq. — Situation de cette femme. — Miki Vandamme. — Oreiller de Vidocq. — Arrivée et séjour à Rouen. — Je suis arrêté et reconduit à Lille. — Julie de Létré. — Nouvelles de Vidocq. — Encore madame Vidocq. — Le cachet. — L'évasion. — Les bottes volées.

En quittant Vidocq à Lille, mon intention n'était pas de retourner à Paris : trop peu de temps s'était écoulé depuis le tour hardi que j'avais joué au garçon de caisse ; et bien que, comme tous ceux de ma profession, j'eusse un certain talent pour me grimer, la petitesse de ma taille, qu'il m'était impossible de dissimuler, et le son de ma voix, pouvaient suffire pour amener une reconnaissance dont les suites eussent été fort graves. Je résolus donc de me rendre à Rouen, en passant par Arras

et Amiens, où j'avais conservé quelques bonnes connaissances.

Je demeurai deux jours dans la capitale de l'Artois, et n'y trouvant rien à faire, j'allais, vers la fin du jour, retenir ma place à la voiture d'Amiens, lorsque, au coin de la rue Écremoise, je rencontrai une jeune femme enceinte de plusieurs mois, et dont les vêtemens annonçaient la misère. Les voleurs ne sont pas tous inaccessibles à la pitié ; je me sentis ému, et tirant de ma poche un écu de six francs, je m'approchai de la jeune femme : ce mouvement attire son attention, elle lève la tête, me regarde, et je reconnais madame Vidocq!.. Je savais bien que son mari l'avait abandonnée à Tournai ; mais j'ignorais les particularités de cet abandon, et ce fut alors seulement que je les appris.

— Est-il possible, dis-je, lorsque cette jeune femme m'eut raconté en pleurant tout ce que le lecteur sait déjà, est-il possible que vos parens qui sont dans l'aisance, vous laissent dans cette situation !

— Vous savez, reprit-elle, que je me suis

mariée malgré eux; ils m'avaient prédit tout ce qui m'est arrivé; j'ai rejeté leurs conseils et je n'ose me plaindre... Dieu seul sait ce que je souffre!.. Venez avec moi, et vous verrez!..

Je suivis la jeune femme, et nous arrivâmes bientôt dans une petite rue dont le nom m'échappe; nous entrons dans l'allée étroite et sombre d'une maison de l'aspect le plus misérable, et arrivés au dernier étage, madame Vidocq ouvrant un petit cabinet me dit: Voici ma demeure. Je regarde: un peu de paille dans un coin, une cruche de grès que recouvrait une espèce de pain de munition, et quelques lambeaux de toile accrochés à la muraille, sont les seuls meubles qui garnissent ce triste asile.

— Pauvre femme! m'écriai-je, combien vous devez souffrir!

— Hélas! oui... et il y a bien long-temps que je souffre; mon abandon à Tournai ne fut que la suite des mauvais traitemens que j'endurais depuis les premiers jours de mon mariage. Vous vous rappelez sans doute que, avant de demander ma main, Vidocq avait eu

pour maîtresse Miki Vandamme. A peine marié, il renoua avec cette fille qui, pour se montrer digne de son amant, venait de quitter ses parens après avoir fait main-basse sur leur argenterie. D'abord Vidocq se contenta de coucher ailleurs que chez lui, ce qui me fit plus de plaisir que de peine, car jamais il ne passait la nuit avec moi, sans que son sabre et ses pistolets ne fussent placés sous le chevet du lit, et ces terribles précautions auxquelles je ne pouvais m'accoutumer, m'empêchaient de prendre le moindre repos. Mais bientôt l'argent provenant de la vente des couverts fut mangé; l'aubergiste chez lequel logeait Miki, refusa de faire crédit, et Vidocq trouva tout simple d'emmener sa maîtresse chez lui. Il était près de minuit, et j'étais couchée lorsqu'ils arrivèrent.

« Allons, lève-toi, me dit mon mari, et cède la place à cette brave fille qui vaut dix fois mieux que toi.

« Je crus qu'il plaisantait, et je répondis en m'efforçant de sourire; mais Vidocq me saisissant par les bras m'entraîna hors du lit, et me

jeta sur le plancher, en me disant : *Je te ferai bien obéir!* Je me sauvai alors dans ma boutique, et Miki Vandamme ayant pris ma place sans plus de façons, Vidocq se coucha tranquillement auprès d'elle. »

Ici la malheureuse épouse de Vidocq cessa de parler; les sanglots la suffoquèrent, et des larmes abondantes inondèrent son visage. Le lecteur sait qui je suis, je l'ai dit sans déguisement, et l'on n'ignore pas que les gens de ma profession ne pèchent point ordinairement par excès de sensibilité; cependant le récit de cette jeune femme me toucha; la scélératesse, la dépravation de l'homme dont elle était la victime surpassaient tout ce que j'aurais pu imaginer dans ce genre; et ce ne fut qu'après avoir partagé avec cette infortunée la faible somme qui me restait, que je quittai Arras. Deux jours après, j'étais à Rouen.

Ma bourse, comme on vient de le voir, avait eu, depuis quelque temps, de terribles assauts à soutenir; il était temps de songer à ravitailler la place. Fort heureusement, je me trouvais dans une ville où les industriels de

mon genre ne manquent pas. Dès le lendemain de mon arrivée, je rencontrai les nommés Lherbier et Jacques Balon, qui avaient fait, pendant quelque temps, partie de *l'armée roulante*.

— Travailles-tu? me demanda Lherbier.

— Pas encore; je ne suis ici que depuis vingt-quatre heures.

— Eh bien, si tu ne veux pas faire le fainéant, viens avec nous : il ne s'agit que d'endormir *deux vieilles calebasses pour avoir du poussier* (deux vieilles têtes pour avoir de l'argent).

— En ce cas, ça ne peut pas m'aller : *je ne fais pas la grande soutasse* (je n'assassine pas).

— Eh! qui est-ce qui te parle de *faire suer le chêne*, enfant!.. *une serrante à écorner, et les philippes sont a nous* (une serrure à forcer, et les écus sont à nous).

Ces dernières paroles me rassurèrent, j'acceptai la proposition, et j'appris alors qu'il s'agissait seulement d'enlever la caisse d'un riche négociant du faubourg Saint-Sever, dont tout le domestique se composait d'un vieux

portier et de sa femme, qui faisait les fonctions de gouvernante. Comme il n'était pas l'heure d'agir, nous entrâmes dans un cabaret du faubourg, où, en vidant une bouteille, mes collègues achevèrent de me donner les instructions nécessaires; mais, soit que l'un d'eux eût manqué de discrétion, soit que les démarches préliminaires qu'ils avaient faites pour reconnaître le terrain, eussent éveillé les soupçons, nous avions à peine trinqué pour la deuxième fois, lorsque plusieurs gendarmes, faisant irruption dans le cabaret, vinrent nous demander nos papiers. Mes collègues balbutièrent et furent arrêtés; quant à moi, j'avais un congé de réforme que je m'étais délivré à l'aide du cachet de Vidocq, et dont je n'aurais pas hésité à faire usage en toute autre occasion; mais la société dans laquelle je me trouvais ne pouvant manquer de me rendre suspect, je craignis une enquête qui n'aurait pu que compliquer ma situation, et je me contentai de répondre aux interpellations des gendarmes que je me nommais François Doncin, que j'étais de Lille, et que j'avais perdu mon pas-

seport en venant à Rouen. Je fus arrêté et conduit à la prison de Saint-Lô, ainsi que je m'y attendais; mais comme le défaut de papiers était la seule charge qui s'élevât contre moi, il fut décidé que je serais conduit de brigade en brigade jusqu'à Lille.

Trois jours après je quittai la capitale de la Normandie, sous la direction de deux bons gendarmes qui, grâce à l'exiguité de ma taille et à l'air de bonhomie que j'affectai, crurent pouvoir se dispenser de faire usage des menottes, poucettes, cordes et autres ingrédiens ordinaires. Il est inutile de dire que je me proposais, chemin faisant, de brûler la politesse à mes conducteurs; mais j'étais en même temps bien décidé à ne rien hasarder, et à attendre jusqu'au dernier moment qu'une occasion favorable se présentât. Quatre jours s'écoulèrent; je marchais sans liens; mais les gendarmes étaient sur mes talons: ils étaient bien montés; et je n'avais que mes jambes. Vers le soir du cinquième jour, nous arrivâmes à Lille. C'était à la fin de novembre; une pluie fine et glaciale tombait depuis un quart d'heure;

une fois entrés dans la ville, les gendarmes s'arrêtèrent vis-à-vis le corps de garde de la porte pour déployer leurs manteaux, et au même instant, je me mis à courir de toute la vitesse de mes jambes. Bientôt le galop des chevaux m'annonce que l'on me suit de près; mais l'obscurité me protège; la porte d'un estaminet vient de s'ouvrir, je m'y précipite, et tandis que les gendarmes continuent à galoper, je vide tranquillement une pinte de bière....

Me voilà libre; mais cela ne suffit pas; car je suis en même temps sans asile, sans argent et j'ai d'excellentes raisons pour ne pas me présenter dans les endroits où je suis connu. Je pensai alors à cette Julie de Létré, maîtresse de Vidocq, bonne fille comme elles le sont à peu près toutes; et je courus chez elle, espérant qu'au moins elle me donnerait des nouvelles de ce confrère, qui pouvait m'être si utile.

— Vidocq! me dit-elle au premier mot, ne me parle pas de ce brûleur de paillasse, il y a long-temps qu'il est *planqué* (arrêté), et Dieu sait qu'il ne l'a pas volé, puisque, après tout ce que j'ai fait pour lui, il m'a quittée

pour cette..... de Francine. On l'a mis, pour la première fois au *Petit-Hôtel*, mais il est maintenant à la Tour de Saint-Pierre, et il n'est pas près d'en sortir.

Il me fut aisé de voir que je n'avais rien à attendre de mon ancien camarade puisqu'il se trouvait alors en plus mauvaise passe que moi. Fort heureusement, Julie voulut bien me donner asile pour une nuit; dès le lendemain, j'employai la plus grande partie du peu d'argent qui me restait à changer de costume; mes cheveux et mes sourcils, d'un blond douteux, devinrent noirs, à l'aide d'une composition chimique, je fis disparaître du congé de réforme que j'avais, mon signalement que je remplaçai par un autre qui convenait mieux à mon nouveau visage, et je me sentis après cela le courage de fréquenter les tripots, afin de tirer parti de mon savoir faire. Le gain fut mince d'abord; mais je ne tardai pas à retrouver d'anciennes connaissances, avec lesquelles je me fis d'intérêt, et nos affaires tournèrent si bien que, un mois après, j'avais plus de cent louis dans ma bourse.

On se rappelle sans doute que je n'avais pas à me louer de Vidocq ; jusqu'alors il n'avait payé que d'ingratitude les services que je lui avais rendus ; cependant dès que je me retrouvai en fonds je pensai à lui. Je n'osais l'aller voir dans sa prison ; mais je songeais à lui procurer les moyens d'en sortir, et déjà, depuis plusieurs jours, je roulais dans ma tête des projets d'évasion, lorsqu'un matin, en traversant la place pour aller déjeuner au café *de la Régence*, je rencontrai une femme qui s'arrêta pour me regarder ; je m'arrête à mon tour, je me retourne vers la curieuse, et je reconnais madame Vidocq !..

— Vous ici, madame !

— Ne me blâmez pas, monsieur. Mon mari avait eu de grands torts envers moi ; mais il était si malheureux ici que je n'ai pu résister au désir de le secourir. J'avais trouvé de l'ouvrage à Arras ; je m'imposai les plus grandes privations pour amasser quelque argent que je joignis à la petite somme que je tenais de votre générosité, et je vins ici dans l'intention de me mettre en service et de faire plus aisément

passer des secours à cet homme que, malgré tout le mal qu'il m'avait fait, j'aimais encore. Sur les recommandations de quelques personnes, madame Mortelmans, marchande de modes, sur les marches du théâtre, me prit à son service, et me traita avec tant de bonté, que je lui dis qui j'étais, et lui avouai ma position : — J'irai avec vous voir votre mari, me dit cette dame; je connais le concierge de la tour Saint-Pierre; nous entrerons sans difficulté. Cette proposition était trop de mon goût pour que je m'avisasse de la rejeter; je l'acceptai au contraire avec plaisir, et dès le lendemain matin, nous nous rendîmes à la tour Saint-Pierre.

Bien que le concierge connût particulièrement madame Mortelmans, il fit cependant quelque difficulté pour nous introduire près de Vidocq qui, par suite d'une tentative d'évasion, avait été mis au cachot et enchaîné. Il finit pourtant par céder à nos instances, et il nous conduisit dans le cachot où était enfermé mon mari.

— Je suis bien aise de te voir, me dit Vi-

docq ; j'ai bien des choses à te dire, et j'espère que monsieur le concierge me permettra de t'entretenir un instant en particulier.

Le concierge lui fit observer qu'il ne pouvait lui accorder cette faveur.

Vidocq devint furieux, et comme la longueur de la chaîne lui permettait d'atteindre jusqu'à moi, il me saisit, me renversa, et il m'aurait infailliblement tuée avec ses fers, si le concierge ne fût parvenu à m'arracher de ses mains.

Plusieurs jours s'écoulèrent sans que je ressentisse le désir de voir mon mari, ce que vous concevez aisément ; et grâce aux conseils de madame Mortelmans, j'avais pris la résolution de l'oublier, lorsque, trois semaines après la scène que je viens de vous rapporter, je reçus cette lettre du prisonnier ; la voici :

« Ma chère Jenny,

« J'espère que tu ne me garderas pas ran-
« cune de ce qui s'est passé l'autre jour entre
« nous ; les mauvais traitemens des geoliers
« m'avaient exaspéré. Pardonne-moi, et viens
« me voir : je suis maintenant dans une cham-
« bre où je pourrai te parler sans témoin.

« Je t'attends ; et je suis toujours ton *sin-*
« *cère et fidèle mari*,

« Vidocq. »

Je communiquai cette lettre à madame Mortelmans qui, encore épouvantée de la scène du cachot, m'engagea à ne pas remettre le pied dans la prison ; mais je ne fus pas assez sage pour suivre les conseils de cette dame, et dès le lendemain je me rendis à la tour Saint-Pierre. Lorsque j'entrai dans la chambre de mon mari, il était avec plusieurs autres détenus : « — Messieurs, leur dit-il, voici ma femme. » Aussitôt la chambre fut évacuée, et nous restâmes seuls. « — Jenny, me dit-il alors, tu peux me rendre un grand service : il s'agit de me sauver des galères...

Ces paroles m'effrayèrent ; je pâlis, mes jambes fléchirent, et je fus obligée de m'asseoir.

— Tu es un enfant, reprit Vidocq ; un rien t'effraie..... Tiens, continua-t-il, en me montrant un énorme cachet qu'il sortit de je ne sais quelle partie de ses vêtemens, emporte cela, et je suis sauvé.

— Cela est impossible, on m'a fouillée avec

le plus grand soin, lorsque je suis entrée ici; il est probable qu'on en fera autant lorsque je sortirai, et ce cachet n'échappera sûrement pas aux recherches.

« Vidocq ne répliqua pas; mais il se déchaussa brusquement, et prit, sous la semelle intérieure de l'un de ses souliers, une petite scie avec laquelle il coupa le manche du cachet qu'il jeta à travers les barreaux de sa fenêtre. — Maintenant, me dit-il, tu peux l'emporter sans rien craindre : laisse-moi faire, et je réponds que les guichetiers n'iront pas le chercher où je vais le mettre.

« La décence ne me permet pas de vous dire en quel endroit il voulut cacher cet objet dont il avait considérablement diminué le volume. J'étais bien disposée à servir mon mari, car je l'aimais encore; mais mon amour n'était pas à l'épreuve d'une proposition aussi révoltante : je refusai; Vidocq s'emporta, et peut-être allait-il me faire un mauvais parti, lorsque des gardiens, qui écoutaient à la porte, se précipitèrent dans la chambre. Tandis que les uns me conduisaient hors de la prison, les

autres mettaient tout en œuvre pour trouver le mystérieux cachet qui jusqu'alors avait échappé à leurs recherches, et que l'on découvrit enfin sous l'un des pieds du lit de Vidocq.

« Je revins chez madame Mortelmans, en me promettant bien de suivre désormais les conseils de cette respectable dame, qui me traitait plutôt en parente qu'en domestique. Malheureusement je n'eus pas le temps de mettre à profit ces excellentes dispositions : trois jours s'étaient à peine écoulés, lorsque un matin, au moment où j'étais occupée à ouvrir la boutique, j'aperçus une femme d'une taille démesurée, et d'une tournure singulière, qui, après avoir marché un instant de long en large, vint droit à moi. J'ouvre la bouche pour lui demander ce qu'elle me veut...., je reconnais Vidocq, et la parole expire sur mes lèvres !.... — « Je suis poursuivi, me dit-il, conduis-moi promptement dans ta chambre. » Je lui fais signe de me suivre, et après l'avoir fait entrer dans le cabinet où je couchais, je redescends promptement pour achever ma besogne, mais

tandis que je songe aux moyens que je puis employer pour le soustraire aux recherches, le mauvais garnement se sauve, emportant tout ce qui lui tombe sous la main, et particulièrement les bottes de M. Mortelmans, à la place desquelles il laisse une mauvaise paire de souliers. Malgré tout le bien que me voulaient mes maîtres, vous pensez que ce trait les indisposa fortement; ils crurent leur sûreté compromise tant que je serais chez eux, et il y a deux jours que j'ai été congédiée.

— Et savez-vous ce qu'est devenu votre mari?

— Herbaux, son complice, que j'ai rencontré hier, m'a assuré qu'il était toujours à Lille, et qu'il vivait avec une fille nommée Francine. »

Le sort de cette pauvre femme me parut plus que jamais digne de pitié, et je ne la quittai pas sans lui remettre quelque argent.

D'après ce que j'ai dit plus haut, il est clair que je n'avais pas besoin de Vidocq; on sait encore qu'il s'en fallait de beaucoup que j'eusse à me louer des procédés de cet homme, et ce

que venait de m'apprendre sa malheureuse femme n'était certainement pas propre à diminuer la mauvaise opinion que j'avais de lui; mais, je l'ai déja dit, une puissance irrésistible, une espèce de fatalité me poussait sans cesse vers ce misérable, et c'est là tout ce que je puis dire pour expliquer l'espèce de vertige qui fit que, au lieu de fuir ce faux frère, je me mis aussitôt à sa recherche. Il est vrai que j'espérais ne pas chercher long-temps; car je connaissais cette Francine chez laquelle je venais d'apprendre qu'il s'était réfugié: je m'y rendis aussitôt. On verra tout à l'heure dans quel déplorable état je trouvai cette malheureuse.

CHAPITRE VIII.

La femme poignardée. — Vidocq en soutane. — Je partage avec Vidocq les faveurs de Francine. — Nouvelle évasion de Vidocq. Je lui envoie de l'argent. — Je reviens à Paris. — Vol avec effraction. — Je suis arrêté. — Jugement et condamnation. — Bicêtre. — Arrivée d'une chaîne de province. — Je retrouve Vidocq.

Arrivé à la porte de la chambre qu'occupait Francine, je frappai à plusieurs reprises; on n'ouvrait pas, et cependant il me semblait avoir entendu quelque bruit; je prête l'oreille; des plaintes à demi étouffées, de sourds gémissemens arrivent jusqu'à moi. La porte est exactement fermée; mais cette circonstance n'arrête pas ordinairement les gens de notre profession: un coup de genou fait céder la serrure; j'entre, et je vois Francine, étendue sur le carreau: ses vêtemens étaient ensanglantés, et une pâleur

mortelle couvrait son visage. Je me hâte de la relever, je la porte sur son lit, et j'appelle du secours : les voisins arrivent, on déshabille Francine, et l'on reconnaît qu'elle a été frappée de plusieurs coups d'un instrument tranchant; quelques instans après, on trouve près du lit un couteau ensanglanté. Cet instrument du crime passe de main en main ; je l'examine à mon tour, et je reconnais en frémissant le couteau de Vidocq !...

Un médecin fut appelé, et il ne put d'abord affirmer que les blessures de Francine ne fussent pas mortelles. Cependant il parvint à arrêter le sang, et au bout de quelques minutes la blessée reprit connaissance ; tout le monde s'empresse auprès d'elle ; on l'interroge, on lui demande si elle connaît son assassin..... La pauvre fille pleure, et refuse de répondre. Le commissaire ne tarde pas à paraître ; mais tous ses efforts pour engager Francine à dire la vérité furent inutiles ; elle s'obstina à garder le silence, et lorsque plus tard elle parla, ce fut pour s'accuser elle-même ; elle déclara que dans un accès de désespoir elle avait voulu se tuer. Ce

lui fit observer que cela était invraisemblable, puisqu'elle était percée de cinq coups, dont un seul avait dû suffire pour lui ôter la force et la volonté de se frapper une seconde fois; pour toute réponse, elle persista dans sa déclaration.

Cependant, je n'étais pas le seul qui eût reconnu le couteau de Vidocq; une amie de cette fille s'était écriée devant le commissaire que ce couteau était celui de l'amant de Francine : ce fut un trait de lumière; on reconnut, en même temps, qu'un volet de la chambre avait été brisé; que la serrure d'une armoire avait été forcée, et comme Francine refusait obstinément de donner des explications sur ces diverses circonstances, la police se mit avec une nouvelle activité à la recherche de Vidocq.

Cette aventure m'avait fait passer le désir de retrouver mon ancien camarade; je pensais qu'il ne pouvait tarder à être arrêté, et je ne me trompais point. En quittant Lille, il s'était dirigé sur Stinvord. Il était alors déguisé en officier supérieur; mais il ne pouvait douter que la police qui avait son signalement, ne le suivît de près. Il était donc très important

qu'il changeât de costume. A une lieue de Furnes, il rencontre un curé de village qui portait le saint viatique à quelque malade d'un hameau voisin — « Monsieur le curé, lui dit-il en l'arrêtant, ayez la bonté de me prêter votre soutane. »

Le curé ouvre de grands yeux ; il ne conçoit pas qu'un officier supérieur se soit fait voleur de grand chemin.

— « Soyez tranquille, reprend Vidocq, vous gagnerez plus de cent pour cent au marché que je veux vous faire faire : vos habits ne vallent pas trois louis et mon uniforme que je veux vous laisser m'a coûté cent écus. »

La surprise du bon ecclésiastique augmente encore ; il doute qu'il soit bien éveillé. Mais Vidocq qui est pressé d'agir, tire ses pistolets de dessous son habit, et déclare au curé qu'il ne lui accorde que dix minutes pour obéir. L'honnête pasteur se déshabille en tremblant de tous ses membres ; Vidocq en fait autant de son côté, et tandis qu'il se couvre des vêtemens du bon prêtre, il force celui-ci à endosser l'uniforme.

— Au moins, dit le saint homme, vous n'exigerez pas que je vous abandonne ce ciboire qui n'est que de cuivre argenté, et qui contient des hosties consacrées?....

— Vous vous trompez, mon révérend, je tiens au ciboire presque autant qu'à la soutane.

Le curé voulut répliquer; mais la vue des pistolets lui coupa la parole, et comme les gens disposés à souffrir le martyre n'étaient pas alors plus communs qu'aujourd'hui, le bon prêtre abandonna le vase sacré, et continua son chemin aussi vite que le lui permit le balancement de son épée qui, presque à chaque pas, s'embarrassait dans ses jambes, et lui faisait perdre l'équilibre.

Vidocq se croyait sauvé; il se trompait: il n'avait pas fait un quart de lieue, lorsque deux gendarmes de Lille passèrent près de lui; l'un d'eux qui se nommait Labbey, fut frappé de l'air gauche et embarrassé du curé; il pousse son cheval droit à l'ecclésiastique..... — C'est Vidocq! s'écrie-t-il. Et le fourbe, malgré les signes de croix et les bénédictions qu'il pro-

diguait, fut aussitôt arrêté. Dans le même temps, pareille chose arrivait au véritable pasteur, qui dut à son uniforme d'officier supérieur l'avantage de passer une nuit en prison.

Ce n'était plus seulement comme prévenu de faux que Vidocq était écroué; il était en outre accusé d'assassinat, et des charges terribles s'élevaient contre lui : désormais sa vie était entre les mains de Francine; tout dépendait de son témoignage. Sans chercher à lui arracher son secret, je ne négligeai cependant rien pour l'engager à persister dans la généreuse résolution qu'elle paraissait avoir prise de s'accuser elle-même de suicide; j'allais la voir tous les jours, et comme je continuais à travailler avec succès, je ne la laissais pas manquer d'argent. On me demanderait vainement quels étaient les motifs qui me faisaient agir; je n'avais aucune raison pour désirer que Vidocq échappât à l'échafaud qui le menaçait, et pourtant je le servais avec un zèle extraordinaire; on eût dit que ma destinée était liée à la sienne.

Francine guérie, l'accusation d'assassinat fut abandonnée; Vidocq, traité avec beaucoup moins de rigueur, semblait disposé à attendre tranquillement l'issue du procès dans lequel il était impliqué comme faussaire. Francine allait le voir tous les jours, et elle me consacrait les nuits. D'abord j'avais consenti à cet arrangement; mais il ne tarda pas à me déplaire : j'avais beau donner de l'argent, cette femme se montrait insatiable; je ne tardai pas à m'apercevoir que tout ce qui sortait de ma bourse entrait presque immédiatement dans la poche de Vidocq; et je me trouvai, au bout de quelque temps, d'autant plus disposé à trouver trop chères les demi-faveurs que m'accordait Francine, que les dupes commençaient à devenir rares dans les tripots que j'exploitais. Un soir que, ayant eu affaire à forte partie, je rentrais sans qu'il m'eût été possible de corriger la fortune, je trouvai chez Francine un paysan qui venait de lui remettre un billet de Vidocq. Il lui disait qu'étant parvenu à s'évader du Petit-Hôtel, il avait escaladé les remparts, et qu'il s'était foulé le pied : il n'avait pas d'argent, et il la

priait de lui en envoyer. Francine m'ayant fait lire ce billet, je vis ce qu'elle attendait de moi, et m'exécutant de bonne grace, je remis dix louis au paysan; mais je résolus aussitôt de n'être pas plus long-temps la vache à lait de ces deux individus, et afin de me tenir parole, je partis le lendemain pour Paris.

La capitale, on se le rappelle sans doute, m'était assez favorable; je n'avais pas à me plaindre du dernier séjour que j'y avais fait, et comme mon savoir-faire, loin de péricliter en province, s'était singulièrement agrandi, j'espérais y faire sans peine d'assez bonnes opérations. Je ne cherchai point à faire des connaissances; car j'avais remarqué qu'il était plus avantageux sous tous les rapports de travailler seul : d'abord on ne craint point les faux frères, les indiscrets, et ensuite on ne risque pas de renconter quelque *grinche de la haute pègre* (voleur de haut parage), qui, à la suite d'une bonne prise, fasse le partage du lion. Sans doute les difficultés sont plus grandes; mais avec de la patience et du talent on sur-

monte bien des obstacles, et j'avais de l'une et de l'autre un lot fort honnête.

Malgré tout cela, plus d'un mois s'écoula sans que j'eusse fait la plus petite capture. J'étais arrivé à Paris avec une bourse assez bien garnie; mais afin d'être plus en sûreté, j'avais, pour ne pas loger dans un hôtel garni, acheté un modeste mobilier, et loué un petit appartement de garçon près de l'église Saint-Eustache. Cette dépense et un mois de non-activité avaient réduit mes finances presque à zéro. Un soir que, appuyé sur ma fenêtre, je réfléchissais aux inconvéniens de l'oisiveté, j'aperçus, à travers les vitres d'une croisée qui faisait face à la mienne, j'aperçus, dis-je, un petit vieillard qui, après avoir ouvert avec beaucoup de précaution un antique secrétaire devant lequel il était assis, tira successivement plusieurs piles d'or d'un large tiroir. Comme il avait de la lumière, que j'étais dans l'obscurité, et que les rideaux n'étaient pas exactement fermés, il me fut facile de faire une espèce d'inventaire de ce que contenait la pièce, que dès-lors il m'importait beaucoup de connaître. D'abord

je n'y vis point de lit ; cette circonstance me fit un grand plaisir : ensuite l'espèce de négligence que je remarquai dans l'arrangement des meubles, annonçait que le vieillard était ordinairement seul chez lui, ou que s'il avait une gouvernante, elle devait être vieille, et par conséquent peu à craindre. De plus, je n'étais séparé du corps-de-logis dont faisait partie le précieux cabinet, que par une petite cour, et je fus convaincu qu'une planche appuyée d'un bout sur ma fenêtre, et de l'autre sur celle qui me faisait face, me suffirait pour m'introduire dans la place.

Je me couchai enchanté de tout ce que je venais de voir, et je dormis d'un sommeil aussi calme que si j'avais médité l'action la plus méritoire.

Le lendemain, dès le matin, je fis les préparatifs de mon expédition : j'eus bientôt une petite lanterne, une vrille, un ciseau, une petite scie faite d'un ressort de pendule, et une douzaine de rossignols. Il ne me manquait que la planche avec laquelle je devais faire un pont : j'envoyai chercher un menuisier, et je

lui ordonnai de poser dans ma chambre deux longues tablettes sur lesquelles je lui dis que je voulais ranger des livres que j'attendais : il m'offrit du sapin ; je lui demandai du chêne, et malgré l'éloquence qu'il déploya pour me prouver que le sapin suffirait pour porter des livres, quelque lourds qu'ils fussent, j'avais de trop bonnes raisons pour qu'il lui fût possible de me persuader ; j'eus les planches comme je les voulais.

Peut-être trouvera-t on ces détails minutieux ; mais je ne saurais passer sous silence les particularités d'un événement qui devait avoir tant d'influence sur le reste de ma vie.

Je passai la journée dans une grande agitation : j'étais impatient d'agir ; l'affaire me paraissait immanquable, et pourtant une crainte secrète me tourmentait. Enfin le soir vint, je me plaçai devant ma fenêtre, et je demeurai immobile. Vers dix heures, je vis, comme la veille, le vieillard compter son or, écrire quelques lignes sur une espèce de registre, et se retirer après avoir soigneusement enfermé le tout. A minuit, j'allumai ma lanterne ; je par-

vins à placer ma planche sans faire le moindre bruit : après m'être assuré qu'il ne me manquait aucun des instrumens nécessaires, j'effectuai le passage. Une petite rose que je portais au doigt me servit à couper un carreau de vitre; je crus alors que je touchais au but, mais je reconnus, en voulant passer ma main par cette ouverture que le volet intérieur était fermé.

Bien que je n'eusse pas compté sur cet obstacle, il n'était cependant pas capable de me faire renoncer à mon entreprise : à l'aide de ma vrille, je fis dans le volet une douzaine de petits trous très rapprochés les uns des autres; puis j'introduisis ma scie dans l'un d'eux, et je parvins à pratiquer une ouverture pour passer mon bras et faire jouer l'espagnolette. Ce travail avait demandé du temps; mais il n'avait pas diminué ma sécurité, car, grâce à la délicatesse des instrumens que j'employais, j'opérais sans bruit, et puis c'était l'heure à laquelle les voitures passaient pour se rendre à la halle, et cette circonstance me favorisait.

Enfin la croisée est ouverte ; déjà j'ai un pied dans l'appartement. Par malheur, le morceau de vitre que j'avais coupé, entraîné par les basques de mon habit, tombe sur le parquet et se brise ; presque au même instant une voix cassée qui semblait partir d'une pièce voisine, demande : *Qui va là ?.....*

Je reste immobile, un pied sur le plancher, et l'autre sur l'appui de la croisée ; je retiens mon haleine. — *Diable de chat !* dit la même voix, *il n'en fait pas d'autres.* Ces mots me rassurent ; mais je ne bouge pas ; plus de deux heures s'écoulent sans que je fasse le moindre mouvement. Cette patience extraordinaire dont je suis doué, m'a souvent été bien utile ; cette fois pourtant elle ne devait pas me sauver. Il était près de quatre heures lorsque je me décidai à remettre la main à l'œuvre. Arrivé au secrétaire, je l'ouvre sans trop de difficulté ; je crois déjà tenir le trésor ; ma main rencontre le bienheureux tiroir ; je veux l'ouvrir, il résiste, et je m'aperçois qu'il est muni d'une serrure. J'essaie successivement et sans succès tous mes rossignols... Désespéré,

j'ai recours à mon ciseau; je le pousse dans une jointure; le bois éclate, la serrure cède, et le tiroir est ouvert; mais en même temps, un nouveau *qui va là !* se fait entendre. Je ne réponds rien, et je fais main basse sur les louis : au bruit de l'or, le vieillard s'élance hors de son lit en criant : *Au voleur!* Je veux fuir ; déja je suis sur la planche que je crois devoir être celle de mon salut ; mais le vieillard arrivé à la fenêtre, saisit d'un bras encore vert ce pont fragile auquel il ôte un point d'appui, et je tombe d'un second étage sur le pavé de la cour... Le danger me donne du courage; j'essaie de me relever : impossible : j'avais les deux jambes cassées. Je conservai cependant assez de présence d'esprit pour avaler promptement une partie des pièces d'or avec lesquelles j'étais tombé ; je roulai aussi précipitamment dans mes doigts deux billets de banque, que je cachai dans la doublure de mon pantalon.

Cependant, aux cris du vieillard et au bruit de ma chute, les voisins accoururent. On me porta au corps de garde, et je fus ensuite

transporté à la Force et placé à l'infirmerie. Ce qu'il y avait surtout de déplorable dans ma situation, c'était l'impossibilité de songer à m'évader. Grâce au petit trésor que j'étais parvenu à sauver du naufrage, j'aurais pu, si j'avais été ingambe, tenter avec succès de recouvrer ma liberté; par malheur au bout de deux mois, j'étais à peine en état de mettre un pied devant l'autre, et lorsque je fus mis en jugement, il m'était encore impossible de faire un pas sans béquilles.

J'aurais pu payer un bon avocat; mais Cicéron lui-même n'eût pas réussi à me faire absoudre, et cette considération fut cause que je gardai mon argent, et me laissai défendre d'office. Les preuves du crime dont j'étais accusé étaient irrécusables : j'avouai tout; je témoignai du repentir, et je regardai comme une espèce de succès de n'être condamné qu'à cinq ans de travaux forcés et à l'exposition. Tout Paris peut se rappeler m'avoir vu au carcan : en raison de l'impossibilité où j'étais de me tenir sur les jambes, on m'avait accordé une chaise; ce qui, joint à mes béquilles, pla-

cées à mes côtés, faisait un tableau tout-à-fait pittoresque.

Je fus ensuite transféré à Bicêtre, et, toujours grâce à mes béquilles, traité avec moins d'inhumanité que les autres condamnés. On ne craignait guère qu'une espèce de cul-de-jatte comme moi tentât d'escalader les murs, et mon infirmité me rendait trop reconnaissable pour qu'il me fût possible de sortir par la porte. Cependant, tout en feignant de boiter toujours aussi fort, je marchais à grands pas vers une guérison complète; mais je n'avais garde de laisser soupçonner cette amélioration: je me trouvais trop bien du double service de mes bienheureuses béquilles: avec elles je parcourais toute la maison; je communiquais avec tous les détenus, et je faisais de mon argent un usage que je croyais excellent, puisque j'espérais que s'il ne pouvait m'éviter le terrible voyage à Brest, il me permettrait au moins de ne pas faire un long séjour dans le bagne de cette ville.

Une particularité de mon organisation rendait encore plus facile l'exécution de mes pro-

jets de fuite: depuis mon enfance je m'étais exercé à m'introduire dans l'estomac certains objets, tels que des cuillères à café, des clefs, et jusqu'à des baguettes de tambour que je faisais ensuite sortir sans beaucoup d'efforts par où elles étaient entrées. Ce fut dans cette singulière cachette que je déposai une petite boîte en argent qui contenait une scie faite d'un ressort de montre, une paire de moustaches postiches, et une perruque que le cylindre avait réduite à sa plus simple expression. Je m'étais procuré ces différens objets parmi les condamnés, pour qui la difficulté n'est pas de les fabriquer ou de les faire venir du dehors, mais de les soustraire aux recherches des argousins, chose d'autant plus difficile que, immédiatement après le départ de la chaîne, et avant d'arriver à la première étape, chaque condamné est soumis à la perquisition la plus rigoureuse, et l'on peut ajouter *la plus dégoûtante* puisqu'elle comprend l'exploration d'une partie des intestins.

Le jour du ferrement approchait, et je le voyais arriver avec plus de plaisir que de peine;

car à force de me bercer de l'espérance de m'évader, j'étais parvenu à regarder comme certain le succès de mon évasion. Je n'avais pas d'ailleurs à redouter d'indiscrétion : personne n'était dans ma confidence, et prétextant la difficulté que j'éprouvais toujours à marcher, j'avais refusé d'entrer dans tous les complots qui m'avaient été communiqués.

Un jour que, appuyé sur mes béquilles, je me promenais lentement dans la cour, il se fit un certain mouvement dans toute la maison. L'un des condamnés, vieux cheval de retour, s'écria : « Je parie que c'est une petite chaîne qui nous arrive. — Eh bien, tant mieux, répondit un autre, *plus on est de fous, plus on rit.* » En effet, c'était une douzaine de condamnés des départemens qui venaient à Bicêtre, pour y attendre le départ de la grande chaîne. Ils entrèrent bientôt dans la cour, et en un instant nous les entourâmes, car les fers qu'ils portaient annonçaient des coquins consommés, et, comme le dit dans ses Mémoires *le propriétaire de Saint Mandé*, c'était entrer à Bicêtre par la belle porte, que de s'y

présenter ainsi. Je m'approchai comme les autres des nouveaux venus, espérant trouver parmi eux quelque ancienne connaissance: en effet, à peine eus je fait quelques pas vers le groupe, que je reconnus Vidocq.

— « Ma foi, mon ami, lui dis-je, puisqu'il fallait que cela t'arrivât, mieux vaut que ce soit pour cette fois que pour une autre; au moins nous ferons le voyage ensemble.

— « Le voyage, répondit-il en souriant, peut-être : qui sait aujourd'hui ce qui arrivera demain? »

Je le compris; cette jactance hors de propos me déplut, et je m'aperçus qu'elle produisait le même effet sur plusieurs de mes collègues. Cependant comme Vidocq était présenté par un nommé Desfosseux, comme *un sujet du premier mérite*, ce qui veut dire, en langage de bagne, *un scélérat consommé*, tout le monde lui fit bon accueil; moi-même j'oubliai bientôt ces paroles inconsidérées de l'un de mes plus anciens camarades, et je passai le reste de la journée avec lui; mais j'eus le soin

de me tenir sur la réserve; car je n'avais oublié ni la baronne d'I...., ni l'affaire de la rue du Rempart, et ces souvenirs n'étaient pas de nature à me rendre communicatif.

CHAPITRE IX.

Les circulaires de Vidocq. — Départ de la chaîne. — Quel moyen Vidocq emploie pour me forcer à lui donner de l'argent. — Arrivée au bagne de Brest. — Vidocq me communique ses projets d'évasion, et m'engage à en profiter avec lui. — Il part seul avec les vingt louis que je lui ai confiés. — Mon camarade de couple, *grincheux de la haute pègre*. — Nous sommes sauvés. — La belle limonadière. — Trois jours à la cave. — Je vais à Nantes. — Vidocq dans l'île Feydeau. — Sa conduite envers ses camarades.

Dès le premier jour de son arrivée à Bicêtre, Vidocq m'avait confié qu'il se trouvait absolument sans argent. Il se plaignit beaucoup de sa femme, qui, disait-il, loin de le secourir dans son affreuse situation, en avait profité pour provoquer et obtenir son divorce. J'ai su depuis que les torts dans cette circonstance avaient encore été du côté de Vidocq. Pendant qu'il était en prison à Douai, il avait appris

que sa femme recevait quelques secours de M. Leduc, avocat presque septuagénaire, et il n'avait pas trouvé de plus agréable passe-temps que d'écrire contre ce bienfaisant vieillard d'atroces calomnies qu'il adressait en forme de circulaires aux notabilités d'Arras. Parvenu à s'évader pour la troisième ou quatrième fois, il avait profité de sa liberté momentanée pour aller, pendant la nuit, briser à coups de pistolet les fenêtres de la maison qu'habitait sa femme, et ce ne fut qu'après que sa vie eût été mise dix fois en péril par l'homme dont le devoir le plus sacré était de la protéger, qu'elle s'était enfin décidée à profiter du bénéfice de la loi qui lui permettait de répudier cet homme, mort civilement.

Vidocq, ou plutôt son teinturier, décrit longuement dans ses Mémoires les terribles préparatifs du départ pour le bagne; il semble se complaire dans le récit des tortures endurées dans cette circonstance par des hommes dont la plupart seraient capables d'un sincère retour à la vertu, si la barbarie des agens destinés à veiller sur eux ne les poussait au déses-

poir., et ne rendait ainsi leur démoralisation complète. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, je n'imiterai point l'ex-chef de la brigade de sûreté.

Je ne faisais point partie du cordon où se trouvait Vidocq lors du départ de la chaîne; d'ailleurs, bien que, depuis plusieurs jours, j'eusse renoncé à faire usage de mes béquilles, on m'avait accordé la voiture. Cependant à chaque halte, nous pouvions nous parler. D'abord, touché de la misère de mon collègue, je lui donnai quelque argent: il revint à la charge, et je m'exécutai d'assez bonne grâce une seconde fois, puis une troisième; mais à la quatrième je lui dis qu'il ne me restait que fort peu de chose, et je lui refusai net les six francs qu'il me demandait: je crus qu'il se le tiendrait pour dit, je me trompai.

Lorsque nous fûmes arrivés à Pont-à-Lezen, Vidocq me dit à l'oreille: « Je te préviens que tu n'es pas en odeur de sainteté auprès des *chevaliers de la guirlande* (forçats); le bruit court que tu fais *le cuisinier;* je te conseille en ami de saisir une occasion de te justifier, qui

se présente, il s'agit *de se donner de l'air* (de se sauver). Tout est préparé; le succès serait certain si nous pouvions nous procurer un ciseau pour faire une ouverture à la muraille qui donne dans les cours; mais il nous faudrait un louis pour nous procurer cet instrument.

— « S'il est vrai que les camarades me soupçonnent, répondis-je, je n'aurai pas plus de peine à me justifier qu'à deviner d'où est parti le coup, et ce n'est pas cette raison qui pourrait m'engager à donner l'argent que tu me demandes; mais il faudrait que je ne l'eusse pas pour le refuser lorsqu'il s'agit d'en faire un tel usage. Il me reste deux louis, en voici un: je regrette fort de n'être pas mis dans votre salle; mais si vous réussissez, je compte sur vous. Bonne chance. »

Le lendemain, j'appris que Vidocq avait échoué dans une tentative d'évasion; et quelques jours après nous étions ensemble au bagne de Brest. On sait déjà que je me proposais bien de ne rien négliger pour ne pas faire un long séjour en ce lieu; mais je ne tardai pas à re-

connaître qu'il était beaucoup plus difficile d'en sortir que je ne l'avais imaginé : le prétexte de la faiblesse de mes jambes qui m'avait été si avantageux jusqu'alors, ne servait maintenant qu'à m'ôter tout moyen d'agir, puisqu'il m'exemptait du travail et me forçait à rester dans l'intérieur du bagne. Je me désespérais, lorsqu'un jour Vidocq s'approchant de mon banc me dit: — « Tu fais le réservé avec moi, et tu as tort; car je suis sûr que nous n'avons pas plus d'envie l'un que l'autre, de faire notre temps.

— « Eh! quand bien même je songerais à filer, ne sais-tu pas que cela m'est impossible? Pour vous autres qui allez à la *fatigue*, ça n'est pas la mer à boire, mais....

— « Eh! voilà justement pourquoi tu as tort de *battre* (de ne pas dire ce que tu penses). Quant à moi, si j'avais seulement dix louis, je ne serais pas ici dans trois jours; et si tu voulais en mettre vingt à ma disposition, il ne tiendrait qu'à toi que nous fissions route ensemble. »

Ce discours n'était pas propre à m'inspirer

beaucoup de confiance; cependant comme, à la rigueur, il n'était pas impossible que Vidocq eût trouvé quelque bon expédient, je ne voulus pas rejeter trop brusquement la proposition, et je lui fis une réponse évasive, afin de lui faire comprendre que je voulais connaître ses moyens, et que je ne lâcherais les espèces qu'à bonne enseigne. Il me dit alors qu'il trouvait à faire emplète de deux habillemens de matelot à peu près complets, et que le vendeur, moyennant la somme dont il m'avait parlé, s'engageait à les introduire dans la corderie, et à les déposer dans un endroit convenu. « — Ainsi, ajouta-t-il, passe la nuit à *jouer du violon* (scier tesfers), demande demain à aller à la fatigue : nous nous verrons dans la corderie, et le reste ne sera pas difficile. »

J'hésitai encore quelques instans; car en supposant que Vidocq ne cherchât pas à me tromper, j'avais à craindre sa présomption, à qui il devait déjà d'avoir échoué dans l'exécution de plusieurs projets; mais je pensai que si je refusais de saisir cette occasion, il pourrait s'écouler bien du temps avant qu'il

s'en présentât une autre, qui peut être encore serait moins favorable. D'ailleurs je possédais près de cent louis, et Vidocq n'en demandait que vingt, de sorte qu'en cas de non succès, ma bourse se trouvait toujours en assez bon état pour me permettre de tenter fortune une autre fois. J'acceptai donc la proposition qui m'était faite; mais je dis à Vidocq que je ne lui compterais l'argent que quand je serais sûr d'aller à la fatigue. Il parut satisfait, et dès ce moment je commençai à faire jouer le ressort de montre : avant minuit la *manicle* était presque entièrement coupée; je fis disparaître l'entaille en la remplissant avec de la mie de pain colorée de jus de tabac; et le lendemain matin j'obtins sans difficulté d'aller au travail. Je me croyais sauvé. En traversant la corderie, Vidocq s'arrêta près d'un tas de bois : je m'approchai de lui, et je lui glissai l'argent. — « Mon homme n'est pas encore venu, me dit-il; je vais avoir l'air de satisfaire un besoin : reviens ici dans dix minutes, sous le même prétexte; tout sera prêt et nous prendrons le large. »

Il fallait bien que je me contentasse de ces raisons : je suivis mon camarade de couple, et je revins au bout de dix minutes, comme cela était convenu.... Plus de Vidocq..... Deux heures après, un coup de canon m'apprit que, grâce à mon argent, il était parvenu à se sauver seul. Ce que l'on croirait peut-être difficilement, si déjà, dans ces mémoires, je n'avais donné de nombreuses preuves d'une sincérité peu commune, c'est que je fus plus affecté de la mauvaise foi de mon ancien camarade, que de la manière peu favorable pour moi dont venait de se terminer cette aventure qui, après tout, n'aggravait pas ma position; peut-être aussi y avait-il en cela un peu d'amour-propre, car j'étais forcé de m'avouer que j'avais été joué par un homme dont je regardais les talens en ce genre, comme bien inférieurs aux miens.

Une chose m'inquiétait : mes fers que j'avais sciés ne tenaient pour ainsi dire qu'à un fil ils pouvaient tomber au premier moment; et indépendamment des coups de bâton que cela m'eût valu, j'aurais été, par la suite, l'objet d'une surveillance particulière, le plus grand

malheur qu'un forçat ait à redouter. Après y avoir réfléchi, j'imaginai qu'il ne me serait pas impossible de faire tourner cette circonstance en ma faveur : le lendemain, en me rendant au travail, je me présentai à mon tour pour subir l'examen de l'adjudant de service, et lorsqu'il eut, selon l'usage, donné un coup de bâton sur mes fers pour les sonder, et qu'il eut visité mes vêtemens, je lui dis : — « Vous savez que je n'ai qu'un peu plus de quatre ans à faire ; aussi n'ai-je pas envie de faire doubler ma peine en cherchant à m'évader : voilà pourquoi je demande que ma manicle soit changée ; car il paraît que le camarade à qui elle a servie avant moi n'était pas de mon avis : je me suis aperçu hier qu'elle était coupée presque entièrement. Voyez..... »

Mon camarade de couple me regardait d'assez mauvais œil en m'entendant parler ainsi; mais la surprise de l'adjudant ne saurait se peindre : c'était la première fois qu'il entendait un forçat se plaindre que ses fers ne fussent pas assez solides. Les miens furent changés à l'instant.

Lorsque mon compagnon de couple put me parler sans crainte d'être entendu par les autres travailleurs, il me dit : — « Si tu n'es pas plus bête qu'une huître, il faut que tu sois plus malin que le diable. » Je ne pus m'empêcher de sourire. — « Bon, reprit-il, j'entends à présent ce que parler veut dire, et si tu es aussi bon enfant que tu en as l'air, il ne tiendra qu'à toi de jouer des jambes, sans avoir besoin de *patarasses* (petits coussins qui empêchent que la jambe ne soit écorchée par les fers). Je suis sûr que tu n'es pas capable de *manger le morceau ;* mais, dans tous les cas, je te préviens que si cela t'arrivait, tu serais étranglé avant que de l'avoir digéré. »

Je connaissais assez les hommes de ma profession pour voir que celui-ci parlait franchement, et qu'il ne manquait pas de cette énergie qui fait que l'on se joue des plus grandes difficultés. Je n'avais qu'un moyen pour ne pas me faire un ennemi de cet homme qui paraissait si sûr de son fait, et dont les bons offices pouvaient me faire arriver promptement à l'accomplissement de tous mes vœux. Ce

moyen était de lui faire confidence pour confidence : tirant alors ma boîte d'argent de la cachette dont j'ai parlé, je lui montrai ma scie, ma perruque et mes moustaches; puis refermant promptement cette boîte, je la remis en sa présence dans mon estomac. J'avais fini, Guilboin (c'était le nom de mon compagnon) était resté en extase : je lui paraissais un être plus qu'humain. — « Ma foi, me dit-il enfin, je puis me flatter de connaître tout ce qu'il y a de mieux dans la *haute pègre*, mais que le diable m'emporte si j'ai jamais rencontré un gaillard de ton acabit. Pourtant tu sauras que j'ai quelque chose qui vaut un peu mieux que tout ce que tu viens de me faire voir.»

Je crus qu'il allait me montrer quelque merveille de bagne; mais il ajouta seulement : — « J'ai des millions et des amis dévoués. N'as-tu pas déjà remarqué que je fais à peu près ce que je veux; que personne ne travaille moins que moi, et que pourtant jamais le bâton des argousins ne se lève sur moi?... J'ai *travaillé* dans les quatre parties du monde; j'ai long-temps écumé les mers sur un bon

brick monté par quarante *grinches*, l'élite des meilleures bandes, et, après avoir amassé une fortune immense, je me proposais de faire place à un autre; mais je voulais finir par un coup d'éclat. Il ne s'agissait de rien moins que de vider les caisses de la trésorerie nationale. L'affaire était superbe; je la filais depuis longtemps; je gagnai deux garçons de bureau, un employé, et jusqu'aux soldats qui, la nuit de l'exécution, devaient faire faction de minuit à deux heures.

« Enfin j'étais parvenu à faire fabriquer toutes les clefs nécessaires... Le moment d'agir étant arrivé, nous entrons sans difficulté par la grille de la rue Vivienne: les portes s'ouvrent comme par enchantement; nous arrivons dans le cabinet du caissier. On allume alors une bougie, et l'un de mes hommes s'en charge; mais obligé de nous donner un coup de main pour achever de démonter une serrure dont la clef s'était cassée, il pose brusquement le flambeau sur l'appui d'une fenêtre, le feu prend aux rideaux; je m'élance pour l'éteindre, et dans la précipitation, je brise deux carreaux. A ce bruit

le chien du concierge fait retentir la cour de ses aboiemens ; mes hommes effrayés lâchent pied. Je les laisse partir, espérant que je pourrais seul soutenir la retraite; mais déja tout le poste était sous les armes, et lorsque j'arrivai à l'extrémité du premier corridor, dix baïonnettes croisées me barrèrent le passage. Six mois après je fus condamné à huit années de fers. Voilà l'abrégé de mon histoire. Demain tu verras la suite, et avant que trente-six heures se soient écoulées, nous souperons en bonne compagnie. Je ne te recommande que deux choses, c'est de ne pas paraître surpris de ce que tu verras, et de suivre en tout l'exemple que je te donnerai.»

Ainsi parla mon camarade de couple: il me fut, pendant un instant, impossible de lui répondre: j'étais muet d'admiration. Le soir, dès que nous fûmes rentrés dans les salles, et couchés, Guilboin me dit: Il faut *jouer du violon* (couper nos fers). Aussitôt je tirai ma boîte de sa cachette; mais mon compagnon me remit une lime dont l'usage était beaucoup plus facile que celui de ma scie; il en avait une au-

tre semblable avec laquelle il se mit à couper ma manicle, tandis que de mon côté je lui rendais le même service. Ce fut l'affaire d'une heure et demie seulement; mais il me fut impossible de dormir pendant le reste de la nuit: j'avais voulu remplir, selon l'usage, avec de la mie de pain, le vide causé par la lime, et Guilboin s'y était opposé. — Nous serons découverts à la visite, lui avais-je dit. — Sois tranquille, j'ai trouvé le moyen de les rendre sourds et aveugles, m'avait répondu Guilboin. Je ne compris rien à cette réponse, et la crainte d'être trahi me tint éveillé. Au moment de partir pour la fatigue, mon camarade me dit: « J'espére que tu ne vas pas faire l'enfant: du sang-froid, de l'aplomb, dans une heure nous serons à table; j'ai commandé le déjeuner, et je te promets que le Champagne n'y sera pas oublié. »

Chaque phrase était une énigme dont je m'efforçais vainement de trouver le mot; ce fut l'adjudant qui se chargea de me le donner: je m'aperçus qu'en passant à la visite, mon camarade échangea avec lui un signe d'intelligence, et

nous passâmes sans que le terrible bâton eût touché nos fers. Dès que nous fûmes arrivés dans l'endroit où j'avais deux jours auparavant donné vingt louis à Vidocq, nous nous arrêtâmes jusqu'à ce que tous les forçats de notre section fussent passés. Alors un argousin s'approcha et nous fit signe de le suivre derrière une énorme pile de cordages, où nous trouvâmes deux uniformes complets d'argousins. Celui qui nous servait nous aida lui-même à achever de briser nos fers; nous nous habillâmes à la hâte; et nous partîmes tous trois ensemble. J'appris par la suite qu'indépendamment de dix mille francs que mon camarade avait d'abord comptés à cet homme, il lui en avait promis deux fois autant en cas de succès, somme avec laquelle l'argousin, pour éviter toutes tracasseries, avait le projet de se rendre en Suisse, projet qu'il ne tarda pas à exécuter.

Les boutiques n'étaient pas encore ouvertes lorsque nous traversâmes les rues de Brest. Arrivés à la porte d'un café de très belle apparence, Guilboin frappe d'une certaine façon; la porte s'ouvre aussitôt: la maîtresse de la

maison, l'une des plus jolies femmes que j'aie vues, accourut à demi habillée, et se jeta dans les bras de mon compagnon ; des larmes de joie, des baisers, des protestations d'amour, de fidélité, furent échangés successivement ; cette scène se prolongeait, et l'argousin et moi, nous faisions là une assez sotte figure, lorsque le canon annonça notre évasion. — « Venez vite, nous dit la belle limonadière, l'appartement est prêt, suivez-moi. »

Nous descendîmes alors par un petit escalier qu'une trappe dérobait à tous les yeux, tant elle était artistement faite, et après avoir descendu une trentaine de marches, nous arrivâmes dans une chambre souterraine garnie de lits, et de tous les meubles nécessaires : une lampe suspendue à la voûte éclairait cette pièce qui avait plusieurs issues, toutes aussi secrètes que celle par laquelle nous étions entrés.

« Nous passerons une quinzaine ici, nous dit Guilboin ; il est vrai que le soleil ne nous fera pas mal aux yeux ; mais cela vaut encore mieux que de faucher le grand pré. Mainte-

nant, mon brave, continua-t-il en s'adressant à l'argousin, je vais te compter les *philippes*, mais je te préviens que tu ne sortiras d'ici qu'avec nous.... Ah çà, ma chère Julie, tu songes au déjeûner, n'est-ce pas?

— « Je vais m'en occuper, répondit la charmante femme, et je vous le servirai moi-même; car il est important que personne ne connaisse cette retraite. En attendant, vous trouverez dans ce buffet de quoi prendre patience. »

Le buffet était à la vérité garni d'une certaine quantité de bouteilles d'excellent vin, et il est aisé de concevoir quelle fête nous fîmes à ces flacons.

« Il y a dix ans que Julie est ma maîtresse, nous dit Guilboin en déjeûnant; elle m'a suivi partout; elle m'a vingt fois sauvé la vie et rendu la liberté. C'est pour m'aider à m'évader qu'elle est venue à Brest et qu'elle a établi ce café après avoir acheté la maison, afin d'inspirer plus de confiance. Bientôt nous partirons pour les États-Unis de l'Amérique où ma fortune me permettra de mener une

vie délicieuse, et de donner un asile à quelques anciens amis. »

Plusieurs jours s'écoulèrent ; la belle Julie nous instruisait de tout ce qui se passait. Notre évasion avait fait du bruit ; elle était le sujet de toutes les conversations; mais on était généralement persuadé que nous étions bien loin. Enfin, un matin, au point du jour, et après avoir fait une toilette convenable, nous sortîmes de notre retraite et nous montâmes dans une bonne voiture de voyage, attelée de quatre chevaux de poste.

A dix lieues de Brest, et au beau milieu de la route, mon camarade déclara à l'argousin qu'il était libre : celui-ci partit sans se faire prier, et nous continuâmes notre route vers Nantes, où mes nouveaux amis s'embarquèrent après m'avoir fait présent d'une centaine de louis, ce qui, joint à la somme que j'avais déja, me mit fort à mon aise.

Je songeai alors à me mettre en règle, ce qui me fut facile, grâce à un vieux passeport que m'avait donné la maîtresse de Guilboin : j'enlevai de dessus cette pièce tout ce

qui était écrit à la main, excepté la signature du maire qui l'avait délivrée, et je parvins ainsi à me procurer un passeport bien conditionné, et capable de défier tous les Argus de la police. Tranquille de ce côté, je commençai à aller à la découverte : je parcourus les cafés, les bals et tous les lieux publics, et je trouvai bientôt à faire quelques parties ; mais elles me procurèrent peu d'argent, car c'est surtout dans les opérations de jeu que l'on a besoin d'être secondé, et comme on ne joue nulle part autant que dans les ports de mer, je regrettais fort de ne pas avoir sous la main quelque ancienne connaissance. J'étais persuadé, néanmoins, que je ne tarderais pas à rencontrer des confrères ; il me semblait impossible qu'il ne s'en trouvât point dans une ville aussi importante. Je ne me trompais pas.

Un jour que je me promenais sur le port, je vins machinalement grossir le cercle qui entourait un escamoteur. En entendant la voix de cet industriel, il me sembla qu'elle ne m'était pas inconnue ; je me fais jour à travers la foule qui me dérobait ses traits, et je reconnais

Lherbier, l'un des deux confrères avec lesquels j'avais été arrêté à Rouen. Lorsqu'il eut terminé la séance, je l'abordai. — « Ma foi, mon ancien, lui dis-je, je te croyais en meilleure passe, et j'ai peine à concevoir qu'un homme d'un aussi grand talent soit réduit à chercher de quoi vivre au fond des gobelets. »

— « Eh bien, mon garçon, répondit-il, ce que tu dis là ne prouve qu'une chose, c'est que tu es furieusement en retard ; suis-moi, et tu vas voir. »

Il me conduisit alors dans un cabaret où il était attendu par deux individus, que je reconnus sur-le-champ pour des confrères que j'avais vus à la Force et à Bicêtre; et de leur côté, ils me tendirent la main comme à une vieille connaissance. Puis, sans plus de façon, l'un mit sur la table trois montres en or et deux en argent, tandis que l'autre étala environ cent cinquante francs en monnaie de toute espèce. — « Crois-tu maintenant, me dit Lherbier, que cela vaille la peine d'escamoter deux ou trois muscades en plein vent ? »

Je compris alors que tandis qu'il captivait

l'attention des spectateurs, les autres exploitaient les poches les mieux garnies.

— « Ce que tu vois, me dit encore Lherbier, n'est absolument qu'un hors-d'œuvre ; nous faisons aussi des affaires en grand, et si tu veux être des nôtres, il ne tiendra qu'à toi. »

J'acceptai, et mes nouveaux camarades me conduisirent dans une maison de l'*île Feydeau* où je retrouvai plusieurs autres anciennes connaissances. On menait joyeuse vie dans cette maison, tenue par une femme encore jeune, et dont l'air de douceur répandu sur son visage contrastait singulièrement avec les propos qu'elle tenait, et la profession qu'elle exerçait déja depuis long-temps. Présenté par un homme d'un mérite reconnu, je fus très-bien accueilli, et dès le lendemain je fus initié aux travaux de la compagnie : on méditait plusieurs belles entreprises, et comme il ne s'agissait pas de faire *la grande soulasse* (d'assassiner), j'acceptai sans hésiter les rôles qui me furent proposés.

Tout allait le mieux du monde depuis près d'un mois, lorsque, un soir, tandis que nous

célébrions le succès d'une capture importante, et que des flots de Champagne coulaient sur la table autour de laquelle nous étions rangés, la maîtresse de la maison entra, conduisant par la main une espèce de sœur de charité, dont le premier mouvement fut de jeter à ses pieds guimpe, fichu, etc... Chacun se lève, on entoure la sœur..... C'était Vidocq!... Voici comment, dans ses mensongères confessions, il raconte cette aventure :

« Mon intention était toujours de gagner Rennes, d'où j'espérais arriver facilement à Paris; mais, en sortant de Vannes, je fis une rencontre qui me décida à changer d'avis. Sur la même route, cheminait lentement une femme suivie d'un jeune enfant, et portant sur son dos une boîte de reliques, qu'elle montrait dans les villages, en chantant des complaintes, et vendant des bagues de saint Hubert ou des chapelets bénis. Cette femme me dit qu'elle allait à Nantes par la traverse. J'avais tant d'intérêt à éviter la grande route que je n'hésitai point à suivre ce nouveau guide, Nantes me présentant d'ailleurs encore

plus de ressources que Rennes, comme on le verra tout à l'heure.

« Au bout de huit jours de marche, nous arrivâmes à Nantes, où je quittai la femme aux reliques, qui logea dans un faubourg. Pour moi, je me fis indiquer l'*île Feydeau*. Étant à Bicêtre, j'avais appris d'un nommé Grenier, dit le *Nantais*, qu'il se trouvait dans ce quartier une espèce d'auberge où les voleurs se rassemblaient sans crainte d'y être inquiétés; je savais qu'en se recommandant de quelques noms *connus*, on y était admis sans difficulté, mais je ne connaissais que très vaguement l'adresse, et il n'y avait guère moyen de la demander. Je m'avisai d'un expédient qui me réussit; j'entrai successivement chez plusieurs logeurs en demandant M. Grenier. A la quatrième maison où je m'adressai, l'hôtesse, quittant deux personnes avec lesquelles elle était en affaire, me fit passer dans un petit cabinet et me dit : « Vous avez vu Grenier?... « Est-il toujours malade (en prison)? — Non, « repris-je, il est bien portant (fibre). » Et voyant que j'étais bien chez *la mère des vo-*

leurs, je lui dis sans hésiter qui j'étais, et dans quelle position je me trouvais. Sans répondre, elle me prit par le bras, ouvrit une porte pratiquée dans la boiserie, et me fit entrer dans une salle basse, où huit hommes et deux femmes jouaient aux cartes, en buvant de l'eau-de-vie et des liqueurs. « Tenez », dit ma conductrice en me présentant à la compagnie, fort étonnée de l'apparation d'une religieuse; « tenez, voila la sœur qui vient vous convertir ». En même temps, j'arrachai ma guimpe, et trois des assistans, que j'avais vus au bagne, me reconnurent : c'étaient les nommés Berry, Bidaut-Mauger, et le jeune Goupy, que j'avais rencontré à Quimper; les autres étaient des évadés du bagne de Rochefort. On s'amusa beaucoup de mon travestissement : lorsque le souper nous eut mis en gaieté, une des femmes qui se trouvaient là, voulut s'en revêtir, et ses propos, ses attitudes contrastaient si étrangement avec ce costume que tout le monde en rit aux larmes jusqu'au moment où l'on alla se coucher.

« A mon réveil, je trouvai sur mon lit des

habits neufs, du linge, tout ce qu'il fallait enfin pour compléter ma toilette. D'où provenaient ces effets? C'est ce dont je n'avais guères le loisir de m'inquiéter. Le peu d'argent que je n'avais pas dépensé à l'hôpital de Quimper, où tout se payait fort cher, avait été employé dans le voyage; sans vêtemens, sans ressources, sans connaissances, il me fallait au moins le temps d'écrire à ma mère pour en obtenir des secours. J'acceptai donc tout ce qu'on m'offrit. Mais une circonstance toute particulière abrégea singulièrement mon séjour dans l'*île Feydeau*. Au bout de huit jours, mes commensaux me voyant parfaitement remis de mes fatigues, me dirent un soir que le lendemain il y avait un coup à faire dans une maison, place Graslin, et qu'ils comptaient sur moi pour les accompagner : j'aurais même le poste d'honneur, devant *travailler* dans l'intérieur avec Mauger.

« Ce n'était pas là mon compte. Je voulais bien utiliser la circonstance pour me tirer d'affaire, et gagner Paris, où, rapproché de ma famille, les ressources ne me manqueraient

pas ; mais il n'entrait nullement dans mes combinaisons de m'enrôler dans une bande de voleurs : car, bien qu'ayant hanté les escrocs et vécu d'industrie, j'éprouvais une répugnance invincible à entrer dans cette carrière de crimes dont une expérience précoce commençait à me révéler les périls. Un refus devait, d'un autre côté, me rendre suspect à mes nouveaux compagnons, qui, dans cette retraite inaccessible aux regards, pouvaient m'expédier à bas bruit, et m'envoyer tenir compagnie aux saumons et aux éperlans de la Loire : il ne me restait donc qu'un parti à prendre, c'était de partir au plus vite, et je m'y décidai.

« Après avoir troqué mes habits neufs contre une casaque de paysan, avec laquelle on me donna dix huit francs de retour, je quittai Nantes, portant au bout d'un bâton un panier de provisions, ce qui me donnait tout à fait l'air d'un homme des environs. Il est inutile de faire observer que je pris la traverse, où, soit dit en passant, les gendarmes seraient bien plus utiles que sur les grandes routes, où se montrent rarement les gens qui peuvent avoir

quelque chose à démêler avec la justice. Cette observation se rattache, du reste, à un système de police municipale dont on pourrait tirer, je crois, d'immenses avantages. Borné à la sûreté proprement dite, il permettrait de suivre de commune en commune la trace des malfaiteurs, tandis qu'une fois sortis du rayon des grandes villes, ils bravent toutes les recherches de l'administration. A diverses époques, et toujours à l'occasion de quelques grandes calamités, quand les chauffeurs parcouraient le Nord, quand la disette pesait sur le Calvados et sur l'Eure, quand l'Oise voyait chaque nuit éclater des incendies, on fit des applications partielles de ce système, et les résultats en démontrèrent l'efficacité.»

Il est sans doute très bien à M. Vidocq de donner aujourd'hui à l'autorité des conseils sur la marche à suivre pour purger la société des scélérats qui sont sans cesse en guerre ouverte contre elle; et vraiment cette autorité s'est montrée bien peu reconnaissante des services de cet honnête homme, en ne lui faisant dans l'espace de plusieurs années qu'une petite

fortune de quatre à cinq cent mille francs. Ce pauvre M. Vidocq fait tant de cas de la reconnaissance ! C'est sa vertu favorite ; vous allez voir !

J'aurais pu, lorsque Vidocq arriva au milieu de nous, à l'*île Feydeau*, lui faire faire une réception bien différente de celle qu'on lui fit, et qui, certes, n'eût pas autant été de son goût : il m'eût suffi, pour cela, de raconter à la compagnie quelques uns des tours qu'il m'avait faits, et comme ces choses-là ne se pardonnent jamais entre gens de notre profession, Vidocq aurait bien pu, dès le soir même, aller *tenir compagnie aux poissons de la Loire.*

Je ne dis rien, et ce fut à mon silence qu'il dut non seulement la vie, mais la bonne réception qu'on lui fit. J'ai déja donné quelque idée de la jactance de cet homme ; elle lui servit beaucoup en cette occasion : l'exaltation causée par les fumées du vin fit que l'on prit pour argent comptant toutes les fanfaronnades qu'il lui plut de débiter ; on se félicita de posséder

un pareil sujet, et on lui fit part dès le soir même de la situation des affaires.

Quelques jours s'écoulèrent; on avait donné à Vidocq des habits, du linge et de l'argent, comme une avance sur ses prouesses futures. Quant à moi, je comptais peu sur cette nouvelle acquisition, et l'on sait que je ne manquais pas de raisons pour cela. Cependant je fus loin de désapprouver la manière dont on en agissait avec cet ancien camarade, et j'aurais très-volontiers donné ma voix pour qu'il restât seulement en survivance parmi nous; mais ce n'était pas là le compte de la compagnie : on voulait bien que Vidocq reçût sa part des bénéfices, mais on voulait, en même temps, qu'il partageât les dangers, et on ne tarda pas à lui faire entendre que l'on n'était pas disposé à se payer de fanfaronnades. C'était la veille de l'exécution d'une affaire très importante; il s'agissait de pénétrer la nuit dans une des plus riches maisons de la ville; on se distribua les rôles, et comme on laissait Vidocq libre de choisir celui qui lui conviendrait le mieux, il déclara qu'il voulait marcher au

premier rang, c'est-à-dire qu'il travaillerait dans l'intérieur de la maison. On fut charmé du courage qu'il montrait en choisissant le poste le plus périlleux, et j'avoue que j'en fus étonné ; néanmoins il ne me vint pas le moindre soupçon : Vidocq était dans une telle situation qu'il ne pouvait nous trahir sans se perdre lui-même ; c'était au moins ce que je croyais.

Vingt-quatre heures s'écoulent ; le moment d'agir est arrivé ; on se rassemble, on se compte... Il manque quelqu'un, c'est Vidocq. Mais peut-être va-t-il venir... Deux heures se passent, et il ne paraît point. Le mécontentement se manifeste ; on pense bien que les épithètes ne furent pas épargnées à ce rodomont, qui, après avoir exigé le poste d'honneur, *soufflait ainsi dans la manche*. Moi seul n'étais pas étonné de cette aventure, et pourtant j'étais loin de soupçonner la perfidie de ce misérable ; je n'imaginais pas qu'il fût capable de payer par une lâche délation les services que nous lui avions rendus : les gens de cette espèce sont difficiles à connaître :

l'imagination la plus dépravée ne saurait descendre assez bas pour approcher de la réalité.

A minuit, Vidocq n'ayant pas paru, il fut décidé que l'expédition se ferait sans lui : bientôt les derniers préparatifs sont terminés, on se met en marche, et l'on arrive au lieu de l'exécution ; mais à peine l'un de nous a-t-il introduit une clef dans la serrure de la première porte, que le bruit de sabres traînant sur le pavé vient jeter l'alarme ; un coup de sifflet du chef de l'expédition donne le signal de la retraite; nous essayons de fuir... il n'est plus temps... vingt gendarmes nous entourent; quelques coups de pistolet sont échangés, la mêlée devient générale, mais la victoire ne peut être douteuse : quatre des nôtres sont arrêtés ; les autres se sauvent à la faveur du tumulte et de l'obscurité, et j'ai le bonheur de me trouver au nombre de ces derniers. Voilà les faits; je me suis fait un devoir de les rapporter avec la plus scrupuleuse exactitude: maintenant, je le demande, n'est-il pas évident que nous avions été dénoncés? Et est-il possible de douter que Vidocq ait été le dénonciateur? En vain objec-

terait-on qu'il rendit en cette circonstance service à la société contre laquelle nous étions en guerre : quelque coupables qu'ils fussent, les gens que Vidocq vendait étaient ses bienfaiteurs; il avait trouvé parmi eux un asile, des secours de toute espèce, et il leur témoignait sa gratitude en les livrant au bourreau ! La fin ne saurait justifier les moyens; car la fin que se proposait Vidocq n'était pas de purger la société de quelques bandits; mais seulement d'arrondir sa bourse en y faisant entrer le prix du sang de gens qui valaient mieux que lui, puisque pour faire le mal ils avaient au moins le courage de braver le danger.

CHAPITRE X.

Nouveau voyage à Paris. — Visite à Rosalie. — La vocation. — Comment je retrouve Vidocq. — Le déjeûner. — Vidocq m'a-t-il vendu? — Nouveau séjour à Bicêtre. — Encore des calomnies. Je sauve la vie à Vidocq. — Le guichetier métromane. — La cuisine. — Je suis parti.

Bien que Paris eût été le théâtre de mes principaux exploits, je n'hésitai pas à prendre le chemin de cette ville : l'expérience m'avait appris qu'il était plus facile là que partout ailleurs de se dérober aux recherches de la police; et comme j'avais assez d'argent pour pouvoir me dispenser de travailler pendant quelques mois, j'espérais parvenir à dépister tous les limiers les plus exercés.

A dix lieues de Nantes, je pris la poste, et quoique je n'eusse guère l'habitude de monter à cheval, je résolus de faire route à franc-

étrier, persuadé que c'était le meilleur moyen d'éviter les rencontres fâcheuses. Deux jours après, j'étais à Paris, mais moulu, brisé, harassé de fatigue, et par conséquent incapable de louer et meubler immédiatement un appartement de garçon : je ne pouvais pourtant me résoudre à chercher un gîte dans un hôtel garni ; car les étrangers étaient à cette époque l'objet de la plus active surveillance, et malgré la régularité de mon passe-port, je me sentais une répugnance invincible pour tout ce qui pouvait me mettre en rapport, même indirect, avec les agens de l'autorité.

Je songeai alors à Rosalie, cette bonne fille de la rue du Chantre, dont j'avais jadis partagé les faveurs avec Vidocq et le public parisien : il est rare que la police fasse des visites nocturnes chez ces *filles soumises*, et cette considération me détermina à chercher un asile de ce côté. Rosalie me reconnut au premier abord, et cela fut loin de me faire autant de plaisir qu'elle l'imagina : je pensai que d'autres personnages, qui m'avaient autrefois vu de très près, pourraient me reconnaître aussi facile-

ment, et l'on sait quelles suites terribles pouvait avoir cette reconnaissance. Je songeais à cela en me mettant au lit; mais j'avais un si grand besoin de repos que ces pensées affligeantes ne purent m'empêcher de dormir, de telle sorte que je ne m'éveillai que le lendemain vers le milieu de la journée. Un peu remis des fatigues d'une longue route faite si rapidement, je me mis à chercher un domicile, et comme rien n'est difficile à Paris avec de l'or, quelques heures me suffirent pour trouver et meubler un appartement convenable à ma situation. Si Rosalie n'avait pas à se louer de ma galanterie, elle fut au moins fort contente de ma générosité; j'avais d'ailleurs pris la précaution de lui dire que je ne faisais que passer à Paris, de sorte que je n'avais pas à redouter son indiscrétion.

Je pourrais, à l'exemple de Vidocq, accuser la fatalité des désordres de ma vie, dire qu'en sortant du bagne j'étais devenu tout-à-coup un très honnête homme, n'attendant, pour mener une vie exemplaire, qu'une occasion favorable, je pourrais affirmer cela et beaucoup d'autres

belles choses toutes aussi vraisemblables que la plupart des aventures racontées dans les Mémoires du chef de la brigade de sûreté ; je le pourrais, mais je n'en ferai rien. Ce ne sont point des mémoires justificatifs que j'écris; mon but est à la fois plus utile et plus noble: je veux faciliter l'étude du cœur humain en en montrant à nu toutes les turpitudes.

J'avais assez d'argent pour pouvoir embrasser une profession utile et par conséquent honorable; j'aurais pu entreprendre quelque petit commerce; il m'était également possible de trouver un emploi dans quelque administration; mon éducation n'avait pas été négligée; mon écriture était belle; le ton et l'usage du monde ne m'étaient pas étrangers, et je n'avais pas trente ans!... Voilà bien des raisons pour devenir honnête homme.... je restai voleur...

Deux mois s'étaient écoulés depuis mon retour à Paris: mon goût pour le bien d'autrui était toujours le même; mais mon audace avait considérablement diminué, et je *travaillais* peu, parce que je ne voulais travailler qu'à peu près à coup sûr.

Un soir que, après avoir fait une assez chétive expédition, je passais dans la rue Saint-Honoré pour regagner mon domicile, je fus accosté par une fille. J'allais très énergiquement la prier d'aller faire, à d'autres ses offres de services, lorsque je reconnus sa voix; c'était Rosalie. — « Viens donc chez moi, me dit-elle, tu y trouveras quelqu'un de ta connaissance : Rousseau est ici. » (On se rappelle que Vidocq avait autrefois pris ce nom.)

Je me serais bien volontiers passé de revoir cette connaissance, et je me disposais, sans plus long entretien, à quitter Rosalie, lorsqu'il me vint à l'esprit que cette conduite pourrait m'être préjudiciable : je crus qu'il valait mieux me débarrasser adroitement de Vidocq, que de lui rompre en visière : j'avais des raisons pour le craindre, donc je devais le ménager : je me laissai conduire près de lui.

— « Parbleu, mon cher ami, me dit-il, je ne m'attendais guère au plaisir de te revoir sitôt!...

— « Il est vrai que je l'ai échappée belle.

Mais tout le monde n'a pas autant de prudence que toi.

— « *Prudence !*... dis plutôt *bonheur*. Imagine-toi que, un peu avant l'heure convenue, je revenais dans l'*île Feydeau*, pour partir avec vous : arrivé à vingt pas de la maison de *la mère*, j'aperçois deux ou trois particuliers qui semblaient chercher un endroit favorable pour se mettre en embuscade; au même instant, à la lueur des étoiles, je distinguai des chapeaux bordés et des aiguillettes : dès lors je ne songeai plus qu'à vous faire parvenir un avertissement salutaire; mais tandis que j'en cherchais les moyens, l'heure de l'exécution arriva, vous sortîtes sans moi, et l'action s'engagea. Étant sans armes, et ne pouvant vous secourir, je dus m'arrêter au seul parti qui me restait à prendre, et je me hâtai de quitter Nantes : il y a déjà long-temps que je suis à Paris.

— « Et tu fais probablement de bonnes affaires ?

— « Pas précisément : la preuve de cela c'est

que je suis à peu près sans le sou, et, si tu es disposé à me rendre service.....

— « De quoi s'agit-il?

— De me prêter quelque argent pour que je puisse me rendre à Arras : je suis tourmenté du désir de revoir mon pays, ma famille; et puis je suis sûr de trouver là un asyle où je serai à l'abri de toutes les recherches. »

Parbleu, pensai-je, l'occasion de me débarrasser de toi est trop belle pour que je la laisse échapper. — « Mon ami, dis-je, je ne suis pas riche en ce moment; mais tu me connais; ce que j'ai est au service de mes amis; demain matin, je viendrai t'apporter une centaine de francs, et nous déjeûnerons ensemble. »

Peut-être Vidocq ne comptait-il pas beaucoup sur cette promesse; il avait tort : il ne devait m'en coûter que cent francs pour l'éloigner de Paris; j'en aurais donné quatre fois autant pour atteindre à ce but. Le lendemain, à huit heures du matin, j'arrivai chez Rosalie, et après avoir donné cinq louis à Vidocq, je fis venir à déjeûner. Nous nous mîmes à table; mon ancien camarade me remercia mille fois

du service que je lui rendais, et il me parut si véritablement reconnaissant que je ne tardai pas à me reprocher de l'avoir soupçonné de trahison. Vers la fin du déjeûner, il quitta la table à plusieurs reprises, comme pour satisfaire à un besoin. Je ne fis d'abord aucune attention à ses courtes absences; mais la dernière se prolongeant, je demandai à Rosalie où était allé Rousseau. — « Je n'en sais rien, répondit-elle... « Au moment où elle prononçait ces mots, la porte de la chambre s'ouvrit avec fracas, et je faillis tomber à la renverse en voyant entrer un commissaire de police, accompagné d'une demi-douzaine d'escogriffes. Je me remis pourtant assez promptement, et au premier mot, j'exhibai mon passe-port.

— « Je sais que vous êtes en règle de ce côté, me dit le commissaire: les honnêtes gens comme vous ne manquent jamais de papiers.

— « Il est vrai, répondis-je, que les apparences sont contre moi : vous me trouvez dans un mauvais lieu; mais pour vous prouver que je n'ai rien à craindre, je suis prêt à vous suivre partout où vous voudrez. »

Le Commissaire ne répliqua point; il se contenta de faire un signe à ses gens qui s'approchèrent, me lièrent les mains et me traînèrent jusqu'à la porte de la maison, où se trouvait un fiacre, dans lequel on me jeta. Quatre des plus vigoureux mouchards se placèrent autour de moi, et deux heures après nous arrivâmes à Bicêtre, où plusieurs gardiens me reconnurent parfaitement. J'essayai pourtant encore de leur faire prendre le change; je soutins que j'étois de la Vendée, que mes parens avoient tous été victimes de la guerre civile; et je bâtis une fable d'autant mieux circonstanciée, que je connaissais à peu près la topographie des provinces de l'Ouest qui avaient le plus souffert; j'avais traversé ce pays en venant de Nantes à Paris. Je parlai avec tant d'assurance; je donnai des indications si précises, que les gardiens, qui avoient assuré qu'ils me reconnaissaient, finirent par douter eux-mêmes de l'identité; mais le lendemain, je fus confronté avec le propriétaire et plusieurs habitans de la maison où je m'étais, dix-huit mois auparavant, cassé les jambes; tous me recon-

nurent, et je fus enfin forcé d'avouer qu'ils ne se trompaient pas.

Si Vidocq ne m'avait pas dénoncé, ce dont je n'ai jamais été parfaitement sûr, il faut convenir au moins que toutes les apparences m'autorisaient encore à l'accuser de trahison. Pourquoi avait-il quitté la table à plusieurs reprises pendant le déjeûner? où était-il pendant que la chambre de Rosalie était investie par le commissaire et ses gens?.... Voilà ce que je me demandais et ce que je n'ai jamais su; Vidocq lui-même tenta vainement plus tard de se justifier sur ce point; ses explications embarrassées, loin de diminuer l'obscurité qui environnait cette affaire, ne firent que l'augmenter encore. Ce qui est certain, c'est que tandis que l'on me conduisait à Bicêtre, il cheminait tranquillement vers Arras.

« Je partis en toute hâte, dit-il dans ses Mémoires. Le troisième jour, j'étais devant Arras, où j'entrai le soir, au moment où les ouvriers revenaient du travail. Je ne descendis point directement chez mon père, mais chez une de mes tantes, qui fut prévenir mes parens.

Ils me croyaient mort, n'ayant pas reçu mes deux dernières lettres; je n'ai jamais pu savoir comment et par qui elles avaient été égarées ou interceptées. Après avoir longuement raconté toutes mes traverses, j'en vins à demander des nouvelles de la famille, ce qui me conduisit naturellement à m'informer de ma femme. J'appris que mon père l'avait recueillie quelque temps chez lui; mais ses débordemens étaient devenus tellement scandaleux, qu'on avait dû la chasser honteusement. Elle était, me dit-on, enceinte d'un avocat de la ville, qui fournissait à peu près à ses besoins; depuis quelque temps on n'entendait plus parler d'elle, et l'on ne s'en occupait plus.

» Je ne m'en occupai pas davantage: j'avais à songer à bien autre chose. D'un moment à l'autre, on pouvait me découvrir, m'arrêter chez mes parens, que je mettrais ainsi dans l'embarras. Il était urgent de trouver une asile sur lequel la surveillance de la police s'exerçât moins activement qu'à Arras. On jeta les yeux sur un village des environs, Ambercourt, où demeurait un ex-carme, ami de mon père,

qui consentit à me recevoir. A cette époque (1798), les prêtres se cachaient encore pour dire la messe, quoiqu'on ne fût guère hostile envers eux. Le père Lambert, mon hôte, célébrait donc l'office divin dans une espèce de grange; comme il ne trouvait pour le seconder qu'un vieillard presque impotent, je m'offris à remplir les fonctions de sacristain, et je m'en tirai si bien, qu'on eût dit que je n'avais fait autre chose de ma vie. Je devins également le second du père Lambert, dans les leçons qu'il donnait aux enfans du voisinage. Mes succès dans l'enseignement firent même quelque bruit dans le canton, attendu que j'avais pris un excellent moyen pour avancer rapidement les progrès de mes élèves : je commençais par tracer au crayon des lettres qu'ils recouvraient avec la plume; la gomme élastique faisait le reste. Les parens étaient enchantés, seulement il était un peu difficile à mes élèves d'opérer sans leur maître, ce dont les paysans artésiens, quoique aussi fins que qui que ce soit, en fait de transactions, avaient la bonté de ne pas s'apercevoir.

Ce genre de vie me convenait assez : affublé d'une espèce de costume de frère ignorantin, toléré par les autorités, je ne devais pas craindre d'être l'objet d'aucun soupçon; d'un autre côté, la vie animale, pour laquelle j'ai toujours eu quelque considération, était fort bonne, les parents nous envoyant à chaque instant de la bière, de la volaille et des fruits. Je comptais enfin dans ma clientelle quelques jolies paysannes, fort dociles à mes leçons. Tout alla bien pendant quelque temps, mais on finit par se méfier de moi; on m'épia, on eut la certitude que je donnais une grande extension à mes fonctions, et l'on s'en plaignit au père Lambert. A son tour, il me parla des charges élevées contre moi; j'opposai des dénégations complètes. Les plaignans se turent, mais ils redoublèrent de surveillance; et une nuit que, poussé par un zèle classique, j'allais donner leçon dans un grenier à foin, à une écolière de seize ans, je fus saisi par quatre garçons brasseurs, conduit dans une houblonnière, dépouillé de tous mes vêtemens, et fustigé jusqu'au sang avec des verges d'orties et

de chardons. La douleur fut si vive, que j'en perdis connaissance; en reprenant mes sens, je me trouvai dans la rue, nu, couvert d'ampoules et de sang.

« Que faire ? Rentrer chez le père Lambert, c'était vouloir courir de nouveaux dangers. La nuit n'était pas avancée. Bien que dévoré par une fièvre brûlante, je pris le parti de me rendre à Mareuil, chez un de mes oncles; j'y arrivai à deux heures du matin, excédé de fatigues, et couvert seulement d'une mauvaise natte que j'avais trouvée près d'une marre. Après avoir un peu ri de ma mésaventure, on me frotta par tout le corps avec de la crême mêlée d'huile. Au bout de huit jours, je partis bien rétabli pour Arras. »

L'acharnement avec lequel Vidocq poursuit de ses calomnies sa malheureuse femme, est vraiment inconcevable; il ne lui suffit pas d'avoir, pendant trente ans, empoisonné la vie de cette infortunée; il n'est pas satisfait de savoir que cette femme, qui lui donna jadis tant de preuves d'attachement, traîne aujourd'hui même une existence que la misère rend insup-

portable, tandis que lui promène ses concubines sur un char élégant!... On dirait qu'il ne peut lui pardonner d'avoir long-temps aimé un monstre d'ingratitude!... Je l'ai déja dit, monsieur Leduc, cet homme, à la mémoire duquel Vidocq insulte si lâchement, était un vieillard respectable et généralement respecté; les cheveux que soixante-dix hivers avaient blanchis, suffisaient pour repousser les accusations calomnieuses qu'un misérable osait porter contre lui; mais cet homme était bienfaisant, et c'en est assez pour que Vidocq cherche à souiller de son venin les cendres refroidies d'un ami de l'humanité. Ce n'était pas d'ailleurs monsieur Leduc, mais bien la femme de cet estimable avocat qui donnait des secours à madame Vidocq. Il est faux que cette malheureuse ait jamais été recueillie par la famille de son mari. J'ai déja dit dans quelle situation je l'avais vue à Arras et à Lille. Elle ne quitta cette dernière ville que pour se rendre chez Chevalier, son frère, qui lui donna un asile dans une maison qui lui appartenait, à deux lieues de Douai. Le seul enfant auquel

madame Vidocq ait donné le jour, habite aujourd'hui à Paris: et il suffit de le voir pour être persuadé du malheur qu'a ce jeune homme de devoir la vie à l'ex-chef de brigade de sûreté; j'aurai d'ailleurs plus d'une occasion, dans le cours de cet ouvrage, de parler de ce fils de Vidocq, qui, fort heureusement pour lui, ne ressemble à son père que physiquement.

Dans la soif de calomnie qui le dévore, Vidocq va jusqu'à s'accuser lui-même d'un délit qu'il ne commit jamais : il est de notoriété publique qu'il ne sut jamais écrire deux phrases d'une manière intelligible, et il nous dit fort sérieusement qu'il remplit avec beaucoup de succès les fonctions d'instituteur : cela ne mérite pas d'être réfuté sérieusement, et je n'ai cité ce passage que pour donner une juste idée de la véracité avec laquelle sont écrits ces mémoires d'un homme qui, loin d'appeler sur lui l'attention du public, devrait, s'il n'avait dépouillé toute pudeur, souhaiter que l'on oubliât jusqu'à son nom.

Vidocq fait ici, dans ses Mémoires, un long

récit de ce qui lui arriva jusqu'à ce qu'ayant été repris, on le reconduisit à Bicêtre, où j'étais déjà depuis plusieurs mois. Comme la première fois, c'était dans le corps de bâtiment appelé le *Fort-Mahon* que j'étais détenu et ce fut aussi là que Vidocq et ses compagnons de chaîne furent placés. A peine m'eut-il aperçu qu'il vint à moi les bras ouverts. Je le repoussai. — « Je vois ce que c'est, s'écria-t-il, tu m'accuses du malheur qui t'est arrivé..., Eh ! mon ami, quelle plus grande preuve peux-tu avoir de mon innocence que ma présence ici, et la manière dont on m'y a conduit ? »

En parlant ainsi il me montrait les chaînes énormes qu'il portait, et qui ne pesaient pas moins de trente livres ; je ne pus m'empêcher de convenir que ces ornemens témoignaient en sa faveur.

« Je sais, reprit-il, que les apparences sont contre moi ; mais il n'est pas moins vrai que j'ai seulement manqué de prudence ; je savais que l'on me cherchait, et j'aurais dû te prévenir ; mais, outre que je n'imaginais pas être serré de si près, je me proposais de faire, pen-

dant le déjeûner, quelques reconnaissances à l'extérieur ; c'est ce qui explique mes fréquentes sorties. Il paraît que la dernière fois que je sortis, le commissaire entrait dans la rue par l'extrémité opposée à celle vers laquelle je m'étais dirigé ; lorsque je me présentai pour rentrer, la maison était cernée ; et comme je ne pouvais espérer de te sauver en me sacrifiant, je me sauvai.»

Cette explication eut lieu devant une vingtaine de détenus : la plupart fronçaient le sourcil, et paraissaient peu disposés à ajouter foi aux paroles de Vidocq : je puis dire qu'en ce moment sa vie était entre mes mains ; car la trahison est, entre gens de la profession que j'ai long-temps exercée, un crime que l'on ne pardonne jamais. Je n'avais qu'un mot à dire, et Vidocq était assommé sur la place. Il y a mille exemples de cette espèce de justice distributive que se font entre eux les condamnés. Si j'avais été sûr de la culpabilité de mon ancien camarade, c'eût été fait de lui ; mais je doutais, il fut sauvé : je dis que l'explication qu'il donnait de sa conduite me paraissait suffisante ;

qu'il était vrai que son arrestation n'aurait pu me sauver, et que d'ailleurs, il ne pouvait avoir eu aucun intérêt à me dénoncer.

Malgré tout cela, je me proposai d'être à l'avenir fort réservé : déja depuis quelque temps je mûrissais un projet d'évasion qui me paraissait d'une exécution facile; mais l'expérience m'avait appris à me taire; je ne le communiquai à personne; j'en profitai seul, et voici comment :

L'un de nos gardiens, qui se nommait *Bebat* ou *Bobat*, avait la manie de faire des vers, bien qu'il fût incapable d'écrire deux phrases de français; comme je passais dans la prison pour un érudit, il me communiqua ses manuscrits, et il fut si content des observations que je lui fis, qu'il me pria de corriger ses vers et de les mettre au net. Je me gardai bien de refuser; mais je fis entendre au poète Bobat qu'il me serait bien plus facile de faire ce travail avec tout le soin qu'il méritait, s'il pouvait obtenir que je fusse placé dans une des chambres qu'occupaient ordinairement les détenus protégés, ce qui devait lui être

d'autant plus facile qu'il y en avait en ce moment plusieurs de vacantes. Le guichetier poète me promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour que j'obtinsse cette faveur; il tint parole, et deux jours après, je fus installé dans une cellule de l'étage le plus élevé. Le soir même, à l'aide d'un petit couteau que j'étais parvenu à conserver, je perçai le plafond, et vers le milieu de la nuit, je réussis à pénétrer jusque sur le toit. Nous étions alors au mois de septembre ; et il était clair qu'à cette époque, ou ne devait faire de feu que dans les cuisines de la maison; il me fut donc aisé de reconnaître à l'odeur de la fumée la cheminée de ce lieu ou j'arrivai sans beaucoup de difficulté. Au point du jour, je m'affublai d'un tablier blanc et d'un bonnet de coton que je trouvai sur une chaise; je traversai la cour en baillant comme un homme qui vient de s'éveiller, et je me présentai hardiment à la porte, que l'on m'ouvrit sans hésiter. Il est inutile de dire que je fis alors usage de toute la vitesse de mes jambes, que je regrettais fort de n'avoir pas plus longues; elles suffirent ce-

pendant pour me faire échapper aux poursuites dont je fus probablement l'objet, et, grâce à quelques pièces d'or, que contenait ma boîte, j'arrivai à Lyon quinze jours après mon départ de Bicêtre, où j'avais laissé les vers du guichetier métromane, que cette leçon pourtant ne corrigea pas.

CHAPITRE XI.

Arrivée à Lyon. — Annette Lacroix. — Je travaille en société. — Vidocq à Lyon. — Vidocq agent de police. — Comment et pourquoi je vais à la Foire de Beaucaire. — Bonne nouvelle. — Retour à Paris. — Je suis arrêté. — Détention à Bicêtre. — Ma grâce.

Malgré la résolution que j'avais déjà prise plusieurs fois d'éviter toute espèce d'association, mes finances, lorsque j'arrivai à Lyon, étaient dans un état trop déplorable pour me permettre d'agir comme je l'aurais désiré. Il faisait nuit lorsque j'arrivai dans cette ville; j'accostai la première fille publique que je rencontrai, et je passai la nuit avec elle. Cette fille se nommait Annette Lacroix. Je m'aperçus que dans la conversation il lui échappait fréquemment des termes d'argot. Cela ne me surprit pas; mais j'en conclus avec raison qu'elle avait, comme beaucoup de ses pareilles,

des rapports directs avec des *grinches* en exercice; afin de savoir tout de suite à quoi m'en tenir, je lui parlai la langue qu'elle paraissait si bien entendre. Au bout de quelques instans, elle me regarda fixement en me disant :

— « Je parie que tu viens *du pré* (*du bagne*).

— « Ne parie pas, tu perdrais.

— « Tu as tort de *battre avec moi* (de ne pas me dire la vérité). Si tu as peur, tu peux partir, je ne te retiens pas; mais si tu veux faire connaissance avec de bons enfans, qui te recevront bien, il ne tient qu'à toi. »

Ma position était très embarrassante; Annette m'avait deviné : si je rejetais ses offres de service, elle ne pouvait se croire engagée à garder le secret, et son indiscrétion me perdait; mais, d'un autre côté, était-il bien sûr que cette femme n'appartenait pas à la police?.. Et puis quels hommes voulait-elle me faire connaître?... Des chauffeurs, peut-être, ou quelques unes des nombreuses bandes qui, à cette époque, arrêtaient les diligences; et je ne redoutais rien plus que ces gens-là. Une fois présenté à eux, je ne pouvais refuser de

les servir sans m'exposer à être poignardé ; et, arrêté avec eux, ma tête ne pouvait échapper au bourreau. Après y avoir réfléchi quelques instans, j'acceptai cependant la proposition d'Annette, et dès le lendemain, elle me conduisit dans une maison où nous trouvâmes sept ou huit personnages que je reconnus presque tous à l'instant : j'avais vu les uns à Bicêtre, les autres à Brest, et quelques uns avaient fait partie en même temps que moi de l'armée roulante. Annette n'eut pas besoin de dire un mot en me présentant ; je fus reçu comme un frère, et j'entrai presque aussitôt en fonctions. La manière de travailler de mes nouveaux collègues me convenait assez : ils étaient prudens, discrets, et leur conduite était assez régulière dans son genre. C'était presque toujours à l'aide de fausses clefs que nous opérions ; les affaires étaient toujours longuement filées avant que l'on en tentât l'exécution, et nous n'avions pas à craindre les inconvéniens d'une trop grande précipitation, défaut ordinaire, auquel les gens de notre profession doivent les trois quarts des

désappointemens qu'ils éprouvent. Les gens pauvres ou peu aisés n'étaient jamais mis par nous à contribution ; nous nous serions fait scrupule de dépouiller un pauvre petit commerçant ; enfin, à cela près que nous vivions du bien d'autrui, nous étions de très honnêtes gens.

Ce genre de vie était trop de mon goût pour que je songeasse à le quitter ; il durait déja depuis près d'un an, lorsque un jour le nommé Farontier qui était entré dans la société dès le commencement de sa formation, nous dit :

— «J'ai à vous proposer une excellente acquisition : j'ai rencontré ce matin un gaillard qui rendra de grands services à la compagnie ; ses exploits l'ont rendu célèbre, et il a déja visité Brest et Toulon ; mais il n'y a pas fait un long séjour ; car il se sauverait à moitié cuit des chaudières du diable.... Vous ne devinez pas.... Eh! bien, mes amis, c'est Vidocq !

A ce nom, je ne pus retenir un mouvement de surprise et de mécontentement.

— «Qu'a-t-il donc le Petit (je portais ce nom

alors) ; on dirait qu'il est jaloux, reprit Farontier.

— « Je ne suis point jaloux; mais...

— «Mais, mais, interrompit mon interlocuteur; je n'aime pas que l'on mécanise les hommes de talent; je vais vous présenter Vidocq; je réponds de lui; je suis sa caution : cela vous suffit-il?»

Tout le monde déclara que le protégé de Farontier serait le bien venu; et pour conserver les bonnes grâces des membres les plus influens, je m'empressai de dire que l'on avait mal interprété ma restriction, que personne plus que moi ne rendait justice aux talens du récipiendaire que je connaissais particulièrement.

Me voici donc encore une fois le collègue de Vidocq, qui ne parut pas très surpris de me trouver là.

Il est indispensable ici, pour l'intelligence des faits, et pour faire toucher au doigt les mensonges que Vidocq a entassés dans ses Mémoires, de rapporter ce qu'il dit de son arrivée et de son séjour à Lyon. Après avoir ra-

conté comment il fit la rencontre de deux Juifs, il continue ainsi :

« Instruit qu'à Lyon, comme dans beaucoup d'autres villes, les gens de cette caste tiennent des maisons garnies, où l'on admet volontiers les voyageurs en contrebande, je leur demandai s'ils ne pourraient pas m'indiquer une auberge. Je ne pouvais mieux m'adresser : le Juif et sa femme étaient des logeurs. Ils offrirent de devenir mes hôtes, et je les accompagnai chez eux, rue Thomassin. Six lits garnissaient le local dans lequel on m'installa ; aucun d'eux n'était occupé, et pourtant il était dix heures ; je crus que je n'aurais pas de camarades de chambrée, et je m'endormis dans cette persuasion.

» A mon réveil, des mots d'une langue qui m'était familière, viennent jusqu'à moi.

—» Voilà six *plombes* et une *mèche* qui *crossent*, dit une voix qui ne m'était pas inconnue;.... tu *pionces* encore. (Voilà six heures et demie qui sonnent; tu dors encore.)

« —Je crois bien ;... nous avons voulu *maquiller à la sargue* chez un *orphelin*, mais

le *pautre* était chaud ; j'ai vu le moment où il faudrait *jouer du vingt-deux*;... et alors il y aurait eu du *raisinet*. (Nous avons voulu voler cette nuit chez un orfèvre, mais le bourgeois était sur ses gardes; j'ai vu le moment où il faudrait jouer du poignard ; et alors il y aurait eu du sang !)

— « Ah, ah ! tu as peur d'aller à l'abbaye de *Monte-à-regret*.... Mais en *goupinant* comme çà, on n'*affure* pas d'*auber*. (Ah, ah ! tu as peur d'aller à la guillotine... Mais en travaillant de la sorte, on n'attrape pas d'argent.)

— » J'aimerais mieux faire *suer le chêne* sur le *grand trimard*, que d'*écorner* les *boucards*;..... on a toujours les *tièges* sur le dos. (J'aimerais mieux assassiner sur la grande route que de forcer des boutiques;..... on a toujours les gendarmes sur le dos.)

— « Enfin, vous n'avez rien *grinchi*.... Il y avait pourtant de belles *foufières*, des *coucous*, des *brides d'Orient*. Le *guinal* n'aura rien à mettre au *fourgat*. (Enfin, vous n'avez rien pris..... Il y avait pourtant de belles

tabatières, des montres, des chaînes d'or. Le Juif n'aura rien à recéler.)

—» Non. Le *carouble* s'est *esquinté* dans la *serrante;* le *rifflard* a battu *morasse*, et il a fallu *se donner de l'air*. (Non la fausse clef s'est cassée dans la serrure; le bourgeois a crié au secours, et il a fallu se sauver.)

—» Hé! les autres, dit un troisième interlocuteur, ne balancez donc pas tant le *chiffon rouge;* il y a là un *chêne* qui peut prêter *loche*. (Ne remuez pas tant la langue; il y a là un homme qui peut prêter l'oreille».)

»L'avis était tardif: cependant on se tut. J'entr'ouvris les yeux pour voir la figure de mes compagnons de chambrée, mais mon lit étant le plus bas de tous, je ne pus rien apercevoir. Je restais immobile pour faire croire à mon sommeil, lorsqu'un des causeurs s'étant levé, je reconnus un évadé du bagne de Toulon, Neveu, parti quelques jours avant moi. Son camarade saute du lit, c'est Cadet-Paul, autre évadé;.... un troisième, un quatrième individu se mettent sur leur séant, ce sont aussi des forçats.

»Il y avait de quoi se croire encore à la salle n° 3. Enfin, je quitte à mon tour le grabat ; à peine ai-je mis le pied sur le carreau, qu'un cri général s'élève : «C'est Vidocq ! ! !» On s'empresse ; on me félicite. L'un des voleurs du Garde-Meuble, Charles Deschamps, qui s'était sauvé peu de jours après moi, me dit que tout le bagne était dans l'admiration de mon audace et de mes succès. Neuf heures sonnent : on m'emmène déjeûner aux Brotaux, où je trouve les frères Quinet, Bonnefoi, Robineau, Métral, Lemat, tous fameux dans le Midi. On m'accable de prévenances, on me procure de l'argent, des habits, et jusqu'à une maîtresse.

»J'étais là, comme on voit, dans la même position qu'à Nantes. Je ne me souciais pas plus qu'en Bretagne, d'exercer le métier de mes *amis*, mais je devais recevoir de ma mère un secours pécuniaire, et il fallait vivre en attendant. J'imaginai que je parviendrais à me faire nourrir quelque temps sans *travailler*. Je me proposais rigoureusement de n'être qu'en subsistance parmi les voleurs ; mais

l'homme propose, et Dieu dispose. Les évadés, mécontens de ce que, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, j'évitais de concourir aux vols qu'ils commettaient chaque jour, me firent dénoncer sous main pour se débarrasser d'un témoin importun, et qui pouvait devenir dangereux. Ils présumaient bien que je parviendrais à m'échapper, mais ils comptaient qu'une fois reconnu par la police, et n'ayant plus d'autre refuge que leur bande, je me déciderais à prendre parti avec eux. Dans cette circonstance, comme dans toutes celles du même genre où je me suis trouvé, si l'on tenait tant à m'embaucher, c'est que l'on avait une haute opinion de mon intelligence, de mon adresse, et surtout de ma force, qualité précieuse dans une profession où le profit est trop souvent rapproché du péril.

« Arrêté, passage Saint-Côme, chez Adèle Buffin, je fus conduit à la prison de Roanne. Dès les premiers mots de mon interrogatoire, je reconnus que j'avais été vendu. Dans la fureur où me jeta cette découverte, je pris un parti violent, qui fut en quelque sorte mon

début dans une carrière tout-à-fait nouvelle pour moi. J'écrivis à M. Dubois, commissaire général de police, pour lui demander à l'entretenir en particulier. Le même soir, on me conduisit dans son cabinet. Après lui avoir expliqué ma position, je lui proposai de le mettre sur les traces des frères Quinet, alors poursuivis pour avoir assassiné la femme d'un maçon de la rue Belle-Cordière. J'offris en outre de donner les moyens de se saisir de tous les individus logés tant chez le Juif que chez Caffin, menuisier, rue Écorche-Bœuf. Je ne mettais à ce service d'autre prix que la liberté de quitter Lyon. M. Dubois devait avoir été plus d'une fois dupe de pareilles propositions; je vis qu'il hésitait à s'en rapporter à moi. « Vous doutez de ma bonne foi, lui dis-je; la suspecteriez-vous encore, si, m'étant échappé dans le trajet pour retourner à la prison, je revenais me constituer votre prisonnier? — Non, me répondit-il. — Eh bien! vous me reverrez bientôt, pourvu que vous consentiez à ne faire à mes surveillans aucune recommandation particulière. » Il accéda à ma demande:

l'on m'emmena. Arrivé au coin de la rue de la Lanterne, je renverse les deux estaffiers qui me tenaient sous les bras, et je regagne à toutes jambes l'Hôtel-de-Ville, où je retrouve M. Dubois. Cette prompte apparition le surprit beaucoup ; mais, certain dès lors qu'il pouvait compter sur moi, il permit que je me retirasse en liberté.

» Le lendemain, je vis le Juif, qu'on nommait Vidal ; il m'annonça que nos amis étaient allés loger à la Croix-Rousse, dans une maison qu'il m'indiqua. Je m'y rendis. On connaissait mon évasion, mais, comme on était loin de soupçonner mes relations avec le commissaire général de police, et qu'on ne supposait pas que j'eusse deviné d'où partait le coup qui m'avait frappé, on me fit un accueil fort amical. Dans la conversation, je recueillis sur les frères Quinet des détails que je transmis la même nuit à M. Dubois, qui, bien convaincu de ma sincérité, me mit en rapport avec M. Garnier, secrétaire général de police, aujourd'hui commissaire à Paris. Je donnai à ce fonctionnaire tous les renseignemens néces-

saires, et je dois dire qu'il opéra de son côté avec beaucoup de tact et d'activité.

Deux jours avant qu'on effectuât, d'après mes indications, une descente chez Vidal, je me fis arrêter de nouveau. On me reconduisit dans la prison de Roanne, où arrivérent le lendemain Vidal lui-même, Caffin, Neveu, Cadet-Paul, Deschamps, et plusieurs autres qu'on avait pris du même coup de filet; je restai d'abord sans communication avec eux, parce que j'avais jugé convenable de me faire mettre au secret. Quand j'en sortis au bout de quelques jours pour être réuni aux autres prisonniers, je feignis une grande surprise de trouver là tout mon monde. Personne ne paraissait avoir la moindre idée du rôle que j'avais joué dans les arrestations. Neveu, seul, me regardait avec une espèce de défiance; je lui en demandai la cause; il m'avoua qu'à la manière dont on l'avait fouillé et interrogé, il ne pouvait s'empêcher de croire que j'étais le dénonciateur. Je jouai l'indignation, et, dans la crainte que cette opinion ne prît de la consistance, je réunis les prisonniers, je leur fis

part des soupçons de Neveu, en leur demandant s'ils me croyaient capable de vendre mes camarades; tous répondirent négativement, et Neveu se vit contraint de me faire des excuses. Il était bien important pour moi que ces soupçons se dissipassent ainsi, car j'étais réservé à une mort certaine s'ils se fussent confirmés. On avait vu à Roanne plusieurs exemples de cette justice distributive que les détenus exerçaient entre eux. Un nommé Moissel, soupçonné d'avoir fait des révélations, relativement à un vol de vases sacrés, avait été assommé dans les cours, sans qu'on pût jamais découvrir avec certitude quel était l'assassin. Plus récemment, un autre individu, accusé d'une indiscrétion du même genre, avait été trouvé un matin pendu avec un lien de paille aux barreaux d'une fenêtre; les recherches n'avaient pas eu plus de succès.

« Sur ces entrefaites, M. Dubois me manda à son cabinet, où, pour écarter tout soupçon, on me conduisit avec d'autres détenus, comme s'il se fût agi d'un interrogatoire. J'entrai le premier : le commissaire général me dit qu'il

venait d'arriver à Lyon plusieurs voleurs de Paris, fort adroits, et d'autant plus dangereux, que, munis de papiers en règle, ils pouvaient attendre en toute securité l'occasion de faire quelque coup, pour disparaître aussitôt après : c'étaient Jailliet dit *Boubanec*, Bouthey dit *Cadet*, Gerard, Buchard, Mollin dit *le Chapelier*, Marquis dit *Main-d'Or*, et quelques autres moins fameux. Ces noms, sous lesquels ils me furent désignés, m'étaient tout-à-fait inconnus ; je le déclarai à M. Dubois, en ajoutant qu'il était possible qu'ils fussent faux. Il voulait me faire relâcher immédiatement, pour qu'en voyant ces individus dans quelque lieu public, je pusse m'assurer s'ils ne m'avaient jamais passé sous les yeux ; mais je lui fis observer qu'une mise en liberté aussi brusque ne manquerait pas de me compromettre vis-à-vis des détenus, dans le cas où le bien du service exigerait qu'on m'écrouât de nouveau. La réflexion parut juste, et il fut convenu qu'on aviserait au moyen de me faire sortir le lendemain sans inconvénient.

» Neveu, qui se trouvait parmi les détenus extraits en même temps que moi pour subir l'interrogatoire, me succéda dans le cabinet du commissaire général. Après quelques instans je l'en vis sortir fort échauffé ; je lui demandai ce qui lui était advenu.

» — Croirais-tu, me dit-il, que le *curieux* » m'a demandé si je voulais *macaroner des pègres de la grande vergne*, qui viennent d'arriver ici?... S'il n'y a que moi pour les *enflaquer*, ils pourront bien *décarer de belle.* (Croirais-tu que le commissaire m'a demandé si je voulais faire découvrir des voleurs qui viennent d'arriver de Paris? S'il n'y a que moi pour les faire arrêter, ils sont bien sûrs de se sauver.)

— » Je ne te croyais pas si *Job*, repris-je, songeant rapidement au moyen de tirer parti de cette circonstance... J'ai promis de *reconobrer* tous les *grinchisseurs*, et de les faire *arquepincer.* (Je ne te croyais pas si niais... Moi, j'ai promis de reconnaître tous les voleurs, et de les faire arrêter.)

» — Comment! tu te ferais *cuisinier*;.....

d'ailleurs tu ne les *conobres* pas. (Comment! tu te ferais mouchard;.... d'ailleurs tu ne les connais pas.)

« — Qu'importe?.. on me laissera *fourmiller* dans la *vergne*, et je trouverai bien moyen de me *cavaler*, tandis que tu seras encore avec le *chat*. (Qu'importe? on me laissera courir la ville, et je trouverai bien moyen de m'évader, tandis que toi tu resteras avec le géôlier.) »

« Neveu fut frappé de cette idée; il témoignait un vif regret d'avoir repoussé les offres du commissaire général; et comme je ne pouvais me passer de lui pour aller à la découverte, je le pressai fortement de revenir sur sa première décision; il y consentit, et M. Dubois, que j'avais prévenu, nous fit conduire tous deux, un soir, à la porte du grand théâtre, puis aux Célestins, où Neveu me signala tous nos hommes. Nous nous retirâmes ensuite, escortés par les agents de police, qui nous seraient de fort près. Pour le succès de mon plan et pour ne pas me rendre suspect, il fallait pourtant faire une tentative qui confirmât

au moins l'espoir que j'avais donné à mon compagnon ; je lui fis part de mon projet : en passant rue Mercière, nous entrâmes brusquement dans un passage, dont je tirai la porte sur nous, et pendant que les agents couraient à l'autre issue, nous sortîmes tranquillement par où nous étions entrés. Lorsqu'ils revinrent, tout honteux de leur gaucherie, nous étions déja loin.

« Deux jours après, Neveu, dont on n'avait plus besoin, et qui ne pouvait plus me soupçonner, fut arrêté de nouveau. Pour moi, connaissant alors les voleurs qu'on voulait découvrir, je les signalai aux agens de police, dans l'église de Saint-Nizier, où ils s'étaient réunis un dimanche, dans l'espoir de faire quelque coup en sortant du salut. Ne pouvant plus être utile à l'autorité, je quittai ensuite Lyon pour me rendre à Paris, où, grâce à M. Dubois, j'étais sûr d'arriver sans être inquiété. »

Tout cela, je le répète, n'est qu'un tissu de mensonges auxquels le teinturier de Vidocq n'a pas même pu donner un air de vraisemblance. Voici la vérité. En sortant du bagne de

Toulon, Vidocq fit, pendant quelque temps, partie d'une bande qui s'occupait exclusivement de voler les diligences: la plus grande partie de ses compagnons fut arrêtée à la suite d'une affaire très chaude. Vidocq et quelques autres qui, comme lui, s'étaient arrangés pour ne pas figurer au premier rang pendant le combat, parvinrent à se sauver; mais bientôt, serrés de près, ils se séparèrent, et l'échappé parvint à gagner Lyon, où il arriva muni d'un passeport sous le nom d'Auguste Dubois, maître d'armes. Ce ne fut pas chez un Juif qu'il trouva un gîte; mais chez un ouvrier teinturier qui occupait le troisième étage d'une maison, rue des Jacobins. Il avait, à la vérité, pour maîtresse, une fille publique nommée Adèle Buffin; mais ce ne fut pas chez elle qu'on l'arrêta. Il y avait déja quelque temps qu'il faisait, à mon grand regret, partie de notre société, lorsqu'un soir que, selon sa coutume, il était ivre, il rencontra sur la place des Célestins Adèle Buffin et Annette Lacroix, qui se promenaient en attendant la pratique. Vidocq s'avise de trouver mauvais qu'Adèle soit sortie sans sa

permission, et il la gratifie de quelques épithètes des plus énergiques ; les deux filles ripostent sur le même ton. Vidocq tombe aussitôt sur elles à bras raccourci et leur casse sur les épaules un parapluie qu'il tenait à la main. Aux cris de ces femmes, les passans se rassemblent, la garde arrive, et Vidocq est arrêté. On le conduisit à la prison appelée *La Cave* ; ses papiers furent examinés et reconnus faux ; il fut mis au secret. Le lendemain un guichetier de *La Cave*, qui avait été gendarme à Douai, déclara que le prétendu Auguste Dubois n'était autre que François Eugène Vidocq, condamné, comme faussaire, à huit ans de travaux forcés, et bientôt on apprit que ce Vidocq avait fait partie des voleurs de diligences qui exploitaient les grandes routes du midi. Ce fut alors qu'il entra en pourparler avec le commissaire général de police ; ses offres de services furent acceptées, et nous fûmes les premières victimes qu'il sacrifia !

Il n'y a point là de broderies ; il est facile de reconnaître que ce récit n'est pas celui d'un teinturier. Ce sont des faits qui ne sont inté-

ressans que parce qu'ils sont vrais : je défie Vidocq lui-même de les nier, et pour lui en ôter l'envie, je le préviens qu'il existe à Paris et dans les environs dix témoins de ce que je viens d'avancer.

Notre compagnie, cernée au moment où elle s'y attendait le moins, ne put songer à se défendre; cependant trois d'entre nous parvinrent à s'échapper, et j'eus le bonheur d'être au nombre de ces derniers. Comme je ne manquais pas d'argent, je partis aussitôt pour Marseille. Je commençais à me dégoûter du métier, et j'étais presque décidé à m'expatrier, dans le cas où je trouverais une occasion favorable pour quitter la France; je pensais à Guilbouin, qui devait être déjà depuis longtemps à Philadelphie, et je songeais aux moyens de le rejoindre; car je n'avais pas oublié ce qu'il m'avait dit : « J'aurai toujours un asyle à offrir à mes anciens amis. »

Malheureusement je ne trouvai point à Marseille de navire en charge pour l'Amérique; mais en revanche, je rencontrai l'un de mes collègues de Nantes, qui me décida à l'accom-

pagner à la foire de Beaucaire, où il espérait faire quelques bonnes parties : le désœuvrement, l'ennui et peut-être l'habitude, m'empêchèrent de rejeter la proposition. Nous partîmes en poste dans une bonne berline que nous avions achetée à frais communs, et une fois arrivés, nous menâmes un train qui ne pouvait manquer de nous acquérir beaucoup de considération; les meilleures sociétés se disputèrent bientôt l'honneur de nous recevoir; on briguait, dans les soirées, l'avantage de faire notre partie, car nous n'étions pas assez maladroits pour toujours gagner : nous perdions noblement des sommes considérables, et le lendemain nous nous arrangions de manière à gagner deux fois autant. En moins de quinze jours, les dupes payèrent la berline, le voyage, et nos fonds se trouvèrent quintuplés.

Je ne songeais plus à m'expatrier; il m'importait peu que Guilboin fût ou non aux antipodes, et j'avais oublié Vidocq lui-même, l'auteur de presque toutes les mésaventures qui m'étaient arrivées, lorsqu'un matin, en me promenant sur le champ de foire, je ren-

contrai Adèle Buffin et Annette Lacroix, qui étaient venues faire valoir leur reste de jeunesse, et spéculer sur l'inexpérience des étrangers qui affluent de toutes parts à cette foire. Ces filles me reconnurent sur-le-champ, ce qui ne me fit pas un plaisir bien grand. Cependant, comme je ne me souciais pas d'être vu en pareille compagnie, je les fis entrer dans un café voisin, après leur avoir ôté les rubans jaunes qui ornaient leurs bonnets, espèce d'enseigne que la police les obligeait de porter, et sans laquelle il ne leur était pas permis d'exercer.

—Eh bien, dis-je à Adèle, qu'as-tu fait de Vidocq, ou, si tu l'aimes mieux, d'Auguste Dubois?

—Ma foi il y a long-temps que je n'y pense plus. Dieu veuille avoir son ame; il y a bientôt trois mois que *la tête a joué au panier avec sa coloquinte.* (le bourreau a fait tomber sa tête dans le panier.)

— Cela me paraît bien extraordinaire; pourtant ce ne serait pas le premier *cuisinier* (mouchard) que l'on aurait vu à *l'abbaye de monte-à-regret* (la guillotine).

—C'est comme je te le dis ; il paraît qu'il avait plus d'une fois joué du *crucifix à ressort* (pistolet) sur le *grand trimar* (grand chemin) et on l'a *buté* (guillotiné) pour lui ôter l'envie de recommencer.

J'avoue que cette nouvelle ne me fit pas de peine ; je regrettais presque qu'elle ne fût pas plus sûre, et le soir j'en parlai à mon camarade comme d'un évènement heureux. Peut-être même fût-ce cette nouvelle qui acheva de me décider à prendre, avec mon compagnon, la route de Paris, lorsque le temps de la foire fut passé.

J'avais près de trente mille francs; pour la première fois, je sentis le désir de vivre en honnête homme. Je n'avais jamais été méchant : j'avais volé d'abord par besoin, et ensuite par habitude : la facilité de se procurer beaucoup d'argent, de faire rapidement une grande fortune avait pu me séduire autrefois ; mais j'étais *désillusionné*. Je reconnaissais qu'en courant après la fortune par un chemin si périlleux, j'avais vécu sans jouir de la vie; enfin, pour m'exprimer plus clairement, je sentais

le besoin de faire une fin. Plus j'avançais vers la capitale, plus la résolution que j'avais prise de vivre désormais d'une manière honorable se fortifiait, et dès que je fus arrivé, je commençai à exécuter mon projet, en quittant furtivement mon compagnon. J'allai me loger dans le faubourg Saint-Germain; je plaçai mon argent chez un notaire. et je me fis maître d'écriture.

Tout alla bien pendant quelque temps : j'avais beaucoup d'élèves qui me payaient bien, et je courais le cachet comme si je n'eusse de ma vie fait autre chose. J'avoue que souvent me trouvant seul dans un brillant salon, ou traversant une salle à manger pendant que la table était couverte d'argenterie, mon cœur battait avec violence; le sang me montait au visage; j'éprouvais une espèce de crispation : mais j'affirme que je ne cédai pas une seule fois à la tentation, ce qui ne paraîtra pas peu extraordinaire aux gens qui connaissent le cœur humain. Au nombre de mes écoliers étaient les enfans d'un riche banquier, auxquels j'allais donner leçon trois fois par se-

maine. Un jour que je venais d'entrer dans cette maison, je rencontre dans la cour un homme qui, m'apercevant, s'arrête, m'examine, et finit par se jeter sur moi comme un furieux, en criant, de toutes ses forces : au voleur! Malgré le trouble dans lequel me jette cette scène inattendue, je cherche à me dégager des mains de l'assaillant; un pas que je fais en arrière me permet de le regarder d'assez près..... C'est mon Picard! c'est le garçon de caisse que j'ai jadis débarrassé de sa sacoche!.. Je veux essayer de lui faire croire qu'il se trompe; mais il ne m'écoute pas : le portier, les domestiques, les garçons de bureau accourent à ses cris. Je suis arrêté, conduit chez le commissaire de police, puis au Dépôt, et enfin à la Force. C'était là particulièrement ce que je redoutais, et mes craintes ne tardèrent pas à se justifier : en entrant dans cette prison, je fus successivement reconnu par les guichetiers, le greffier et les infirmiers. Il devenait tout-à-fait impossible de nier que j'étais un forçat évadé, l'homme aux jambes cassées, comme on m'appelait. J'avouai qu'on ne se

trompait pas ; et je fus presque immédiatement transféré à Bicêtre, pour y attendre le départ de la chaîne.

Ce fut la résignation que cette fois j'appelai à mon aide. Le malheur qui m'arrivait ne pouvait me faire changer de résolution : j'avais pris goût au métier d'honnête homme. Je pensai que, en supposant que je parvinsse à m'évader, je serais toujours à la discrétion d'une foule de misérables qui, après m'avoir fait acheter dix fois leur silence, finiraient par me vendre s'ils s'apercevaient que j'eusse changé de vie. Ces considérations me décidèrent à faire paisiblement mon temps. J'écrivis au notaire chez lequel j'avais déposé mon argent : je lui avouai mes fautes et lui peignis mon repentir ; enfin je le suppliai de faire toutes les démarches nécessaires, et de dépenser s'il le fallait la somme qu'il avait à moi, pour obtenir que je fisse mon temps à Bicêtre. Ce brave homme crut mon repentir sincère ; il me servit chaudement, et les succès dépassèrent mon attente, puisqu'il obtint du grand-juge, auquel il montra ma lettre, non seulement que je

resterais à Bicêtre, mais encore que je serais mis dans une chambre particulière et traité comme un simple détenu. Le notaire, en m'annonçant cette bonne nouvelle, me fit entendre que cette grâce pourrait être suivie plus tard d'une plus grande encore, si ma conduite était aussi régulière qu'il l'espérait.

En deux mots on peut faire l'histoire de ma vie pendant les deux ans que je passai dans cette prison : rien n'est plus monotone que la vie d'un prisonnier qui n'est point tourmenté du désir de recouvrer sa liberté par des voies illicites : je souffrais et j'espérais. Mon espoir ne fut point déçu : à l'occasion du sacre de Napoléon, mon protecteur me rappela au souvenir du grand-juge ; des lettres de grâce me furent accordées, et je pus enfin jouir de la liberté, sans craindre qu'une rencontre fâcheuse vînt de nouveau me l'enlever.

CHAPITRE XII.

Annette. — Ce qu'elle est devenue. — Sa disparition est un mystère. — Vidocq change de profession. — Vidocq receleur. — Vidocq reçoit de l'or et perd l'appétit. — Note originale sur Vidocq. — Affaire de Bobia. — La police accepte les offres de services de Vidocq. — Vidocq vend ses frères. — Le couvert et l'Artésien.

Le titre de cet ouvrage l'annonce assez: c'est bien plus pour démasquer Vidocq que pour me faire connaître que je me suis décidé à écrire ces mémoires. A partir de la résolution que j'avais prise de changer de vie, je n'ai pas eu de relation directe avec cet homme; mais j'ai souvent rendu service à d'anciens confrères que les événemens avaient mis à la discrétion de cet agent de police: connaissant les lieux où les forçats évadés et libérés se rassemblent, j'ai contracté l'habitude de les visiter souvent

dans le but de rendre à la société quelques uns de ces misérables, ce qui n'est pas aussi difficile qu'on l'imagine. Il était rare qu'il ne fût pas question de Vidocq dans ces réunions. Ainsi, bien que désormais ma vie n'ait rien de commun avec celle de ce faiseur de mémoires, je continuerai à le suivre pas à pas, à remplacer partout le mensonge par la vérité, et à le montrer tel qu'il est.

Lorsque je recouvrai ma liberté, Vidocq n'était pas encore *en pied* à la police; il s'était fait marchand forain, et ce fut à cette époque qu'il fit la connaissance d'une femme avec laquelle il vécut long-temps, et que dans ses confessions il appelle Annette.

« Ce fut, dit-il, chez un nommé Jacquelin que je rencontrai une dame de B...., qui tient le premier rang dans les affections de ma vie. Madame de B..., ou Annette, car c'est ainsi que je l'appelais, était une assez jolie femme, que son mari avait abandonnée par suite de mauvaises affaires. Il s'était enfui en Hollande, et depuis long-temps il ne lui donnait plus de ses nouvelles. Annette était donc entièrement libre;

elle me plut; j'aimais son esprit, son intelligence, son bon cœur; j'osai le lui dire; elle vit d'abord, sans trop de peine, mes assiduités, et bientôt nous ne pûmes plus exister l'un sans l'autre. Annette vint demeurer avec moi; et, comme je reprenais l'état de marchand de nouveautés ambulant, il fut décidé qu'elle m'accompagnerait dans mes courses. La première tournée que nous fîmes ensemble fut des plus heureuses. Seulement à l'instant où je quittais Melun, l'aubergiste chez lequel j'étais descendu m'avertit que le commissaire de police avait témoigné quelque regret de n'avoir pas examiné mes papiers, mais que ce qui était différé n'était pas perdu, et qu'à mon prochain passage, il se proposait de me faire une visite. L'avis me surprit; il fallait que j'eusse déja été désigné comme suspect. Aller plus loin, c'était peut-être me compromettre: je rabattis aussitôt sur Paris, me promettant bien de ne plus faire d'excursion tant que je n'aurais pas réussi à rendre moins défavorables les chances qui se réunissaient contre moi.

« Parti de très grand matin, j'arrivai de bonne heure au faubourg Saint-Marceau : à mon entrée, j'entends des colporteurs hurler cette finale : *qui condamne deux particuliers très connus à être fait mourir aujourd'hui en place de Grève.* J'écoute : il me semble que le nom d'Herbaux a résonné à mon oreille ; Herbaux, l'auteur du faux qui a causé tous mes malheurs ! J'écoute plus attentivement encore, mais avec un saisissement involontaire, et cette fois le crieur, dont je me suis approché, répète la sentence avec des variantes : *Voici l'arrêt du tribunal criminel du département de la Seine, qui condamne à la peine de mort les nommés Armand Saint-Léger, ancien marin, né à Bayonne, et César Herbaux, forçat libéré, né à Lille, atteints et convaincus d'assassinat.*

« Il n'y avait plus à en douter : le misérable qui m'avait perdu allait porter sa tête sur l'échafaud. L'avouerai-je? ce fut une impression de joie que je ressentis, et pourtant je frémissais. Tourmenté de nouveau dans mon existence, agité d'inquiétudes sans cesse renaissan-

tes, j'eusse voulu anéantir cette population des prisons et des bagnes, qui, après m'avoir lancé dans l'abîme, pouvait m'y maintenir par ses cruelles révélations. On ne s'étonnera donc pas de l'empressement avec lequel je courus au Palais de Justice, afin de m'assurer par moi-même de la vérité : il n'était pas encore midi, et j'eus toutes les peines du monde à arriver jusqu'à la grille, auprès de laquelle je pris position, en attendant l'instant fatal.

« Quatre heures sonnent enfin. Le guichet s'ouvre : un homme paraît le premier dans la charrette.... c'est Herbaux. La figure couverte d'une pâleur mortelle, il affiche une fermeté que dément l'agitation convulsive de ses traits. Il affecte de parler à son compagnon, qui déjà est hors d'état de l'entendre. Au signal du départ, Herbaux, d'un front qu'il s'efforce de rendre audacieux, promène ses regards sur la foule; ses yeux rencontrent les miens... Il fait un mouvement; son teint s'anime.. Le cortège a passé. Je restai aussi immobile que les faisceaux de bronze auxquels je m'étais attaché, et je ne serais sans doute encore long-temps

oublié dans cette attitude, si un inspecteur du Palais ne m'eût enjoint de me retirer. Vingt minutes après, une voiture chargée d'un panier rouge, et escortée par un gendarme, traversa au trot le Pont-au-Change, se dirigeant vers le cimetière des condamnés. Alors, le cœur serré, je m'éloignai, et regagnai le logis en faisant les plus tristes réflexions.

« J'ai appris depuis que, pendant sa détention à Bicêtre, Herbaux avait exprimé le regret de m'avoir fait condamner innocent. Le crime qui avait conduit ce scélérat à l'échafaud était un assassinat commis de complicité avec Saint-Léger, sur une dame de la place Dauphine. Ces deux misérables s'étaient introduits chez leur victime, sous le prétexte de lui donner des nouvelles de son fils, qu'ils avaient vu, disaient-ils, à l'armée.

« Quoiqu'en définitive l'exécution d'Herbaux ne dût avoir aucune influence directe sur ma position, elle me consterna : j'étais épouvanté de m'être trouvé en contact avec des brigands, destinés au bourreau ; mes souvenirs me ravalaient à mes propres yeux ; je

rougissais en quelque sorte en face de moi-même ; j'aurais souhaité perdre la mémoire, et mettre une démarcation impénétrable entre le passé et le présent, car je ne le voyais que trop, l'avenir était dans la dépendance du passé, et j'étais d'autant plus malheureux, qu'une police à qui il n'est pas toujours donné d'agir avec discernement, ne me permettait pas de m'oublier. Je me voyais de nouveau à la veille d'être traqué comme une bête fauve. La persuasion qu'il me serait interdit de devenir honnête homme me livrait presque au désespoir : j'étais silencieux, morose, découragé. Annette s'en aperçut ; elle demanda à me consoler ; elle proposait de se dévouer pour moi ; elle me pressait de questions ; mon secret m'échappa : je n'ai jamais eu lieu de m'en repentir. L'activité, le zèle et la présence d'esprit de cette femme me devinrent très utiles. J'avais besoin d'un passe-port ; elle détermina Jacquelin à me prêter le sien ; et, pour me mettre à même d'en faire usage, celui-ci me donna, sur sa famille et sur ses relations, les renseignemens les plus complets.

Ici, selon sa coutume, Vidocq ne dit pas vrai et ne dit pas tout. Cette madame de B... que j'appellerai aussi Annette pour éviter la confusion, n'était pas la femme d'un négociant qui était allé chercher un refuge en Hollande, c'était la femme d'un brave militaire que je ne nommerai pas par respect pour sa mémoire; il était chef d'escadron à cette époque, et l'armée française était alors trop occupée pour qu'un officier pût rester dans ses foyers : sa femme lui fit infidélité pour charmer l'ennui de l'absence, et ce n'est pas ce qu'il y a de plus extraordinaire dans tout cela. Mais puisque Vidocq parle si longuement d'Annette, puisqu'il fait si fréquemment l'éloge des bonnes qualités de cette femme qui lui rendit tant et de si grands services, pourquoi néglige-t-il de dire ce qu'elle est devenue? Fut-ce par reconnaissance ou par amour que vingt fois, dans son bureau de la rue Sainte-Anne, et devant trente témoins, il souffleta cette malheureuse, et la traîna par les cheveux jusqu'au milieu de la rue? Osera-t-il nier ces faits qui excitèrent l'indignation de toute la brigade ou si on l'aime

mieux de toute la bande. Qu'est-elle devenue?... est-elle morte?... où? et comment?... Vidocq le sait, et ne le dit pas. Malheureusement des considérations particulières m'empêchent de lever le voile qui couvre encore ce mystère d'iniquité; je laisse ce soin à la justice:

Elle vient lentement; mais enfin elle arrive!...

Une chose digne de remarque, c'est que c'est à propos de l'exécution d'Herbaux que Vidocq commence à parler d'Annette; quel rapprochement!... Il est certain que si lui-même avait tenu la plume pour écrire ce passage, elle lui serait tombée des mains.

Bientôt Vidocq change de profession; n'osant plus voyager, il devient marchand tailleur dans la cour Saint-Martin. Il voulait, dit-il, vivre en honnête homme; mais *l'homme propose et Dieu dispose*, et il arriva tout le contraire de ce que M. Vidocq *se proposait*; c'est-à-dire qu'au lieu d'honnête homme il devint receleur: il y a des gens qui voient là une espèce d'acheminent vers le bien. Mais M. Vidocq convient aujourd'hui que la chose est fort grave et très répréhensible; aussi ne

fut-ce qu'à son corps défendant qu'il acheta une certaine quantité d'objets volés, qu'il paya à peu près le quart de leur valeur; lisez plutôt :

....« En mon absence, deux hommes ivres m'avaient demandé, et sur la réponse que je n'y étais pas, ils s'étaient répandus en invectives et en menaces, qui ne me laissaient aucun doute sur la perfidie de leurs intentions. Au portrait que me fit Annette de ces deux individus, il me fut aisé de reconnaître Blondy et son camarade Duluc. Je n'eus pas la peine de deviner leurs noms; d'ailleurs ils avaient donné une adresse avec injonction formelle d'y porter *quarante francs*, c'était plus qu'il ne fallait pour me mettre sur la voie; car, à Paris, il n'y avait qu'eux de capables de m'intimer un pareil ordre. Je fus obéissant, très obéissant; seulement, en payant ma contribution à ces deux coquins, je ne pus m'empêcher de leur faire observer qu'ils avaient agi fort inconsidérement. « Voyez le beau coup que vous avez fait, leur dis-je, on ne savait rien à la *cassine* et vous avez *mangé le mor-*

ceau! (vous avez tout dit). Ma femme, qui a l'établissement en son nom, va peut-être vouloir me mettre à la porte, et alors il me faudra *gratter les pavés* (vivre dans la misère). — « Tu viendras *grinchir* (voler) avec nous, me répondirent les deux brigands.

» J'essayai de leur démontrer qu'il vaut infiniment mieux devoir son existence au travail que d'avoir sans cesse à redouter l'action d'une police, qui, tôt ou tard, enveloppe les malfaiteurs dans ses filets. J'ajoutai que souvent un crime conduit à un autre; que tel croit risquer le carcan, qui court tout droit à la guillotine, et la conclusion de mon discours fut qu'ils feraient sagement de renoncer à la périlleuse carrière qu'ils avaient embrassée.

» Pas mal! s'écria Blondy, quand j'eus achevé ma mercuriale... Pal mal! Pourrais-tu pas en attendant nous indiquer quelque *cambriole à rincer* (quelque chambre à dévaliser)? c'est que, vois-tu, nous sommes comme Arlequin, nous avons plus besoin d'argent que d'avis. » Et ils me quittèrent en me riant au

nez. Je les rappelai pour leur protester de mon dévouement, et les priai de ne plus reparaître à la maison. «Si ce n'est que ça, me dit Duluc, on s'en abstiendra. — Eh! oui, l'on s'en abstiendra, répéta Blondy, puisque ça déplaît à madame. »

« Ce dernier ne s'abstint pas long-temps. Dès le surlendemain, à la tombée de la nuit, il se présenta à mon magasin, et demanda à me parler en particulier. Je le fis monter dans ma chambre. « Nous sommes seuls, me dit-il, en faisant d'un coup d'œil la revue du local; et quand il se crut assuré qu'il n'y avait pas de témoins, il tira de sa poche onze couverts d'argent et deux montres d'or, qu'il posa sur le guéridon : « Quatre cents *balles* (francs) tout cela... ce n'est pas cher... les *bogues d'Orient et la blanquette* (les montres d'or et l'argenterie). Allons, *aboule. du carle* (compte-moi de l'argent). — « Quatre cents balles, répondis-je tout troublé par une aussi brusque sommation, je ne les ai pas.— Peu m'importe. Va *bloquir* (vendre). — Mais si l'on veut savoir !... Arrange-toi; il me faut du

poussier (de la monnaie), ou si tu aimes mieux, je t'enverrai des chalands de la Préfecture... Tu entends, ce que parler veut dire... Du *poussier*, et pas tant de façon.»

« Je ne l'entendais que trop bien... Je me voyais déjà dénoncé, privé de l'état que je m'étais fait, reconduit au bagne... Les quatre cents francs furent comptés.

» Me voilà receleur! J'étais criminel malgré moi; mais enfin je l'étais, puisque je prêtais les mains au crime : on ne conçoit pas d'enfer pareil à celui dans lequel je vivais. Sans cesse j'étais agité; remords et crainte, tout venait m'assaillir à la fois ; la nuit, le jour, à chaque instant, j'étais sur le qui vive. Je ne dormais plus, je n'avais plus d'appétit, le soin de mes affaires ne m'occupait plus, tout m'était odieux. Tout! non, j'avais près de moi Annette et ma mère.»

Je le demande ; est-on plus malheureux?... c'est le couteau sur la gorge que l'on force cet honnête tailleur à prendre presque pour rien les *bogues d'Orient et la blanquette;* aussi qu'en arrive-t-il? C'est que l'honnête criminel perd

tout-à-coup l'appétit!... fort heureusement, il n'y a en tout que le premier pas qui coûte; car si, par la suite, M. Vidocq avait perdu l'appétit chaque fois que pareille chose lui arriva, il y aurait bien long-temps qu'il serait mort d'inanition; mais avec le temps on s'accoutume à tout; M. Vidocq ne mourut pas; son embonpoint au contraire augmenta beaucoup depuis cette époque, et pourtant j'ai lu quelque part une note ainsi conçue:

«Le goût des affaires vint au chef de la brigade de sûreté, qui plus d'une fois mit en *sûreté* beaucoup d'objets qu'il avait à très-bon compte; bijoux, pendules, montres et tableaux, tout lui convenait; peu s'en fallut qu'il ne fît la banque; mais en attendant, il prêtait sur gages, escomptait des billets, et se contentait quelquefois de vingt-cinq pour cent. Pour s'assurer des voleurs qui ne se compromettaient pas trop vis-à-vis de lui, il leur tendait des piéges, en leur adjoignant des agens de sa bande, pour faire leurs coups, et quand ils se laissaient prendre, ils faisait main basse sur tous, et reprenait les agens provocateurs,

qu'il retirait des mains de la justice. Mais Vidocq se brouilla avec ses secrétaires qui l'accusèrent en plein tribunal d'une foule de vexations, d'escroqueries, d'*honnêtes* bénéfices, enfin, auxquels ils n'avaient pas eu leur part proportionnelle; tels, par exemple, que la somme donnée par la banque de France, dans l'affaire des faux billets fabriqués par Collard. Presque toute la bande se révolta contre son chef; ils portèrent plainte au préfet qui ne voulut point entendre de ces querelles; ils l'attaquèrent plus directement encore en l'accusant d'avoir provoqué des voleurs à spolier une boutique qui l'avait été effectivement, et dans le butin de laquelle spoliation il avait eu sa quote-part. L'autorité en fut indignée, et sut à quoi s'en tenir sur le chef de la brigade de sûreté. »

Et puis après cela, que Vidocq vienne nous dire qu'il faillit mourir de chagrin pour avoir acheté quatre cents francs ce qui en valait deux mille; je crois, moi, et cela est bien plus vraisemblable, qu'il serait mort de douleur s'il eût fallu rendre ces objets, et ce fut pour éviter

un si grand malheur qu'il les garda. Le commerce était lucratif; mais il était difficile de le faire long-temps impunément : la police se mit à la recherche de Vidocq, et cela ne devait pas paraître extraordinaire à ce *commerçant*. Il est très facile de trouver dans le genre d'opérations qu'il faisait, l'explication de ces nouvelles poursuites; mais Vidocq, dévoré de haine pour la famille de sa malheureuse femme, aime mieux accuser son beau-frère de l'avoir dénoncé. Tout ce qu'il dit à ce sujet est de la plus insigne fausseté. Je voyais quelquefois Chevalier à cette époque; il avait deux filles dont la conduite n'était pas tres régulière, et sur lesquelles il n'exerçait pas une surveillance assez active; c'est le seul reproche mérité que l'on puisse faire à cet homme qui n'eut jamais le tort de recevoir des secours de Vidocq. Il est d'ailleurs aisé de voir que tout ce que contiennent les Mémoires de Vidocq, depuis la prétendue dénonciation dont il accuse son beau-frère, jusqu'à son arrestation chez le mégissier Bouhin, n'est qu'un conte fait à plaisir, et dont tous les détails sont dus à l'ima-

gination du rédacteur, ou, comme l'appelle le fabricant de papier, *du teinturier*, qui, soit dit en passant, aurait pu grossir son volume de quelque chose de moins ordurier que ces scènes dont les membres d'une famille Fossé sont les principaux acteurs, et qu'il est impossible de lire sans que le cœur ne se soulève.

Je viens de parler de Bouhin, et le nom de cet infortuné, que Vidocq traîna plus tard sur l'échafaud, me rappelle un mystère d'iniquité. L'ex-chef de la brigade de sûreté dit dans ses Mémoires :

« Je logeais rue Tiquetonne, chez un mégissier, nommé Bouhin, qui s'engagea, moyennant rétribution, à prendre pour lui un passeport qu'il me cèderait. Son signalement et le mien étaient exactement conformes : comme moi, il était blond, avait les yeux bleus, le teint coloré, et, par un singulier hasard, sa lèvre supérieure droite était marquée d'une légère cicatrice; seulement sa taille était plus petite que la mienne; mais pour se grandir et atteindre ma hauteur, avant de se présenter sous la toise du commissaire, il devait mettre

deux ou trois jeux de cartes dans ses souliers. Bouhin recourut en effet à cet expédient, et bien qu'au besoin je pusse user de l'étrange faculté de me rapetisser à volonté de quatre à cinq pouces, le passe-port qu'il me vendit me dispensait de cette réduction. Pourvu de cette pièce, je m'applaudissais d'une ressemblance qui garantissait ma liberté, lorsque Bouhin (j'étais installé dans son domicile depuis huit jours), me confia un secret qui me fit trembler: cet homme fabriquait habituellement de la fausse monnaie, et pour me donner un échantillon de son savoir-faire, il coula devant moi huit pièces de cinq francs, que sa femme passa dans la même journée. On ne devine que trop tout ce qu'il y avait d'alarmant pour moi dans la confidence de Bouhin.

«D'abord j'en tirai la conséquence que vraisemblablement, d'un instant à l'autre, son passe-port serait une très mauvaise recommandation aux yeux de la gendarmerie; car d'après le métier qu'il faisait, Bouhin devait, tôt ou tard, se trouver sous le coup d'un mandat d'amener; partant, l'argent que je lui avais

donné était furieusement aventuré, et il s'en fallait qu'il y eût de l'avantage à être pris pour lui. Ce n'était pas tout : vu cet état de suspicion qui, dans les préventions du juge et du public, est toujours inséparable de la condition de forçat évadé, n'était-il pas présumable que Bouhin, traduit comme faux monnoyeur, je serais considéré comme son complice ? La justice a commis tant d'erreurs! condamné une première fois quoique innocent, qui me garantissait que je ne le serais pas une seconde? Le crime, qui m'avait été à tort imputé, par cela seul qu'il me constituait faussaire, rentrait nominalement dans l'espèce de celui dont Bouhin se rendait coupable. Je me voyais succombant sous une masse de présomptions et d'apparences telles, peut-être, que mon avocat, honteux de prendre ma défense, se croirait réduit à implorer pour moi la pitié de mes juges. J'entendais prononcer mon arrêt de mort. Mes appréhensions redoublèrent, quand je sus que Bouhin avait un associé : c'était un médecin nommé Terrier, qui venait fréquemment à la maison. Cet homme avait

un visage patibulaire ; il me semblait qu'à la seule inspection de sa figure, toutes les polices du monde dussent se mettre à ses trousses ; sans le connaître, je me serais fait l'idée qu'en le suivant il était presque impossible de ne pas remonter à la source de quelque attentat. En un mot, il était une fâcheuse enseigne pour tout endroit dans lequel on le voyait entrer. Persuadé que ses visites porteraient malheur au logis, j'engageai Bouhin à renoncer à une industrie aussi chanceuse que celle qu'il exerçait ; les meilleures raisons ne purent rien sur son esprit ; tout ce que j'obtins à force de supplications, fut que, pour éviter de donner lieu à une perquisition qui certainement me livrerait à la police, il suspendrait et la fabrication et l'émission des pièces aussi long-temps que je resterais chez lui, ce qui n'empêcha pas que deux jours après je le surprisse à travailler encore au grand œuvre. Cette fois je jugeai à propos de m'adresser à son collaborateur ; je lui représentai, sous les couleurs les plus vives, les dangers auxquels ils s'exposaient. « Je vois, me répondit le médecin, que vous

êtes encore un de ces peureux comme il y en a tant. Quand on nous découvrirait, qu'est-ce qu'il en serait? Il y en a bien d'autres qui ont fait le trébuchet sur la place de Grève; et puis nous n'en sommes point là : voilà quinze ans que j'ai pris *messieurs de la chambre* pour mes changeurs, et personne ne s'est jamais douté de rien : ça ira tant que ça ira : au surplus, mon camarade, ajouta-t-il avec humeur, si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vous mêler de vos affaires.»

» A la tournure que prenait la discussion, je vis qu'il était superflu de la continuer, et que je ferais sagement de me tenir sur mes gardes : je sentis plus que jamais la nécessité de quitter Paris le plus tôt possible. On était au mardi; j'aurais voulu partir dès le lendemain; mais, averti qu'Annette serait mise en liberté à la fin de la semaine, je me proposais de différer mon départ jusqu'à sa sortie, lorsque le vendredi, sur les trois heures du matin, j'entendis frapper légèrement à la porte de la rue : la nature du coup, l'heure, la circonstance, tout me fait pressentir que l'on vient m'arrêter : sans

rien dire à Bouhin, je sors sur le carré; je monte : parvenu au bout de l'escalier, je saisis la gouttière, je grimpe sur le toit, et vais me blottir derrière un tuyau de cheminée.

» Mes pressentimens ne m'avaient pas trompé : en un instant la maison fut remplie d'agens de police, qui furetèrent partout. Surpris de ne pas me trouver, et avertis sans doute par mes vêtemens laissés auprès de mon lit, que je m'étais enfui en chemise, ce qui ne me permettait pas d'aller bien loin, ils induisirent que je ne pouvais pas avoir pris la voie ordinaire. A défaut de cavaliers que l'on pût envoyer à ma poursuite, on manda des couvreurs, qui explorèrent toute la toiture, où je fus trouvé et saisi, sans que la nature du terrain me permît de tenter une résistance qui n'aurait abouti qu'à un saut des plus périlleux. A quelques gourmades près, que je reçus des agens, mon arrestation n'offrit rien de remarquable. »

Ce qu'il y a de vrai dans tout cela, c'est que Bouhin pour son malheur, donna un asile et un passe-port à Vidocq, et que celui-ci fut ar-

rêté au moment où il se disposait à quitter l'un pour faire usage de l'autre. L'affaire de la fausse monnaie est une fable ridicule que Vidocq ne place là que pour se ménager une espèce de justification : les paroles qu'il met dans la bouche du médecin Terrier suffiraient seules pour faire deviner le mensonge. Est-il possible, en effet, que l'on parle sur ce ton à un homme que l'on connaît à peine, et dont une simple indiscrétion peut avoir des suites si terribles? Mais je le répète, Vidocq avait besoin d'arranger ainsi les choses dans ses Mémoires. Il est d'ailleurs à remarquer qu'il y avait déjà longtemps qu'il avait fait ce qu'il appelle son *pacte* avec la police, lorsqu'il envoya ces malheureux à la Grève. Laissons-le raconter cet événement, sur lequel je dirai ensuite ce que je sais :

« Vers cette époque, un grand nombre de pièces de cinq francs fausses avaient été jetées dans la circulation du commerce. On m'en montra plusieurs ; en les examinant, il me sembla reconnaître le faire de mon ancien instituteur *Boubin* et de son ami le docteur *Terrier*. Je résolus de me servir de la vérité : en consé-

quence je me mis à épier les démarches de ces deux individus; mais comme je ne pouvais les suivre de trop près, attendu qu'ils me connaissaient, et que je leur aurais inspiré de la défiance, il m'était difficile d'obtenir les lumières dont j'avais besoin. Toutefois, à force de persévérance, je parvins à acquérir la certitude que je ne m'étais pas trompé, et les deux faux-monnayeurs furent arrêtés au moment de la fabrication: quelque temps après ils furent condamnés à mort et exécutés. On a répété dans le public, d'après un bruit accrédité par les inspecteurs de police, que le médecin Terrier avait été entraîné par moi, et que je lui avais en quelque sorte mis à la main les instrumens de son crime. Que le lecteur se rappelle la réponse qu'il me fit lorsque, chez Bouhin, j'essayai de le déterminer à renoncer à sa coupable industrie, et il jugera si Terrier était homme à se laisser entraîner.»

N'est-il pas évident que Vidocq se sent écrasé par la vérité? Il renouvelle ses efforts pour repousser ce poids qui l'accable.

A cette époque, un forçat libéré auquel j'a-

vais rendu quelques services, et qui, malgré mes conseils, avait accepté un emploi dans la police, vint me voir; il était tout défait, et paraissait fort agité.

« — Je ne suis pas une femmelette, me dit-il, j'ai vu souvent la mort de près (il avait été voleur de diligences); elle ne me fait pas peur, et je suis décidé à reprendre mon ancien métier plutôt que de rester dans la caverne de vampires où je regrette d'avoir mis le pied..... Tu connais Vidocq?

— « Que trop, parbleu!

« — Eh! bien je le connais maintenant mieux que toi. Quand il n'a pas d'affaires, il en fait, et par un raffinement de scélératesse, dont tout ce que l'on apprend aux bagnes ne peut donner l'idée, ce sont ses anciens amis, les gens qui lui ont rendu quelques services, qu'il envoie à *chartot* (bourreau). Il y a quelque temps, M. Henry lui donne avis qu'il circule un grand nombre de pièces de cinq francs fausses, et il lui dit que l'on compte sur lui pour découvrir les faussaires. Dès le lendemain Vidocq se rend chez Bouhin; ils renou-

vellent connaissance; Vidocq est invité à revenir, et il ne manque pas de mettre l'invitation à profit : une espèce d'intimité s'établit entre Bouhin et lui. Enfin, un jour Vidocq montre à Bouhin des moules propres à couler des pièces de cinq francs, et finit par lui proposer de s'associer à lui pour en faire usage. Bouhin se récrie sur le danger; mais Vidocq cherche à le tranquilliser.— « Je fais maintenant la pluie et le beau temps à la police, lui dit-il; quelque chose qui arrive, ce sera moi que l'on chargera de découvrir le pot aux roses; ainsi nous pourrons travailler avec la plus grande sécurité. »

Bouhin se rendit; il fit entrer dans l'association un nommé Terrier, et l'on se mit à l'œuvre. Dès le lendemain Vidocq dit d'un air triomphant à M. Henry qu'il avait découvert les faux monnayeurs; huit jours après, il donna les renseignemens les plus exacts, ce qui ne lui était pas difficile; Bouhin et Terrier furent arrêtés, condamnés, et tout à l'heure en passant sur la Grève, je les ai vu exécuter !..... Voilà comme Vidocq fait la police..... Pour

moi j'aime mieux redevenir voleur que de marcher sur ses traces. »

Le lecteur pensera ce qu'il voudra de ce récit; quant à moi, je l'ai toujours regardé comme vrai de point en point; et il me suffira peut-être d'une seule observation pour mettre bien des gens de mon avis. C'était avant que d'être attaché à la police que Vidocq dit avoir eu connaissance de la fabrication de fausse monnaie à laquelle se livraient Bouhin et Terrier; plus tard, et lorsque la police le comptait dans ses rangs, on le voit faire tous ses efforts pour répondre à la bonne opinion que M. Henry avait de lui; il parle même, dans ses Mémoires, de la crainte qu'il eut un instant de ne pouvoir rendre à la police des services assez importans pour conserver la liberté qui lui avait été accordée provisoirement. Pourquoi donc ne prit-il pas dès cette époque Bouhin et Terrier en flagrant délit? La capture pourtant eût été assez belle. Je ne crois pas qu'il y ait de réplique à faire à cela.

En parlant de l'opinion que l'on avait de lui, Vidocq s'exprime ainsi :

«On disait donc tout bas et même tout haut, à la Force, en parlant de moi : « C'est *un escarpe* (un assassin) ; » et comme dans le lieu où j'étais, un assassin inspire d'ordinaire une grande confiance, je me gardais bien de réfuter une erreur si utile à mes projets. J'étais alors loin de prévoir qu'une imposture que je laissais volontairement s'accréditer, se perpétuerait au-delà de la circonstance, et qu'un jour, en publiant mes Mémoires, il ne serait pas superflu de dire que je n'ai jamais commis d'assassinat. Depuis qu'il est question de moi dans le public, on lui a tant débité de contes absurdes sur ce qui m'était personnel ! Quels mensonges n'ont pas inventé pour me diffamer des agens intéressés à me représenter comme un vil scélérat ! Tantôt j'avais été marqué et condamné aux travaux forcés à perpétuité ; tantôt l'on ne m'avait sauvé de la guillotine qu'à condition de livrer à la police un certain nombre d'individus par mois, et aussitôt qu'il en manquait un seul, le marché devenait résiliable ; c'est pourquoi, affirmait-on, à défaut de véritables délinquans, j'en ame-

nais de ma façon. N'est-on pas allé jusqu'à m'accuser d'avoir, au *café Lamblin*, introduit un couvert d'argent dans la poche d'un étudiant. »

Toutes ces accusations n'étaient que des mots; mais comment M. Vidocq répondra-t-il aux preuves dont je l'accable?... Non, monsieur Vidocq, ce n'est pas au café Lemblin que vous avez mis un couvert d'argent dans la poche d'un consommateur paisible, et cela, par la raison toute simple que le café Lemblin n'est pas un restaurant, et que l'on n'y sert pas de couvert. La chose est autrement arrivée, comme on va le voir.

Vidocq rencontre un jour, chez un restaurateur, un de ses compatriotes, honnête homme, qui ne s'était pas gêné pour dire en plus d'un lieu ce qu'il pensait du chef de la brigade de sûreté. Vidocq imagine alors un moyen de se venger de la franchise de l'Artésien : il s'en approche sans en être vu, et il met dans la poche de cet homme le couvert avec lequel, lui, Vidocq, venait de dîner, puis en passant au comptoir, il déclare qu'il vient de voir

l'homme qu'il désigne, escamoter un couvert. On arrête le malheureux, il est fouillé devant trente personnes, et le couvert est trouvé dans sa poche. En vain l'Artésien proteste de son innocence, on parle d'envoyer chercher la garde pour le conduire à la préfecture, à moins qu'il ne paie trois autres couverts qui ont disparu quelques jours auparavant et qu'on l'accuse d'avoir volés. Il n'y avait pas à balancer; mais le pauvre diable n'avait pas la somme nécessaire, et ce fut M. Capelloquet, marchand d'huile, rue de la Poterie, n° 9, qui la lui prêta.

Au reste, M. Henry savait à quoi s'en tenir sur une foule d'opérations de Vidocq, et il ne lui ménageait pas les mercuriales.

« N'oubliez pas, lui disait-il, que le plus grand fléau dans les sociétés est l'homme qui provoque. Quand il n'y a point de provocateurs, ce sont les forts qui commettent les crimes, parce que ce ne sont que les forts qui les conçoivent. Des êtres faibles peuvent être entraînés, excités; pour les précipiter dans l'abîme, il suffit souvent de chercher un mobile

dans leurs passions ou dans leur amour-propre : mais celui qui tente ce moyen de les faire succomber est un monstre ! C'est lui qui est le coupable, et c'est lui que le glaive devrait frapper. En police, ajoutait-il, il vaut mieux ne pas faire d'affaire que d'en créer.»

On vient de voir, et je me propose de montrer par la suite, le cas que faisait Vidocq des salutaires exhortations de son chef.

CHAPITRE XIII.

Les roulettes en plein vent. — Apologie de la garde nationale par Vidocq. — L'étable d'Augias. — Vidocq mouchard politique. — Conspiration des patriotes de 1816.

Le dernier chapitre de la première livraison des Mémoires de Vidocq, est sans contredit, le plus intéressant ; c'est aussi celui que je mettrai le plus à contribution : j'en citerai la plus grande partie, afin que l'on puisse juger de la confiance que mérite cet homme, et de prémunir les lecteurs contre l'air de bonne foi et de vérité qui règne trop souvent dans sa narration.

« Ce fut, dit-il, dans le cours des années 1823 et 1824 que la brigade prit son plus grand accroissement : le nombre des agens dont elle

se composait fut alors, sur la proposition de M. Parisot, porté à vingt et même à vingt-huit, en y comprenant huit individus alimentés du produit des jeux que le préfet autorisait à tenir sur la voie publique (1). C'était avec un personnel si mince qu'il fallait surveiller plus de

(1) Lorsqu'il était alloué des millions pour les dépenses de la police, on ne conçoit pas que l'on pût recourir à de si pitoyables ressources. Du 20 juillet au 4 août, les jeux tenus sous l'autorisation de M. Delavau rapportèrent une somme de 4,364 fr. 20 cent. C'était l'argent des ouvriers, des apprentifs, auxquels on inoculait ainsi la plus funeste de toutes les passions. On ne croirait pas qu'un fonctionnaire, qu'un magistrat essentiellement religieux, ait pu se prêter à une mesure d'une telle immoralité : qu'on lise cependant la pièce suivante.

PRÉFECTURE DE POLICE.

Paris, le 13 janvier 1825.

« Nous, conseiller d'état, préfet de police, etc.,

« Arrêtons ce qui suit :

« A compter de ce jour, les sieurs DRISSENN et RIPAUD, précédemment autorisés à tenir sur la voie publique un jeu de *trou-madame*, feront partie de la brigade particulière de sûreté, sous les ordres du sieur VIDOCQ, chef de cette brigade.

« Ils continueront à tenir ce jeu, mais il leur sera adjoint six autres personnes qui feront également le service d'agens secrets.

« Le conseiller d'état, préfet, etc.

Signé G. DELAVAU.

« Pour copie conforme, le secrétaire-général,

« L. DEFOUGÈRES. »

douze cents libérés des fers, de la réclusion ou des prisons ; exécuter annuellement de quatre à cinq cents mandats, tant du préfet que de l'autorité judiciaire ; se procurer des renseignemens, entreprendre des recherches et des démarches de toute espèce, faire les rondes de nuit si multipliées et si pénibles pendant l'hiver ; assister les commissaires de police dans les perquisitions ou dans l'exécution des commissions rogatoires, explorer les diverses réunions publiques, au dedans comme au dehors ; se porter à la sortie des spectacles, aux boulevards, aux barrières et dans tous les autres lieux, rendez-vous ordinaires des voleurs et des filous. Quelle activité ne devaient pas déployer vingt-huit hommes pour suffire à tant de détails, sur un si vaste espace, et sur tant de points à la fois ! Mes agens avaient le talent de se multiplier, et moi celui de faire naître et d'entretenir chez eux l'émulation du zèle et du dévouement : je leur donnai l'exemple. Point d'occasion périlleuse où je n'aie payé de ma personne, et si les criminels les plus redoutables ont été ar-

rêtés par mes soins, sans vouloir tirer gloire de ce que j'ai fait, je puis dire que les plus hardis ont été saisis par moi. Agent principal de la police particulière de sûreté, j'aurais pu, en ma qualité de chef, me confiner rue Sainte-Anne, en mon bureau; mais, plus activement, et surtout plus utilement occupé, je n'y venais que pour donner mes instructions de la journée, pour recevoir les rapports, ou pour entendre les personnes qui, ayant à se plaindre de vols, espéraient que je leur en ferais découvrir les auteurs.

« Jusqu'à l'heure de ma retraite, la police de sûreté, la seule nécessaire, celle qui devrait absorber la majeure partie des fonds accordés par le budjet, parce que c'est à elle principalement qu'ils sont affectés, la police de sûreté, dis-je, n'a jamais employé plus de trente hommes, ni coûté plus de 50,000 francs par an, sur lesquels il m'en était alloué cinq.

« Tels ont été, en dernier lieu, l'effectif et la dépense de la brigade de sûreté : avec un si petit nombre d'auxiliaires, et les moyens les plus économiques, j'ai maintenu la sécurité au sein

d'une capitale peuplée de près d'un million d'habitans; j'ai anéanti toutes les associations de malfaiteurs, je les ai empêchées de se reproduire, et depuis un an que j'ai quitté la police, s'il ne s'en est pas formé de nouvelles, bien que les vols se soient multipliés, c'est que tous les *grands maîtres* ont été relégués dans les bagnes, lorsque j'avais la mission de les poursuivre, et le pouvoir de les réprimer.

« Avant moi, les étrangers et les provinciaux regardaient Paris comme un repaire, où jour et nuit il fallait être constamment sur le *qui vive*; où tout arrivant, bien qu'il fût sur ses gardes, était certain de payer sa bienvenue. Depuis moi, il n'est pas de département où, année commune, il ne se soit commis plus de crimes, et des crimes plus horribles que dans le département de la Seine: il n'en est pas non plus où moins de coupables soient restés ignorés, où moins d'attentats aient été impunis. A la vérité, depuis 1814 la continuelle vigilance de la garde nationale avait puissamment contribué à ces résultats. Nulle part cette vigilance des citoyens armés n'était plus néces-

saire, plus imposante; mais l'on conviendra aussi qu'au moment où le licenciement forcé de nos troupes et la désertion des soldats étrangers déversaient dans nos cités, et plus particulièrement dans la métropole, une multitude de mauvais sujets, d'aventuriers, et de nécessiteux de toutes les nations, malgré la présence de la garde nationale, il dut encore beaucoup rester à faire, soit à la brigade de sûreté, soit à son chef. Aussi avons-nous fait beaucoup, et si j'aime à payer aux gardes nationaux le tribut d'éloges qu'ils méritent; si, éclairé par l'expérience de ce que j'ai vu durant leur existence et depuis l'ordonnance de dissolution, je déclare que sans eux Paris ne saurait offrir aucune sécurité, c'est que toujours j'ai trouvé chez eux une intelligence, une volonté d'assistance, un concert de dévouement au bien public que je n'ai jamais rencontrés ni parmi les soldats ni parmi les gendarmes, dont le zèle ne se manifeste, la plupart du temps, que par des actes de brutalité, après que le danger est passé. J'ai créé pour la police de sûreté actuelle une infinité de précédens, et les tra-

ditions de ma manière n'y seront pas de sitôt oubliées; mais, quelle que soit l'habileté de mon successeur, aussi long-temps que Paris restera privé de sa garde civique, on ne parviendra pas à réduire à l'inaction les malfaiteurs dont une génération nouvelle s'élève, du moment qu'on ne peut plus les surveiller à toutes les heures et sur tous les points à la fois.»

Revenons maintenant sur nos pas. Pourquoi donc M. Vidocq, qui est si fort sur l'arithmétique, et qui fait un calcul si exact de ce que les jeux autorisés sur la voie publique rapportaient à M. Delavau, pourquoi, dis-je, ne nous donne-t-il pas un aperçu de ce que cela lui valait à lui-même? Le préfet autorisait huit individus à tenir ces jeux, c'est-à-dire à voler publiquement et sans qu'ils eussent quelque chose à craindre; mais n'est-il pas de notoriété publique que Paris et la banlieue étaient infestés de ces roulettes ambulantes; les misérables qui donnaient à jouer sans y être autorisés par l'autorité supérieure, *travaillaient* néanmoins en toute sécurité, en faisant à Vidocq une remise honnête. Ils comptaient si

bien sur la protection de cet homme, qu'ils ne prenaient pas la moindre précaution pour échapper aux regards des agens de la brigade : j'en ai vu de ces roulettes jusques sur le quai des Orfèvres ; j'en ai vu à dix pas de la maison d'un commissaire ; sur les ponts, dans les marchés, à la grille du Jardin des Plantes, etc. J'affirme qu'il y en avait encore il y a deux ou trois ans plusieurs centaines. Et comment, au reste expliquer la fortune que fit Vidocq en si peu de temps?... Il n'avait que cinq mille francs d'appointements, et il en mangeait plus de quinze mille chaque année, ce qui ne l'empêche pas de posséder aujourd'hui plus d'un demi million. M. Henry, son supérieur, qui a vieilli sous le harnais, n'est pas aussi riche que lui, et cela n'a rien d'extraordinaire. M. Henry était un employé intègre ; il ne faisait pas, chez les voleurs, de perquisitions lucratives ; il ne fournissait pas des *monseigneurs* aux *grinches* qui en manquaient ; enfin il ne touchait pas un sou du revenu des roulettes en plein vent.

Vient ensuite l'éloge de la garde nationale ;

les citoyens qui la composaient seront sans doute très flattés d'apprendre que M. Vidocq les considérait comme ses plus utiles auxiliaires, et je suis persuadé que, si l'occasion s'en présentait, ils ne manqueraient pas de lui rendre politesse pour politesse. Toutefois, et malgré ses lettres de grâce et sa nouvelle qualité, je doute fort que le *fabricant de papier* pût parvenir à se faire incorporer dans cette garde, dans le cas où elle serait rétablie.

Il paraît, au reste, que tout ce qu'a écrit M. Vidocq jusqu'à présent, n'est absolument rien en comparaison de ce qu'il se propose d'écrire. Il promet de n'être pas avare de révélations; mais quelque chose qui arrive, j'ai la certitude de pouvoir en être plus prodigue que lui. Voici textuellement les dernières paroles de son second volume :

«C'est à partir de la formation de la brigade de sûreté qu'aura commencé véritablement l'intérêt de ces Mémoires. Peut-être trouvera-t-on que j'ai trop long-temps entretenu le public de ce qui ne m'était que personnel; mais il fallait bien que l'on sût par quelles vicissitu-

des j'ai dû passer pour devenir cet Hercule à qui il était réservé de purger la terre d'épouvantables monstres et de balayer l'étable d'Augias. Je ne suis pas arrivé en un jour; j'ai fourni une longue carrière d'observations et de pénibles expériences. Bientôt, et j'ai déjà donné quelques échantillons de mon savoir-faire, je raconterai mes travaux, les efforts que j'ai du entreprendre, les périls que j'ai affrontés, les ruses, les stratagèmes auxquels j'ai eu recours pour remplir ma mission dans toute son étendue, et faire de Paris la résidence la plus sûre du monde. Je dévoilerai les expédiens des voleurs, les signes auxquels on peut les reconnaître. Je décrirai leurs mœurs, leurs habitudes; je révèlerai leur langage et leur costume, suivant la spécialité de chacun; car les voleurs, suivant le fait dont ils sont coutumiers, ont aussi un costume qui leur est propre. Je proposerai des mesures infaillibles pour anéantir l'escroquerie et paralyser la funeste habilité de tous ces *faiseurs d'affaires*, chevaliers d'industrie, faux courtiers, faux négociants, etc., qui, malgré

Sainte-Pélagie, et justement en raison du maintien inutile et barbare de la *contrainte par corps*, enlèvent chaque jour des millions au commerce. Je dirai les manèges et la tactique de tous ces fripons pour faire des dupes. Je ferai plus, je désignerai les principaux d'entre eux, en leur imprimant sur le front un sceau qui les fera reconnaître. Je classerai les différentes espèces de malfaiteurs, depuis l'assassin jusqu'au filou, et les formerai en catégories plus utiles que les catégories de La Bourdonnaie, à l'usage des proscripteurs de 1815, puisque du moins elles auront l'avantage de faire distinguer à la première vue les êtres et les lieux auxquels la méfiance doit s'attacher. Je mettrai sous les yeux de l'honnête homme tous les pièges qu'on peut lui tendre, et je signalerai au criminaliste les divers échappatoires au moyen desquels les coupables ne réussissent que trop souvent à mettre en défaut la sagacité des juges.

« Je mettrai au grand jour les vices de notre instruction criminelle et ceux plus grands encore de notre système de pénalité, si absurde

dans plusieurs de ses parties. Je demanderai des changemens, des révisions, et l'on accordera ce que j'aurai demandé, parce que la raison, de quelle que part qu'elle vienne, finit toujours par être entendue. Je présenterai d'importantes améliorations dans le régime des prisons et des bagnes; et, comme je suis plus touché qu'aucun autre des souffrances de mes anciens compagnons de misère, condamnés ou libérés, je mettrai le doigt sur la plaie, et serai peut-être assez heureux pour offrir au législateur philanthrope les seules données d'après lesquelles il est possible d'apporter à leur sort un adoucissement qui ne soit point illusoire. Dans des tableaux aussi variés que neufs, je présenterai les traits originaux de plusieurs classes de la société, qui se dérobent encore à la civilisation, ou plutôt qui sont sorties de son sein pour vivre à côté d'elle, avec tout ce qu'elle a de hideux. Je reproduirai avec fidélité la physionomie de ces castes de parias, et je ferai en sorte que la nécessité de quelques institutions propres à épurer, ainsi qu'à régulariser les mœurs d'une

portion du peuple, résulte de ce qu'ayant été plus à portée de les étudier que personne, j'ai pu en donner une connaissance plus parfaite. Je satisferai la curiosité, sous plus d'un rapport; mais ce n'est pas là le dernier but que je me propose : il faut que la corruption en soit diminuée, que les atteintes à la propriété soient plus rares, que la prostitution cesse d'être une conséquence forcée de certains malheurs de position, et que des dépravations si honteuses, que ceux qui s'y abandonnent ont été mis hors la loi pour la peine qu'elle devrait infliger, comme pour la protection qu'elle réserve à chacun, disparaissent enfin ou ne soient plus, par leur impudente publicité, un perpétuel sujet de scandale pour l'homme qui comprend le vœu de la nature, et sait le respecter. Ici le mal vient de haut; pour l'extirper, c'est aux sommités sociales qu'il est besoin de s'attaquer. De grands personnages sont entachés de cette lèpre, qui dans ces derniers temps a fait d'effrayans progrès. A l'aspect des noms vénérés inscrits sur la liste de ces modernes Sardanapales, on ne peut

s'empêcher de gémir sur les faiblesses de l'humanité, et cette liste ne mentionne encore que ceux qui ont été réduits à faire ou à laisser intervenir la police à propos des désagrémens qu'ils s'étaient attirés par leur turpitude.

« L'on a répandu dans le public que je ne parlerais pas de la police politique; je parlerai de toutes les polices possibles, depuis celle des Jésuites jusqu'à celle de la Cour; depuis la police des filles (bureau des mœurs) jusqu'à la police diplomatique (espionnage pour le compte des trois puissances, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche) ; je montrerai tous les rouages grands et petits de ces machines qui sont toujours montées non en vue du bien général, mais pour le service de celui qui y introduit la goutte d'huile ; c'est-à-dire pour le compte du premier venu s'il dispose des deniers du trésor; car qui dit police politique dit institution créée et maintenue par le désir de s'enrichir aux dépens d'un gouvernement dont on entretient les alarmes; qui dit police politique dit aussi besoin d'être inscrit au budjet pour des dépenses secrètes, besoin d'assi-

gner une destination occulte à des fonds visiblement et souvent illégalement perçus (l'impôt sur les filles et mille autres tributs de détails), besoin pour certains administrateurs de se rendre indispensables, importants, en faisant croire à des dangers pour l'état; besoin enfin de concussions au profit d'un vil ramas d'aventuriers, d'intrigans, de joueurs, de banqueroutiers, de délateurs, etc. Peut-être serai-je assez heureux pour démontrer l'inutilité de ces agens perpétuels destinés a prévenir des attentats qui ne se répètent que de loin en loin, des crimes qu'ils n'ont jamais prévus, des complots qu'ils n'ont jamais déjoués lorsqu'ils étaient réels, ou lorsqu'ils n'en avaient pas eux mêmes ourdi la trame. Je m'expliquerai sur toutes ces choses sans ménagemens, sans crainte, sans passion; je dirai toute la vérité, soit que je parle comme témoin, soit que je parle comme acteur.

« J'ai toujours eu un profond mépris pour les mouchards politiques, par deux motifs: c'est que, ne remplissant pas leur mission, ils sont des fripons; et la remplissant, dès qu'ils

arrivent à des personnalités, ils sont des scélérats. Cependant, par ma position, je me suis trouvé en relation avec la plupart de ces espions gagés; ils m'étaient tous connus directement ou indirectement, je les nommerai... je le puis, je n'ai point partagé leur infamie; seulement j'ai vu la mine et la contre-mine d'un peu plus près qu'un autre. Je sais quels ressorts les polices et les contre-polices mettent en jeu. J'ai appris et j'enseignerai comment on peut se jouer d'elles, les dérouter dans leurs combinaisons perfides ou malveillantes, et même quelque fois les mystifier. J'ai tout observé, tout entendu, rien ne m'est échappé; et ceux qui m'ont mis à même de tout observer et de tout entendre, n'étaient pas de faux-frères, puisque j'étais à la tête d'une des fractions de la police, et qu'ils pouvaient avoir l'opinion que j'étais un des leurs : ne puisions-nous pas à la même caisse?

« L'on me croira ou l'on ne me croira pas; mais jusqu'ici j'ai fait quelques aveux assez humilians pour que l'on ne doute pas, que si j'eusse été dévoué à la police politique, je ne le

confessasse sans détours. Les journaux, qui ne sont pas toujours bien informés, ont prétendu que l'on m'avait aperçu dans divers rassemblemens; que j'avais été d'expédition avec ma brigade pendant les troubles de juin, pendant les missions, à l'enterrement du général Foy, à l'anniversaire de la mort du jeune Lallemand, aux écoles de droit et de médecine, lorsqu'il s'agissait de faire triompher les doctrines de la congrégation. On aurait pu m'apercevoir partout où il y avait foule; mais qu'aurait-il été juste d'en conclure? Que je cherchais les voleurs et les filous où il est probable qu'ils viendront *travailler*. Je surveillais les coupeurs de bourse, partisans ou non de la Charte; mais je défie qu'aucun *empoigné* pour cri qualifié séditieux ait pu reconnaître dans l'*empoigneur* l'un de mes agens. Il n'y a point d'échange possible entre le mouchard politique et le mouchard à voleurs. Leurs attributions sont distinctes : l'un n'a besoin que du courage nécessaire pour arrêter d'honnêtes gens, qui d'ordinaire ne font point de résistance ; le courage de l'autre est

tout différent, les coquins ne sont pas si dociles. Un bruit qui dans le temps prit quelque consistance, c'est que, reconnu par un porteur d'eau, au milieu d'un groupe d'étudians qui ne voulaient pas des leçons de M. le professeur Récamier, j'avais failli être assommé par eux. Je déclare ici que ce bruit n'avait aucun fondement. Un mouchard fut effectivement signalé, menacé et même maltraité; ce n'était pas moi, et j'avoue que je n'en fus pas fâché; mais je me fusse trouvé en présence des jeunes gens qui lui firent cette avanie, je n'aurais pas balancé à leur décliner mon nom; ils auraient bientôt compris que Vidocq ne pouvait avoir rien à démêler avec des fils de famille, qui *ne faisaient ni la bourse ni la montre.* Si je fusse venu parmi eux, je me serais conduit de façon à ne m'attirer aucune espèce de désagrémens, et il aurait été évident pour tous que ma mission ne consistait pas à tourmenter des individus déjà trop exaspérés. L'homme qui se sauva dans une allée pour se dérober à leur courroux était le nommé Godin, officier de paix. Au surplus, je le répète, ni

les cris séditieux, ni les autres délits d'opinion n'étaient de ma compétence; et eût-on proféré, moi présent, la plus insurrectionnelle de toutes les acclamations, je ne me serais pas cru obligé de m'en apercevoir. La police politique se passe de troupes régulières, elle a toujours pour les grandes occasions des volontaires, soldés ou non, prêts à seconder ses desseins; en 1793, elle déchaîna les *septembriseurs*, ils sortaient de dessous terre, ils y rentrèrent après les massacres. Les briseurs de vitres, qui, en 1827, préludèrent au carnage de la rue Saint-Denis, n'étaient pas, je le pense, de la brigade de sûreté. J'en appelle à M. Delavau, j'en appelle au directeur Franchet : les condamnés libérés ne sont pas ce qu'il y a de pire dans Paris, et dans plus d'une circonstance on a pu acquérir la preuve qu'ils ne se plient pas à tout ce qu'on peut exiger d'eux. Mon rôle, en matière de police politique, s'est borné à l'exécution de quelques mandats du procureur du roi et des ministres, mais ces mandats eussent été exécutés sans moi, et ils présentaient d'ailleurs toutes

les conditions de la légalité. Et puis aucune puissance humaine, aucun appât de récompense, ne m'aurait déterminé à agir conformément à des principes et à des sentimens qui ne sont pas les miens; l'on restera convaincu de ma véracité en ce point, lorsqu'on saura pour quels motifs je me suis volontairement démis de l'emploi que j'occupais depuis quinze ans; lorsqu'on connaîtra la source et le pourquoi de ce conte ridicule, d'après lequel j'aurais été pendu à Vienne pour avoir tenté d'assassiner le fils de Napoléon; lorsque j'aurai dit à quelle trame jésuitique se rattache le fait controuvé de l'arrestation d'un voleur, qui aurait été saisi récemment derrière ma voiture, au moment où je passais place Baudoyer.

« En composant ces Mémoires, je m'étais d'abord résigné à des ménagemens et à des restrictions que prescrivait ma situation personnelle. C'était là de la prudence. Quoique gracié depuis 1818, je n'étais pas hors de l'atteinte des rigueurs administratives : les lettres de pardon que j'ai obtenues, à défaut

d'une révision qui m'eût fait absoudre, n'étaient pas entérinées; et il pouvait arriver que l'autorité, encore maîtresse d'user envers moi du plus ample arbitraire, me fît repentir de révélations qui n'excèdent pas les limites de notre liberté constitutionnelle. Maintenant qu'en son audience solennelle du 1er juillet dernier, la Cour de Douai a proclamé que les droits qui m'avaient été ravis par une erreur de la justice, m'étaient enfin rendus, je n'omettrai rien, je ne déguiserai rien de ce qu'il convient de dire, et ce sera encore dans l'intérêt de l'état et du public que je serai indiscret; cette intention ressortira de toutes les pages qui vont suivre. Afin de la remplir de manière à ne rien laisser à désirer, et de ne tromper sous aucun rapport l'attente générale, je me suis imposé une tâche bien pénible pour un homme plus habitué à agir qu'à raconter, celle de refondre la plus grande partie de ces Mémoires. Ils étaient terminés, j'aurais pu les donner tels qu'ils étaient; mais, outre l'inconvénient d'une funeste circonspection, le lecteur aurait pu y reconnaître les traces d'une

influence étrangère, qu'il m'avait fallu subir à mon insu. En défiance contre moi-même, et peu fait aux exigences du monde littéraire, je m'étais soumis à la révision et aux conseils d'*un soi-disant homme de lettres*. Malheureusement, dans ce censeur, dont j'étais loin de soupçonner le mandat clandestin, j'ai rencontré celui qui, moyennant une prime, s'était chargé de dénaturer mon manuscrit, et de ne me présenter que sous des couleurs odieuses, afin de déconsidérer ma voix et d'ôter toute importance à ce que je me proposais de dire. Un accident des plus graves, la fracture de mon bras droit dont j'ai failli subir l'amputation, était une circonstance favorable à l'accomplissement d'un pareil projet. Aussi s'est-on hâté de mettre à profit le temps pendant lequel j'étais en proie à d'horribles souffrances. Déjà le premier volume et partie du second étaient imprimés, lorsque toute cette intrigue s'est découverte. Pour la déjouer complétement, j'aurais pu recommencer sur de nouveaux frais, mais jusqu'alors il ne s'agissait que de mes propres aventures, et bien qu'on

m'y montre constamment sous le jour le plus défavorable, j'ai espéré, qu'en dépit de l'expression et du mauvais arrangement, puisque, en dernière analyse, les faits s'y trouvent, on saurait les ramener à leur juste valeur et en tirer des conséquences plus justes.

« Toute cette portion du récit qui n'est relative qu'à ma vie privée, je l'ai laissée subsister; j'étais bien le maître de souscrire à un sacrifice d'amour-propre: ce sacrifice, je l'ai fait, au risque d'être taxé d'impudeur pour une confession dont on a dissimulé ou perverti les motifs; il marque la limite entre ce que je devais conserver et ce que je devais détruire. Depuis mon admission parmi les corsaires de Boulogne, on s'apercevra facilement que c'est moi seul qui tiens la plume. Cette prose est celle que M. le baron Pasquier avait la bonté d'approuver, pour laquelle il avait même une prédilection qu'il ne cachait pas. J'aurais dû me souvenir des éloges qu'il donnait à la rédaction des rapports que je lui adressais: quoi qu'il en soit, j'ai réparé le mal autant qu'il était en mon pouvoir, et malgré le surcroît d'occupa-

tion qui résulte pour moi de la direction d'un grand établissement industriel que je viens de former, résolu à ce que mes *Mémoires soient véritablement la police dévoilée et mise à nu*, je n'ai pas hésité à y reprendre en sous-œuvre tout ce qui est relatif à cette police. La nécessité d'un pareil travail a dû occasioner des retards, mais elle les justifie en même temps, et le public n'y perdra rien. Plus tôt, Vidocq, sous le coup d'une condamnation, n'eût parlé qu'avec une certaine réserve, aujourd'hui c'est Vidocq citoyen libre, qui s'explique avec franchise. »

Si l'étable d'Augias a été balayée, comment se fait-il que l'on rencontre tous les jours l'ex-chef de la brigade dite de sûreté ?... Faut-il rire ou faut-il s'indigner de la prétention de refaire nos Codes, que s'arroge un homme placé plus bas que le dernier échelon de l'échelle sociale ?... Eh ! misérable, apprends donc à lire, apprends surtout à ne pas transgresser les lois les plus saintes, avant que d'en faire de nouvelles !... Vidocq philantrope !

N'est-ce pas le cas de dire que ces deux mots hurlent de se rencontrer ?

Vidocq déclare qu'il parlera de la police politique: puis deux pages plus loin, il dit n'avoir jamais eu de rapports avec les mouchards politiques, qui sont, selon lui, des scélérats ou des fripons. Sur ce point je suis de son avis. Mais, M. Vidocq, ce sont là de ces choses qu'on ne se dit point à soi-même. Qui ne se souvient de la conspiration *des Patriotes de* 1816? Conspiration ourdie par la police, et qui coûta la vie à Pleigner, Carbonneau, Oleron, et la liberté à tant d'autres? A cette époque, Vidocq ne quittait presque pas un cabaret ayant pour enseigne le *Sacrifice d'Abraham*, situé rue de la Barillerie, et c'était dans ce cabaret que les conjurés se rassemblaient. Non seulement Vidocq suivait cette affaire; mais il avait aposté chez le marchand de vin un Polonais nommé Reille ou Reilli, qui parlait presque toutes les langues de l'Europe. J'ai connu cet homme; il était à la solde de Vidocq, et l'un des faux frères de cette misé-

rable conspiration. Je tiens de lui que Vidocq fut le principal instigateur de toute cette affaire. Les voleurs étaient alors peu nombreux ; d'ailleurs la police s'en occupait peu, le vent était à la politique partout, et particulièrement à l'hôtel du quai des Orfèvres : l'étoile de Vidocq pâlissait, il se voyait éclipsé par une foule de mouchars amateurs, qui, tous, se vantaient d'avoir sauvé la France : il prit la résolution de marcher avec son siècle : les conspirations étaient en vogue, il en chercha, et, n'en trouvant point, il en fabriqua. Celle dont je viens de parler fut son coup d'essai, et l'on pourrait ajouter un coup de maître en ce genre. Non seulement il parvint à entraîner un grand nombre d'hommes faibles dans le complot imaginé par lui ; mais il eut l'adresse de leur faire choisir pour point de réunion un cabaret situé dans la petite rue Sainte-Anne, à deux pas de l'espèce de caverne où lui-même, Vidocq, logeait, et où se rassemblait sa bande. Ce fut chez ce marchand de vin, nommé Souchon, que se tinrent les premiers conciliabules ; Vidocq n'y parut pas,

comme on le pense bien ; mais deux des principaux conjurés n'étaient autres que ses représentans ; et lorsque, plus tard, le lieu des conférences fut changé, il adjoignit à ces deux misérables le Polonais dont j'ai parlé plus haut. Le nommé Ozéré, écrivain public, cour de la Sainte-Chapelle, et dont la femme et les filles fabriquaient des bretelles, se trouva être un des conjurés, sans trop savoir pourquoi ni comment : le *pourquoi*, c'est que Vidocq, dont il était le voisin, trouva commode de ne pas aller chercher ses victimes bien loin ; le *comment*, c'est que Vidocq sachant que ce malheureux était dans une situation voisine de l'indigence, lui fit offrir quelque argent, que l'on remit à Ozéré en lui faisant des demi confidences, qui valurent au pauvre écrivain cinq années d'emprisonnement.

En attendant que Vidocq publie les deux derniers volumes dans lesquels il a promis de dire la vérité tout entière, je vais, dans cette première partie de mes Mémoires, donner un échantillon des faits que je tiens en réserve pour la seconde. Cela prouvera que je n'ai pas

besoin de me traîner sur les traces de Vidocq, et que la tâche que je me suis imposée de démasquer cet homme, n'est pas au-dessous de mes forces.

CHAPITRE XIV.

Vidocq cherche une femme. — Le matrimoniomane de la rue Mazarine.—L'entrevue.—Le saut périlleux.—Vidocq se ravise.—Comment il traite sa seconde femme.—Florentin.—Duel et ses suites.—La femme de Vidocq à l'hôpital.—Mort de cette femme. — Vidocq et son beau-père. — La femme du gendarme.

J'ai dit comment Vidocq a traité sa première femme; j'ai fait entrevoir quelle fut la fin déplorable de cette Annette, qui avait en quelque sorte consacré sa vie à ce misérable; on verra bientôt quel fut le sort d'une autre femme qui, en 1817, consentit à donner sa main à cet ex-forçat, arrivé de chute en chute à l'emploi de mouchard en pied.

La place qu'occupait Vidocq était comme

on l'a vu, très lucrative; il n'avait, il est vrai, que cinq mille francs d'appointemens; mais ces appointemens n'étaient rien en comparaison des revenant-bon, des tours de bâton, et autres grâces d'état, honnêtes bénéfices et petits produits dont j'ai déja donné une idée au lecteur. L'appétit vient en mangeant: Vidocq déja riche ne songea qu'à le devenir davantage. Il eut d'abord recours à ces honnêtes matrimoniomanes, émules du fameux Willaume, qui, moyennant un bénéfice honnête, font faire aux amateurs la connaissance de quelque beauté déja sur le retour, et dont la dot est d'autant plus respectable que les appas ont été moins respectés. Aussitôt on lut dans les *Petites affiches*, qu'un homme, occupant dans une administration importante une place du premier ordre, désirerait unir son sort à celui d'une dame ou demoiselle d'un âge mur, et jouissant d'une fortune proportionnée à la place qu'occupait le demandeur. Grande fut la foule des prétendantes; mais quoi qu'elles fussent toutes de facile composition, au mot de *police* elles jetaient les hauts cris. C'était un concert

de *fi donc! un mouchard!... un galérien!... un homme marqué!..* Les plus vieilles, les plus décrépites, les plus impatientes de renoncer au célibat, juraient de rester filles toute leur vie plutôt que de consentir à s'appeler madame Vidocq; toutes accablaient de malédictions les agens marieurs, et M. le chef de la brigade de sûreté semblait ne devoir trouver de sitôt une femme et surtout une dot. Je me rappelle même que les démarches que faisait alors Vidocq pour échanger son nom contre quelques milliers de francs, faillirent devenir très funestes à un pauvre faiseur d'affaires qui demeurait rue Mazarine. Cet homme avait, comme beaucoup de ses confrères, reçu la visite de Vidocq, qui s'était bien gardé de lui dire dans quelle administration il occupait une place. Le faiseur d'affaires se mit en quatre pour trouver une femme ou une fille fatiguée du veuvage ou du célibat; à force de soins, de courses, de démarches, de recherches de toute espèce, il découvrit enfin une veuve entre deux âges, ayant une demi-fortune, un cœur sensible, et mourant d'envie de partager tout cela

avec un homme bien pensant, bien bâti, et ayant tout ce qu'il faut pour rendre heureuse une femme très forte sur le sentiment. Or, on sait que M. Vidocq pensait très bien, puisqu'il faisait des conspirations tout exprès pour sauver la France, et qu'il faisait forcer les boutiques pour se donner la satisfaction d'arrêter les voleurs, et de mettre en *sûreté* les objets dont ils se trouvaient nantis. Quant au physique, on n'avait rien à lui reprocher, et pour le sentiment il était ferré. La première entrevue eut lieu chez le marieur : les parties furent réciproquement enchantées, et l'on convint de terminer le plus promptement possible une alliance qui devait faire trois heureux à la fois.

Dès le lendemain la tendre veuve annonça à sa famille son prochain mariage, et cette nouvelle fut loin de faire le même plaisir à tous les intéressés : deux neveux de la dame qui vivaient depuis long-temps en se berçant du doux espoir d'être ses héritiers uniques, furieux de se voir enlever ce qu'ils regardaient comme leur patrimoine, voulurent savoir quel était ce M. Vidocq, et de quelle impor-

tance était la place qu'il occupait; on devine qu'il ne leur fut pas difficile de savoir la vérité. Aussitôt grande rumeur dans toute la famille : la sensible veuve apprend que l'homme de son choix, l'époux qu'elle brûle du désir de serrer dans ses chastes bras, est.... un échappé des bagnes ! ..

La vertueuse douairière ne peut résister à ce coup terrible : c'est un forçat qui a posé ses lèvres sur cette main où l'on n'aperçoit encore que quelques rides légères; ces membres d'Hercule qu'elle avait contemplés avec ravissement avaient été autrefois chargés de fers ignominieux !... Cette épaule sur laquelle elle avait amoureusement appuyé son visage, cette épaule avait été flétrie par le bourreau ! Le timbre de l'infamie y avait été appliqué ! Ces réflexions terribles, l'idée d'avoir été si près de contracter avec cet homme à jamais rejeté de la société une alliance indissoluble, tout cela produisit un si grand effet sur la trop facile dame, qu'elle perdit connaissance, et expia, par une longue maladie, la faute qu'elle avait commise.

Cependant l'*agent marieur* qui ignorait tout ce qu'on vient de lire, et qui croyait l'affaire immanquable, se présente au bout de quelques jours chez la *fiancée* de M. Vidocq; mais à peine a-t-il décliné son nom et sa qualité, que les neveux se jettent sur lui; on parle de le faire sortir par la fenêtre pour le payer du zèle avec lequel il cherche à pourvoir les forçats; et, après avoir reçu vingt gourmades, il est trop heureux de pouvoir franchir d'un saut les trente marches qui le séparent du vestibule.

Tout cela ne découragea pas M. Vidocq : à force de persévérance, il découvrit dans les environs de Paris une fille qui vivait honorablement du produit de ses propriétés : peu favorisée des dons de la nature, et n'ayant pu trouver de mari, elle avait laissé à son vieux père l'administration de ses biens qui lui venaient de sa mère, et le vieillard trouvait dans cette gestion le double avantage d'être utile à sa fille et de payer par son travail et ses soins l'espèce d'hospitalité que celle-ci lui donnait.

Tous deux vivaient contens, lorsque la demoiselle qui depuis long-temps semblait s'être résignée au célibat, fut tout à coup atteinte du désir violent de prendre un époux. Vidocq apprit cela, s'introduisit dans la maison, et s'empara si bien de la tête et du cœur de la pauvre fille, que les représentations de sa famille entière, les larmes de son vieux père, l'opprobre de porter un nom qui avait tant de fois retenti aux bagnes, dans les prisons, et qui était traîné depuis si long-temps dans les rangs les plus fangeux de la police, que tout cela, dis-je, ne put l'empêcher d'épouser Vidocq.

Le mariage se fit; le premier acte d'autorité du mari fut de chasser le père de sa femme, et le second de vendre les propriétés. Il réalisa par ce moyen environ quarante mille francs; sa femme avait en outre apporté dans la communauté un mobilier considérable, de l'argenterie, des bijoux. Vidocq fit apporter le tout à Paris, dans son domicile de la rue Saint-Anne, et dès le lendemain il déclara à sa femme

qu'il entendait qu'elle employât désormais son temps plus utilement qu'elle ne l'avait fait jusqu'alors; qu'en conséquence, elle serait désormais chargée de faire la cuisine pour l'élite de sa bande qu'il nourrissait et logeait afin de l'avoir toujours sous la main. La pauvre femme se récria, pleura; mais son honnête mari employa pour la calmer les raisons démonstratives dont il avait appris à Toulon à connaître l'efficacité: au moindre signe de mécontentement, à la plus inoffensive observation hasardée par cette malheureuse, elle était rouée de coups; vingt fois les agens de la brigade arrachèrent cette infortunée des mains du cannibale auquel elle avait uni sa destinée, et ce n'était pas une chose peu remarquable que de voir, que d'entendre des êtres avilis, dégradés, endurcis dans le crime, reprocher à Vidocq l'inhumanité, l'atrocité de sa conduite. Le nommé Florentin, qui était alors le secrétaire de Vidocq, lui dit un jour qu'il y avait plus que de la barbarie, qu'il y avait de la lâcheté à traiter ainsi une pauvre femme. A ce mot de lâcheté, le chef s'emporta, le secrétaire, loin

de se rétracter, tant pour vrai ce qu'il avait dit. Vidocq le provoque, Florentin accepte la partie, et le lendemain matin on se rend sur le terrain avec des témoins et des armes. Florentin jette son habit et se met en garde; Vidocq immobile le regarde en souriant, puis tirant de ses poches deux poignées de pièces d'or, il dit : — « Tu vois bien que la partie n'est pas égale. Je jouerais trop contre rien : montre-m'en autant que cela, et je me battrai. » A ces mots, il tourne les talons, et disparaît, laissant son adversaire et les témoins se récrier sur sa lâcheté.

Florentin s'attendait à perdre sa place, et à être congédié sur-le-champ; il se trompait; son patron lui gardait quelque chose de mieux qu'une destitution. Vidocq, au lieu de le renvoyer, eut l'air de se réconcilier franchement; mais quelque temps après il parvint à impliquer Florentin dans une mauvaise affaire, et ce pauvre diable expie aujourd'hui au bagne de Rochefort, entre autres torts, celui d'avoir convaincu son chef de lâcheté.

Malgré les mauvais traitemens dont elle était accablée, la femme de Vidocq paraissait résignée. Ce n'était pas là le compte du chef de la brigade de sûreté : garder la dot et le trousseau c'était fort bien; mais garder la femme, quelle que fût la soumission de cette malheureuse, cela n'entrait pas dans les vues de l'honnête mari. Il redoubla donc de cruauté, et fit tant que la pauvre femme tomba malade. Aussitôt sous le prétexte que la nature de ses occupations ne lui permettait pas de prendre d'elle tous les soins convenables, il la fit transporter dans une espèce d'hôpital ou de couvent, situé rue d'Enfer, où les malades étaient reçus moyennant une modique pension. Vidocq paya le premier quartier de cette pension; mais au bout de quelques mois, il ne voulut plus en entendre parler : non seulement il ne voulut pas payer; mais il refusa à cette infortunée jusqu'au linge de corps qu'elle avait laissé chez lui. Cependant, madame Vidocq fut gardée par charité dans cette maison, et ce ne fut que lorsque, sa maladie ayant fait des progrès alarmans, on reconnut l'impossibilité de

la sauver, que l'on déclara à son mari que s'il persistait à refuser toute espèce de secours à sa malheureuse femme, elle allait être transférée à l'hospice de la Pitié. Vidocq craignant que, en cas d'un refus obstiné, on s'adressât à ses chefs, consentit alors à donner un peu de linge et quelque argent... Ce faible secours arriva trop tard; l'infortunée venait d'expirer!...

Il est inutile de dire que Vidocq avait pris ses précautions, et qu'un acte en bonne forme lui assurait l'héritage de la dot et de tous les accessoires, de sorte que sa fortune qui, à cette époque, commençait à s'arrondir assez joliment, se trouva singulièrement augmentée. Mais, par la raison toute simple qu'il se trouvait être légataire universel de sa femme, le père de cette malheureuse fut réduit à le mendicité. Dans son désespoir, ce bon vieillard résolut d'aller implorer la pitié de son gendre qui l'avait si inhumainement dépouillé : il arrive à Paris, et dix fois il se présente à cette caverne de la petite rue Sainte-Anne, décorée par Vidocq du nom de bureau,

sans pouvoir obtenir la faveur d'être présenté au misérable auteur de tous ses maux. Enfin, Vidocq, désespérant de lasser la persévérance du vieillard, se décide à le recevoir dans son cabinet; mais à peine l'a-t-il aperçu que, sans lui donner le temps d'articuler un mot, il s'écrie : — « Que diable me voulez-vous donc, bon homme?... Vous devez savoir que votre fille est morte ; si vous ne le savez pas, je vous l'apprends, et je profite de l'occasion pour vous prier de ne pas m'emb... de vos visites.

— « Ah! mon gendre, bien que vous ayez négligé de m'en faire part, je n'ignore pas que ma pauvre enfant a rendu son âme à Dieu ; mais je sais aussi que vous êtes son unique héritier, et j'ai pensé que, touché de la misère du père de celle qui ne vous a fait que du bien, vous ne refuseriez pas de m'aider à supporter le fardeau de mes vieux ans.

— « Qu'est-ce qu'il nous chante donc là, ce vieux fou ?...

— « Ah! mon cher monsieur, plût à Dieu

que je fusse devenu fou, et que j'eusse perdu jusqu'au souvenir des malheurs de ma fille!

— « Voyez-vous cette vieille bête qui s'avise de sermoner le chef de la brigade de sûreté!... Apprends, vieille ganache, que j'ai plus de morale et de sentimens dans mon petit doigt, qu'un individu de ta trempe n'en a dans tout son corps!... Au fait, que me demandes-tu?

— « Quelques parcelles du bien de ma fille, pour m'aider à attendre mon dernier jour.

— « Est-ce que je te dois quelque chose?...

— « Je ne dis pas; mais.....

— « *Mais; mais*,... f... moi le camp, vieille dro..., et s'il t'arrive de remettre le pied ici, tu auras affaire à moi. »

A ces mots l'infortuné vieillard fut jeté à la porte par les agens de la brigade. Cependant, l'un de ces agens, le nommé Fritz, touché de compassion, dit au beau-père de Vidocq: « Ne vous rebutez pas et vous obtiendrez quelque chose: je connais le pèlerin, il n'est pas aussi

diable qu'il le paraît; et je réponds qu'il finira par se déboutonner. »

Ces paroles rallumèrent chez le vieillard un reste d'espérance : le lendemain, à l'heure de l'ouverture des bureaux, il était en faction à la porte de son gendre, qui, revenant d'une expédition nocturne, ne fut pas peu surpris de le trouver là.

— « Que faites-vous ici? lui demanda-t-il.

— « N'ayant point d'asile, j'attends que vous m'en donniez un. »

Vidocq pâlit de colère ; mais il se contint, de peur que le bruit d'une querelle n'éveillât les voisins, et il se contenta de dire : — « Revenez dans deux heures. »

Le beau-père se retira; et Vidocq en entrant dans son bureau, dit à Fritz : — « Voilà quinze francs; si ce vieux paysan revient ici, tu les lui donneras en lui enjoignant de quitter Paris immédiatement. »

Deux heures après, le beau-père de Vidocq

revint, et Fritz s'acquitta de la commission; mais il dit encore au vieillard : — « Ne vous découragez pas ; revenez à la charge, harcelez votre gendre ; c'est le moyen d'en obtenir quelque chose. »

Le bon homme suivit le conseil, et il ne tarda pas à rencontrer son gendre ; celui-ci devint furieux en l'apercevant. — « Te voilà donc encore, vieux singe, s'écria-t-il, n'es-tu pas content? Que veux-tu que je fasse de plus?

— « Pensez-vous que l'on puisse vivre longtemps avec quinze francs?..

— » Vivre .... vivre!... Eh! qui est-ce qui t'oblige à vivre?... Ecoute : si cela te convient, je te ferai entrer au dépôt de mendicité de Saint-Denis ; c'est, en vérité, tout ce que je puis faire pour toi. »

Le vieillard n'eut garde d'accepter une condition qui lui semblait pire que la mort; mais dès ce jour même, Vidocq le fit arrêter comme

vagabond, et du dépôt de la Préfecture de police, ce pauvre homme passa au dépôt de mendicité où il mourut quelques mois après.

Afin d'ôter à Vidocq la possibilité de réfuter ces faits, j'ai cité autant que possible les lieux et les personnes. Ce Fritz que j'ai nommé fait encore aujourd'hui partie de la brigade de sûreté, et je ne doute pas qu'il ne soit prêt à certifier et à appuyer de son témoignage les faits que je viens d'avancer.

Débarrassé de sa seconde femme, Vidocq manifesta pendant quelque temps l'intention d'en chercher une troisième. Chercher n'était pas difficile, mais trouver, c'était autre chose. M. Vidocq s'en aperçut; et en attendant qu'il trouvât une femme assez malheureuse ou assez aveugle pour lui donner sa main, il s'avisa, pour patienter, d'offrir ses hommages aux femmes de ses amis. Or, il est aisé de deviner quels étaient les amis de M. Vidocq; c'est à savoir des officiers de paix, des inspecteurs, des gendarmes, voire même des briga-

CHAPITRE XV.

Le jeune page. — Vidocq et son fils. — Le jeune Vidocq se fait soldat. — Ses fautes, ses malheurs. — Il est jugé à Douai dans le même salle où son père fut condamné comme faussaire. — Le jeune peintre. — Comment Vidocq protège les arts et paie les artistes. — Ce que je puis dire, ce que je dirai. — Vidocq dévot. — Je l'attends.

On a vu comment Vidocq traitait ses femmes, je vais dire comment il traita son fils; car cet homme est père.

En 1809, la demoiselle Chevalier, l'ex-dame Vidocq, comme on l'appelle dans les Mémoires que je réfute, cette pauvre femme enfin que son infâme mari avait réduite à l'état le plus déplorable, parvint à se placer dans la maison du prince autrichien Schwartzemberg. Sa bonne conduite, son intelligence la firent re

tous ces faits : la brigade de sûreté tout entière est là pour les attester ; ils sont patents, aussi bien que tous ceux que j'ai consignés, et que je consignerai dans ces mémoires.

CHAPITRE XV.

Le jeune page. — Vidocq et son fils. — Le jeune Vidocq se fait soldat. — Ses fautes, ses malheurs. — Il est jugé à Douai dans le même salle où son père fut condamné comme faussaire. — Le jeune peintre. — Comment Vidocq protège les arts et paie les artistes. — Ce que je puis dire, ce que je dirai. — Vidocq dévot. — Je l'attends.

On a vu comment Vidocq traitait ses femmes, je vais dire comment il traita son fils; car cet homme est père.

En 1809, la demoiselle Chevalier, l'ex-dame Vidocq, comme on l'appelle dans les Mémoires que je réfute, cette pauvre femme enfin que son infâme mari avait réduite à l'état le plus déplorable, parvint à se placer dans la maison du prince autrichien Schwartzemberg. Sa bonne conduite, son intelligence la firent re-

marquer; elle obtint aisément de suivre le prince en Allemagne, et le jeune Vidocq fut admis au nombre des pages de son altesse. Sept années s'écoulèrent; madame Vidocq avait fait quelques économies; elle sentit le désir de revoir la France. De son côté, le jeune page était impatient de revenir à Paris, espérant qu'il ferait valoir là, mieux que partout ailleurs, les talens qu'il avait acquis.

Munis des certificats les plus honorables, la mère et le fils se mirent en route, arrivèrent bientôt à Paris et ils s'empressèrent pour se mettre en règle, de se rendre à la préfecture de police. Après avoir fait viser leurs passeports, ils allaient se retirer, lorsqu'un homme les aborde en souriant... c'était Vidocq.

— Vous ici, madame, s'écria-t-il....., quelques mauvaises affaires sans doute?

— Vous vous trompez; je désire que les vôtres ne vous donnent pas plus d'inquiétude que je n'en ai des miennes, et puisque vous entamez ce chapitre, je vous dirai franchement que ma

surprise est grande de vous trouver dans un lieu où vous devez avoir tant à craindre.

— Je ne crains rien ; et c'est moi maintenant que l'on craint..... Mais quel est donc ce jeune cavalier?

— C'est votre fils, monsieur....

—Ah diable ! Parbleu, je serais bien aise de faire connaissance avec mon fils... il est ma foi beau garçon.... nous allons déjeûner ensemble.

Madame Vidocq crut devoir accepter l'offre, et quoique le jeune homme n'eût pas trop à se louer de monsieur son père, il consentit à le suivre chez un marchand de vin rue de la Barillerie, près du Prado. Vidocq demanda à déjeûner, de bon vin, et fit servir des huitres. —J'ai été accusé d'avoir tenté de vous empoisonner à Tournay, dit-il ; peut être craignez-vous quelque chose : je vais donc manger avant vous.

Ces paroles, le temps, les malheurs qu'elles rappellaient arrachèrent des larmes à madame Vidocq.

—Bon! reprit le chef de la brigade de sûreté, n'allez-vous point faire l'enfant ?... Ce sont des folies de jeunesse, il n'y faut plus penser... Qu'allez-vous faire de ce grand garçon?

—Je prétends n'être à charge à personne, répondit fièrement le jeune homme, j'ai quelque talent comme peintre, je travaillerai.

—Joli métier, qui vous mènera à l'hopital.... Si vous êtes mon fils vous devez être brave; faites-vous soldat; je me charge de vous faire obtenir de l'avancement.

Cette proposition sourit au jeune homme; il l'accepta, et reçut de son père une lettre pour un sergent-major de la garde royale, caserné à *la Nouvelle France, à Paris.* Trois jours après, Vidocq fils était soldat, et au bout d'une année il fut fait fourrier. Son père, qu'il voyait quelquefois, lui conseilla alors de quitter la garde royale, afin d'entrer comme sergent-major dans un régiment de ligne, ce qui fut exécuté.

Tout, jusque là, avait très bien été; le jeune sergent-major jouissait de l'estime de

ses chefs, de l'amitié de ses camarades, et tout annonçait qu'il ferait son chemin dans la carrière qu'il avait embrassée, lorsqu'il se trouva tout à coup circonvenu par quelques mauvais sujets qui semblaient être envoyés par l'esprit malin pour le provoquer au mal : ils ne réussirent que trop bien; et le malheureux sous-officier, après avoir eu le malheur de détourner les fonds de sa compagnie qui lui avaient été confiés, fut contraint de fuir pour échapper à la rigueur des lois; mais cette fuite aggrava encore la faute, ou plutôt c'en fut une nouvelle qu'il faillit expier cruellement. Arrêté en Belgique, il fut ramené à Douai, jugé et condamné dans la même salle où jadis son père avait été convaincu de faux. En vain sa mère supplia-t-elle *l'homme de la rue Sainte-Anne*, de faire quelques démarches en faveur de son fils; il ne voulut rien entendre; on eût dit, au contraire, qu'il craignait de voir cet infortuné échapper à la condamnation qui le menaçait; et on l'entendit plusieurs fois dire d'un air satisfait : — « Maintenant, mon drôle, vous n'avez rien à me

reprocher. Nous verrons si vous vous en tirerez aussi bien que moi. »

Ces paroles furent un trait de lumière pour ceux qui les entendirent : on sut alors à quoi s'en tenir sur les provocations auxquelles le jeune homme avait cédé : c'était son père qui l'avait poussé dans l'abîme. Pour que son fils descendît jusqu'à lui, il avait voulu en faire un forçat!

Ces vœux de cannibale ne furent cependant pas comblés ; la clémence royale les trompa ; et après une longue détention, le fils Vidocq fut rendu à sa mère qui avait épuisé ses faibles ressources en démarches et en sollicitations de toute espèce.

Quelques années s'écoulèrent; l'ex-sergent-major avait repris ses pinceaux, et il vivait fort modestement du produit de son travail, lorsque, un jour, il rencontre son père qui l'aborde en lui disant : — Ma foi, mon garçon, tu l'as échappée belle.

— Ce n'est pas votre faute, répondit brusquement le peintre.

— Ah! tu as de la rancune, parce que je n'ai pas remué ciel et terre pour te tirer de là.... Mais songe donc que cela était impossible dans ma situation; je me serais compromis sans te servir.... Tu m'en veux, et tu as tort; car j'ai l'intention de faire quelque chose pour toi.... Ne m'as-tu pas dit que tu maniais proprement la palette et les pinceaux ?

— C'est vrai.

— Eh bien ! viens chez moi à Saint-Mandé; tu seras chargé de décorer mes appartements.... Mon salon surtout, dont je veux faire quelque chose de parfait.

Le jeune peintre avait peu de besogne; il accepta la proposition, et, en deux mois d'un travail assidu, il parvint à embellir les appartements de son père de peintures vraiment remarquables. Vidocq paraissait satisfait ; mais il ne parlait point de paiement. Au bout de quelque temps, l'artiste lui dit : — « Vous savez que je n'ai pour vivre que le produit de mon travail. »

— Eh bien, où veux-tu en venir ?

— Je veux vous prier de me payer.

— Comment, coquin! tu veux faire contribuer ton père.

— Contribuer n'est pas le mot : j'ai travaillé pour vous; faites estimer ma besogne, et payez-moi.

— Brigand ! s'écria Vidocq furieux, je t'apprendrai à le prendre avec moi sur un autre ton.

A ces mots, saisissant une bouteille qui se trouve sous sa main, il la lance sur le jeune homme, l'atteint au creux de l'estomac et le renverse sans connaissance. Ce fut tout ce que l'artiste reçut pour prix de son travail.

Que Vidocq réponde à ces faits ; qu'il ose en contester l'exactitude; je l'en défie pour la millième fois. Je crois avoir prouvé jusqu'à l'évidence que je connais cet homme, et pourtant ce premier volume ne contient pas la

centième partie de ce que j'ai vu, de ce que je sais de l'ex-chef de la brigade de sûreté, et de ce que je prends l'engagement de révéler au public. Je reviendrai aussi sur mes pas pour éclaircir certains points sur lesquels la promptitude avec laquelle j'ai rassemblé mes souvenirs, m'a empêché de m'étendre autant que je l'aurais dû. Je parlerai longuement de sa vie privée, presque aussi épouvantable que sa vie publique; je dirai ses sales amours, ses dégoûtantes orgies. On verra comment cet homme, qui ose aujourd'hui nous parler de *ses droits*, respectait les droits des citoyens honorables à la sûreté desquels il devait veiller. Je le montrerai tel qu'il fut, c'est-à-dire provoquant sans cesse au crime, créant des coupables quand il n'en trouvait pas; se faisant donner une prime par les voleurs qui voulaient exercer en toute sécurité; faisant la traite des hommes pour les remplacements militaires; vendant sa protection aux plus infâmes maisons de débauche.

J'aurais pu publier mes deux volumes en

même temps; ce n'est pas, comme on voit, les matériaux qui me manquent, mais seulement le temps de les rassembler et de les mettre en ordre. Pour un écrivain exercé, la tâche eût été plus facile; mais j'ai de fortes raisons pour ne vouloir confier à personne la rédaction de ces Mémoires : si le lecteur y perd sous le rapport du style, il y gagnera sous le rapport de la vérité.

On sait ce que je suis; j'ai, en prenant la plume, décliné sans balancer ma qualité, afin que l'on sût tout d'abord à quoi s'en tenir, et que l'on ne s'attendît pas à trouver dans mon livre des phrases élégantes et fleuries comme celles qui remplissent les Mémoires de Vidocq, de cet homme que j'ai connu dans un temps où il savait à peine lire, et qui maintenant est encore incapable d'écrire correctement un mémoire de blanchisseuse.

« Je puis parler; je parlerai ! » s'écrie-t-il à la fin de son second volume. Eh ! misérable, que ne cherches-tu plutôt une retraite jusque

dans les entrailles de la terre!... Que veux-tu donc apprendre au public, sinon que tu as passé des bagnes à la police, et que tu n'aurais dû quitter la police que pour retourner aux bagnes!... Tâche au contraire de faire oublier, pour l'honneur de l'humanité, qu'il exista, sous le nom de Vidocq, un homme qui ne fut autre que le type, le prototype de la dépravation et de la bassesse!...

Une nouvelle que j'ai apprise il y a deux jours semblerait annoncer de la part de Vidocq l'intention de s'amender. On m'assure qu'il vient de lui prendre tout à coup un accès de dévotion; qu'à l'exemple du *bon roi* Louis XI, il ne marche plus qu'escorté d'une honnête quantité d'amulettes, d'Agnus-Dei, de bagues de Saint-Hubert, de rosaires, etc., et qu'il n'extorque pas maintenant la plus légère somme, qu'il ne provoque plus, qu'il ne dénonce plus sans avoir, au préalable, à genoux devant ses reliques, imploré avec ferveur son pardon. A la réunion de vices de cet homme, il ne manquait que l'hypocrisie

religieuse; maintenant il n'y manque rien; la mesure est comblée! Mais comme à côté d'un grand mal, il est impossible qu'il n'y ait pas un peu de bien, il est arrivé que Vidocq, devenu dévot, a chassé de chez lui la concubine avec laquelle il vivait, et qui était, ainsi que je l'ai déja dit, sa cousine, la fille de son oncle Minton, de cet honnête Artésien auquel Vidocq vola jadis une voiture et deux chevaux.

On sait que Vidocq est riche : il possède, rue de l'Hirondelle, à Paris, une très belle maison; il est encore propriétaire de la maison située au coin du quai Saint-Michel, et dans laquelle est établi le café *Mouton*, café où Vidocq faisait autrefois d'assez longues séances, et qui dut à cette circonstance d'être, il y a quelques années, entièrement désachalandé. Enfin, tout Paris connaît maintenant le luxe de la maison de campagne que l'ex-chef de la brigade a fait bâtir à Saint-Mandé, et qu'il fit décorer à si peu de frais; il a, en outre, beaucoup d'argent dans les fonds publics, et l'on

assure que la publication de ses Mémoires lui vaudra trente ou quarante mille francs. Que n'emploie-t-il, au lieu de faire emplette de reliques, une partie de cette fortune à réparer, autant que cela est possible, le mal qu'il a fait, en restituant une faible portion des sommes dont tant d'honnêtes gens ont été spoliés par lui? A ce prix, peut-être, oublierait-on ce qu'il fut, ce qu'il devrait être.

Dieu fit du repentir la vertu du coupable!.....

Mais un sincère repentir ne s'annonce pas par des momeries ridicules. Si j'étais jésuite, je me réjouirais d'entendre Vidocq dire pis que pendre de la congrégation; mais je serais désespéré de le voir affilié à cet ordre : si les bons pères le comptent dans leurs rangs, ils feront sagement, pour l'honneur du corps, de lui défendre d'en dire quelque chose ; ce serait le coup de grâce pour le troupeau de Loyola.

CHAPITRE XVI.

Vidocq et l'homme de lettres. — Origine de quelques cicatrices. — Les pierres de Charenton et la maison de Saint-Mandé. — Signalement de Vidocq. — Prophétie du docteur Gall sur Vidocq. — Un mot sur l'assassinat du fils de Napoléon, attribué à Vidocq.

En finissant le dernier volume de la première livraison de ses Mémoires, Vidocq essaie encore de salir ce qu'il appelle un *prétendu homme de lettres*, dont il avait déja parlé dans son Avis aux lecteurs. En relisant ce passage, je me suis aperçu que j'avais oublié de dire ce que je sais de cette affaire, et je reprends la plume, non pour venger l'écrivain outragé, que je ne connais pas personnelle-

ment, et avec lequel je ne puis avoir aucune espèce de rapport direct; mais seulement dans l'intérêt de la vérité.

Je ne puis dire précisément ce qui amena une rupture entre Vidocq et son premier teinturier; mais la suite de cette rupture est assez curieuse pour être rapportée. J'ai été le témoin, non pas oculaire, mais seulement auriculaire, de la scène que je vais essayer de retracer. Le hasard m'avait conduit dans l'hôtel garni où demeure l'écrivain dont il est question; j'étais, non dans son appartement, mais dans l'appartement voisin. Une très mince cloison me séparait des interlocuteurs, et j'avoue que j'eus l'indiscrétion d'écouter assez attentivement pour ne pas perdre un mot du dialogue. Le voici :

VIDOCQ *entrant.*

Monsieur, vous savez ce qui m'amène ?

L'HOMME DE LETTRES.

Si vous voulez que je le sache, commencez donc par me l'apprendre.

VIDOCQ.

Vous avez dit partout que je suis un brigand; vous m'avez insulté, et j'espère que les lois de l'honneur....

L'HOMME DE LETTRES.

Prenez garde : voilà un mot qui vient de vous faire faire une grimace épouvantable.

VIDOCQ.

Vous savez que j'ai fait mes preuves.

L'HOMME DE LETTRES.

Oui; et je n'ignore pas qu'elles vous ont valu le brevet que vous portez sur l'épaule.

VIDOCQ *s'animant.*

Je porte d'honorables blessures.

L'HOMME DE LETTRES.

Je le sais : cette blessure, dont la cicatrice se

voit sur votre joue, vous vient d'un coup qu'un argousin vous administra avec le bout d'un canon de fusil; votre lèvre supérieure porte la marque d'un coup de briquet que vous reçûtes à Tournay, le jour même où vous faillîtes empoisonner votre femme avec de l'opium. Il vous manque un doigt de la main droite, que vous dites avoir perdu dans une affaire contre les Autrichiens; mais je sais encore que ce doigt a eu pour sépulture les latrines de la maison que vous occupiez à Arras, rue Miolant : vous en étiez à votre sixième désertion, et vous vous êtes mutilé pour ne pas être obligé de rejoindre votre régiment. Peut-être encore vous reste-t-il quelque marque de vos travaux à Brest, à Toulon, et....

VIDOCQ *furieux.*

C'en est trop, monsieur, vous vous battrez....

L'HOMME DE LETTRES.

Très volontiers, si vous me trouvez un honnête homme pour adversaire.

VIDOCQ.

Vous refusez : eh bien ! je dirai partout que vous êtes un misérable.

L'HOMME DE LETTRES.

Vous me rendrez service : si vous disiez du bien de moi, je serais perdu de réputation.

VIDOCQ.

Croyez-vous donc qu'un homme comme moi, qu'un riche propriétaire ne vaille pas un écrivassier ?

L'HOMME DE LETTRES.

Je ne sais pas ce que vous valez comme propriétaire; mais je sais comment vous l'êtes devenu (1).

Après tout, je n'ai rien à démêler avec un

(1) Le lecteur sait aussi comment Vidocq est devenu propriétaire ; il sait aussi ce que lui coûtèrent les peintures qui décorent

homme de votre espèce : je m'étais chargé de la rédaction de vos Mémoires, parce que vous annonciez l'intention de dire la vérité, et de faire ainsi une espèce d'amende-honorable ; mais je n'ai pas tardé à voir qu'il en était tout autrement : vous vouliez que j'enveloppasse le loup dans une peau d'agneau : à vous entendre, vous étiez un saint homme que le pape devait s'empresser de canoniser. Ce n'était pas là mon compte : vos Mémoires, écrits avec

les appartemens de son château de Saint-Mandé ; mais peut-être ne sait-il pas ce que lui ont coûté les matériaux avec lesquels il a fait bâtir ce château, et je vais le lui dire. En 1826, Vidocq remarqua qu'une grande quantité de pierres de taille, provenant soit de la rupture du pont de Charenton, lors de l'envahissement de la France par les alliés, soit de quelques fragmens de parapets, détruits par différentes causes; Vidocq, dis-je, remarqua que ces pierres étaient restées dans la rivière : il insinua alors au préfet, dont il avait l'oreille, que la navigation de la Seine était devenue très-périlleuse en cet endroit, et qu'un curage était devenu indispensable : il demanda en même temps à être chargé de la surveillance des travaux dont il démontrait l'urgence. Tout lui réussit : l'autorité fit repêcher à grands frais les pierres dont nous venons de parler, et Vidocq, en sa qualité de directeur des travaux, fit transporter ces matériaux à Saint Mandé, où ils servirent à édifier la maison de plaisance du chef de la brigade de sûreté.

franchise, pouvaient être utiles ; les moralistes en eussent fait leur profit : Vidocq peint sous les traits de Méphistophelès, eût attiré tous les regards; mais Vidocq déguisé en Ange gardien, ne pouvait inspirer que du dégoût. J'ai senti cela ; je n'ai pas voulu mentir à ma conscience, et vous avez trouvé un rédacteur plus obligeant.... J'ai eu trop souvent votre visite; je ne veux plus l'avoir : voici ma porte d'un côté, ma fenêtre de l'autre; voyez quel chemin vous voulez prendre pour sortir de chez moi ; mais dépêchez-vous de choisir.

Ici, Vidocq éleva la voix plus qu'il ne l'avait encore fait, et cette scène eût peut-être fini d'une façon beaucoup moins plaisante qu'elle n'avait commencé, si, dans ce moment, un ami de l'écrivain ne fût arrivé. Vidocq sortit, et en descendant l'escalier, je l'entendis proférer les plus horribles menaces. J'engage fort l'écrivain dont il est question à se tenir sur ses gardes : il sait maintenant aussi bien que moi de quoi est capable cet homme qui brava tant de fois les lois divines et humaines : il sait

quelle fut la fin d'Annette; il sait que pendant sa détention à Douai, le fils de ce misérable fut long-temps malade, et il n'ignore pas à quoi les médecins attribuèrent cette maladie, qui se déclara par des coliques et des vomissemens affreux. Il sait comment périrent Bouhin, Terrier, Pleignier, Oleron, Carbonneau, et tant d'autres que Vidocq traîna sur l'échafaud; car, pendant long-temps, on eût dit que son existence dépendait du nombre de têtes qu'il faisait tomber. Voleur, faussaire ou mouchard, cet homme n'a jamais cessé d'être en hostilité contre la société.

Quant à moi, quelque soit le danger que me fasse courir cette publication, je m'engage de nouveau à remplir la tâche que je me suis imposée, de démasquer ce personnage : ma résolution est inébranlable; je me mets sous la sauve-garde des lois, et j'ai la conviction que si Vidocq commettait un nouveau crime, ce serait le dernier. A tout évènement, je ne veux pas clore ce volume sans y consigner le signalement de l'homme dont il renferme une partie de l'histoire.

Eugène-François Vidocq, connu sous le nom de Jules parmi les voleurs et les mouchards, a maintenant cinquante-quatre ans; taille de cinq pieds six pouces, des formes colossales, les cheveux blonds, le nez long, les yeux bleus et la bouche riante; enfin son ensemble, au premier aperçu, n'est pas sans agrément, quoique souvent il ait l'air impudent, et porte effrontément ses regards sur tous ceux qu'il rencontre, comme s'il avait le signalement du genre humain. Il change souvent de costume; mais sa toilette est toujours fort soignée; il a un cabriolet, derrière lequel figure ordinairement un ex-forçat, son domestique (1). Ja-

(1) Il y a environ deux mois que ce domestique, conduisant dans Paris une charette appartenant au fabricant de papier de Saint-Mandé, tomba sous la roue de cette voiture, qui lui cassa plusieurs côtes. Vidocq averti se rendit en toute hâte sur le lieu où cet accident était arrivé, et comme quelques unes des personnes qui avaient donné les premiers secours au blessé parlaient de le transporter à l'hôtel-Dieu, son maître dit insolemment que le serviteur d'un homme comme lui n'était pas fait pour être traité comme un misérable sans ressources et sans appui. Il le fit aussitôt porter à la maison de M. Dubois, située rue de l'Observance, et connue sous le nom d'École-Pratique. Il n'y avait pas un lit va-

mais il ne sort sans être armé de pistolets, et d'un long poignard, dont la lame fort large est damasquinée en or, et dont le manche est garni de pierreries (1). Le crâne de Vidocq serait une véritable bonne fortune pour les partisans du système de la crânologie : c'était l'opinion du célèbre docteur Gall, qui disait quelquefois : « Je donnerais volontiers 10,000 fr. de cette tête, si je n'étais sûr de l'avoir pour rien ; car j'ai dans l'idée qu'elle passera quelque jour de la Grève dans mon cabinet. »

On crut pendant quelques jours que cette espèce de prophétie du docteur s'était en

cant ; mais, chose vraiment inconcevable ! au nom de Vidocq, l'impossibilité de recevoir le blessé disparut ; un honnête artisan fut arraché du lit de douleur qu'il occupait ; on le relégua je ne sais où, et l'ex-forçat, valet de Vidocq, fut mis à sa place !

Je le répète, ce fait est presque incroyable, et pourtant je le raconte avec la plus scrupuleuse exactitude ; mais j'avoue qu'il me serait impossible de l'expliquer.

(1) Ainsi cet homme, qui fut pendant si long-temps chargé de prévenir les infractions aux lois, et qui annonce la prétention de réformer nos codes, cet homme, peut être pris à chaque instant en flagrant délit ; puisque ces armes sont formellement prohibées.

quelque sorte accomplie, le bruit s'étant répandu que Vidocq avait été pendu à Vienne, pour avoir tenté d'assassiner le fils de Napoléon. Le fait était faux ; néanmoins il fut aisé de voir que cette fable n'avait pas été répandue sans dessein, et qu'elle cachait quelque mystère. Vidocq promet de donner des détails sur ce point; mais j'affirme qu'il ne dira pas tout. Je sais quelle fut la cause de ce bruit; je connais aussi bien que Vidocq tous les détails de cette affaire, et je les consignerai dans mon second volume, sans aucune espèce de restriction ; je continuerai à raconter sans art, sans prétention, et toujours consciencieusement. J'ai beaucoup promis ; mais le lecteur doit être maintenant convaincu que je suis en mesure de tenir toutes mes promesses.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES

Du Tome premier.

Avis de l'auteur. — Nouveau vol de Vidocq. pag. j.
Préface des éditeurs. vii.

CHAPITRE PREMIER.

L'auteur au lecteur. — Les coups de bâton. — Le monseigneur. 1

CHAPITRE II.

Naissance de Vidocq. — Ses premiers exploits. — Retour à Arras. — Nouveau vol. — Vidocq est la coqueluche des plus belles Artésiennes. — Vidocq soldat. — Les coups d'épée. — Ce que Vidocq appelle une bonne action. — La savate. — Vidocq déserte. 17

CHAPITRE III.

Les saints de bois. — Vidocq monte en grade à reculons. — Mariage de Vidocq ; il veut tuer son beau-père pour terminer le repas de noces. — Ménage de Vidocq. — La voiture et les chevaux de l'oncle Minton. — Séjour à Tournay. — La femme abandonnée. 39.

CHAPITRE IV.

Vidocq à Bruxelles. — La vie qu'il y mène. — Service que je lui rends. — La vérité sur la baronne d'I..... — Vidocq me dénonce. — Je suis arrêté. — Mon évasion. — J'arrive à Paris. 69

CHAPITRE V.

Je retrouve Vidocq à Paris. — Réconciliation. — Rosalie. — Les aigles et les oisons. — Restitution forcée. — Vidocq disparaît. — Le picard et la sacoche. — A quoi je dois de n'être pas un assassin. — L'opium. — Je quitte Paris. — Quelle sorte de gens je rencontre à Malines. 83

CHAPITRE VI.

Vidocq et les chauffeurs. — Vidocq se justifie tant bien que mal. — Nous quittons Malines pour nous rendre à Lille. — Calomnies de Vidocq. — Les malles et les cailloux. — La vérité sur Francine. — Histoire du faux qui fit condamner Vidocq aux galères. 97

CHAPITRE VII.

Je rencontre madame Vidocq. — Situation de cette femme. — Miki-Vandamme. — Oreiller de Vidocq. — Arrivée et séjour à Rouen. — Je suis arrêté et reconduit à Lille. — Julie de Létré. — Nouvelles de Vidocq. — Le cachet. — L'évasion. — Les bottes volées. 123

CHAPITRE VIII.

La femme poignardée. — Vidocq en soutane. — je partage avec Vidocq les faveurs de Francine. — Nouvelle évasion de Vidocq. — Je lui envoie de l'argent. — Je reviens à Paris. — Vol avec effraction. — Je suis arrêté. — Jugement et condamnation. — Bicêtre. — Arrivée d'une chaîne de province. — Je retrouve Vidocq. 141

CHAPITRE IX.

Les circulaires de Vidocq. — Départ de la chaîne. — Quel moyen Vidocq emploie pour me forcer à lui donner de l'argent. — Arrivée au bagne de Brest. — Vidocq me communique ses projets d'évasion, et m'engage à en profiter avec lui. — Il part seul avec les vingt louis que je lui ai confiés. — Mon camarade de couple *grinche de la haute pègre*. — Nous sommes sauvés. — La belle limonadière. — Trois jours à la cave. — Je vais à Nantes. — Vidocq dans l'île Feydeau. — Sa conduite envers ses camarades. 161

CHAPITRE X.

Nouveau voyage à Paris. — Visite à Rosalie. — La vocation. — Comment je retrouve Vidocq. — Le déjeuner. — Vidocq m'a-t-il

vendu ? — Nouveau séjour à Bicêtre. — Encore des calomnies. — Je sauve la vie à Vidocq. — Le guichetier métromane. — La cuisine. — Je suis parti. 193

CHAPITRE XI.

Arrivée à Lyon. — Je travaille en société. — Vidocq à Lyon. — Vidocq agent de police ; comment et pourquoi. — Je vais à la foire de Beaucaire. — Bonne nouvelle. — Retour à Paris. — Je suis maître d'écriture. — Fâcheuse rencontre. 215

CHAPITRE XII.

Annette. — Ce qu'elle est devenue. — Sa disparition est un mystère. — Vidocq change de profession. — Vidocq recéleur. — Vidocq reçoit de l'or et perd l'appétit. — Note originale sur Vidocq. — Affaire de Bohin. — La police accepte les offres de services de Vidocq. — Vidocq vend ses frères. — Le couvert et l'Artésien. 243

CHAPITRE XIII.

Les roulettes en plein vent. — Apologie de la garde nationale par Vidocq. — L'étable d'Augias. — Vidocq mouchard politique. — Conspiration des patriotes de 1816. 275

CHAPITRE XIV.

Vidocq cherche une femme. — Le matrimoniomane de la rue Mazarine. — L'entrevue. — Le saut périlleux. — Vidocq se remarie. —

Comment il traite sa seconde femme. — Florentin. — Duel et ses suites. — La femme de Vidocq à l'hôpital. — Mort de cette femme. — Vidocq et son beau-père. — La femme du gendarme. 301

CHAPITRE XV.

Le jeune page. — Vidocq et son fils. — Le jeune Vidocq se fait soldat. — Ses fautes, ses malheurs. — Il est jugé à Douai, dans la même salle où son père fut condamné comme faussaire. — Le jeune peintre. — Comment Vidocq protége les arts et paie les artistes. — Ce que je puis dire; ce que je dirai. — Vidocq dévôt. 321

CHAPITRE XVI.

Vidocq et l'homme de lettres. — Origine de quelques cicatrices. — Les pierres de Charenton et la maison de Saint-Mandé. — Signalement de Vidocq. — Prophétie du docteur Gall sur Vidocq. — Un mot sur l'assassinat du fils de Napoléon, attribué à Vidocq. page 335

SEP 18 1953